

CALENDRIER DES FETES 2025

JANVIER

- 4
- VŒUX DE LA MUNICIPALITE
- 5
- LOTO DU COMITE DES FETES DE GUEGON
- 11
- TARTIFLETTE DES ESG
- 17
- GALETTE DES ROIS DE VIGILANCE/SAKURA KAN
- 18
- ASSEMBLEE GENERALE DES CAVALIERS DE L'O.
- 19
- CONCOURS DE TALENTS DE L'AMICALE LAIQUE
- 25
- CONCOURS DE BELOTE DE L'AFR (AIDE AUX DEVOIRS)
- ASSEMBLEE GENERALE DE LA FNATH
- STAGE DE BOXE VIGILANCE
- 26
- LOTO PYUNDAI

FEVRIER

- 1
- ASSEMBLEE GENERALE GLENN HOEL
- RACLETTE DES RAQUETTES GUEGONNAISES
- 2
- LOTO DU CLUB DES AINES
- 15
- REPAS-GALETTE DES ROIS DU CLUB DES AINES
- 22-23
- THEATRE DA WEKON
- 23
- LOTO DES ESG

MARS

- 1-2-9
- THEATRE DA WEKON
- 1
- CHOUROUTE A TREGANTEUR
- 8
- REPAS A EMPORTER DES CHASSEURS
- 15
- MATINEE «J'AIME LA NATURE PROPRE»
- 16
- REPAS DE LA PAROISSE
- ENDURANCE EQUESTRE DES CAVALIERS DE L'O.
- 19
- COMMEMORATION DU 19 MARS 1962
- 21
- CEREMONIE DES BEBES ET DES 18 ANS
- 30
- 38ème BOUCLES GUEGONNAISES

AVRIL

- 4
- CARNAVAL DE L'ECOLE
- 5
- FORUM DES METIERS ET DE L'ARTISANAT (AFR)
- 5
- TROC PLANTES ET VENTE DE LIVRES CCAS
- 5-6
- STAGE DE QI QONG
- 6
- COLOR RACE DE L'APEL ECOLE ST GILDAS
- 12
- REPAS INTERCLUBS VIGILANCE-SAKURA KAN
- 13
- VIDE-DRESSING AVEL NEVEZ
- 21
- BROCANTE DU PATRIMOINE
- 30
- SOIREE CREOLE DES ESG
- DON DE SANG

MAI

- 3
- CONCERT DU CHOEUR DES ENFANTS DE KIEV
- 7-8
- ANIMATION MUSICALE ET MARCHE DU TERROIR
- 8
- COMMEMORATION DU 8 MAI 1945
- 17
- INITIATION AU TENNIS DE TABLE POUR TOUS
- 23
- MATINEE CITOYENNE
- 24
- STAGE DE SAKURA KAN POUR TOUS
- 31
- TOURNOI DE FOOT AVEL NEVEZ

JUIN

- 1
- FETE DE L'ETANG
- 7
- ASSEMBLEE GENERALE DES ESG
- 8
- ASSEMBLEE GENERALE DES CHASSEURS

JUIN (suite)

- 13
- TOURNOI AMICAL DE TENNIS DE TABLE
- ASSEMBLEE GENERALE DE VIGILANCE
- 14
- KERMESSE DE L'ECOLE SAINT GILDAS
- 21
- FETE DE LA MUSIQUE
- 28
- ASSEMBLEE GENERALE DU TWIRLING CLUB

JUILLET

- 4
- TOURNOI INTERSPORTS
- 12
- TOURNOI DE PALETS DES ESG
- 13
- FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

AOUT

- 24
- FETE CHAMPETRE DE PENROC

SEPTEMBRE

- 5
- ASSEMBLEE GENERALE DU THEATRE DA WEKON
- 12
- ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE LAIQUE
- 13
- FETE DU SPORT
- REPAS DE RENTREE DU CLUB DES AINES
- 20
- REUNION DES CHASSEURS
- BALADE VELOPATRIMOINE
- 26
- REUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS
- 27
- REPAS A EMPORTER DU PATRIMOINE

OCTOBRE

- 3
- APRES-MIDI CITOYEN
- REPAS DU CCAS
- 4
- TROC PLANTES
- 4-5
- RANDONNEE ANNUELLE DES CAVALIERS DE L'OUST
- 5
- LOTO DU COMITE DES FETES DE GUEGON
- 11
- SORTIE CHAMPIGNONS
- SOIREE ROUGAIL DE L'ECOLE SAINT GILDAS
- 17
- CEREMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS
- 18
- REPAS DU BADMINTON
- 19
- BOURSE AUX JOUETS DE LA MAM PAS S'AGE
- 26
- LOTO PYUNDAI

NOVEMBRE

- 8
- CONCOURS DE BELOTE CCAS
- 9
- LOTO DU CLUB DES AINES
- 11
- COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918
- 15-16
- SALON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE
- 22
- REPAS-SOIREE DEGUISEE AVEL NEVEZ-DA WEKON
- 29
- ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMG
- POT DES BENEVOLES

DECEMBRE

- 7
- VIDE-GRENIER DU TWIRLING CLUB
- 13
- FESTIVITES DE NOEL
- TALENTS ET TERROIR
- GALA DE NOEL DU TWIRLING CLUB
- PHOTOS AVEC LE PERE NOEL AU CLOS PERRET
- LOTO DES ESG
- CONCERT DE NOEL DE MUSIQUE A MONGRENIER
- ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE SAINT GILDAS
- 14
-
- 19
-

80 ans du Drame
de Boccaboais

GUEGON

Bulletin Municipal 2024



Inauguration de la Maison d'Assistants Maternelles



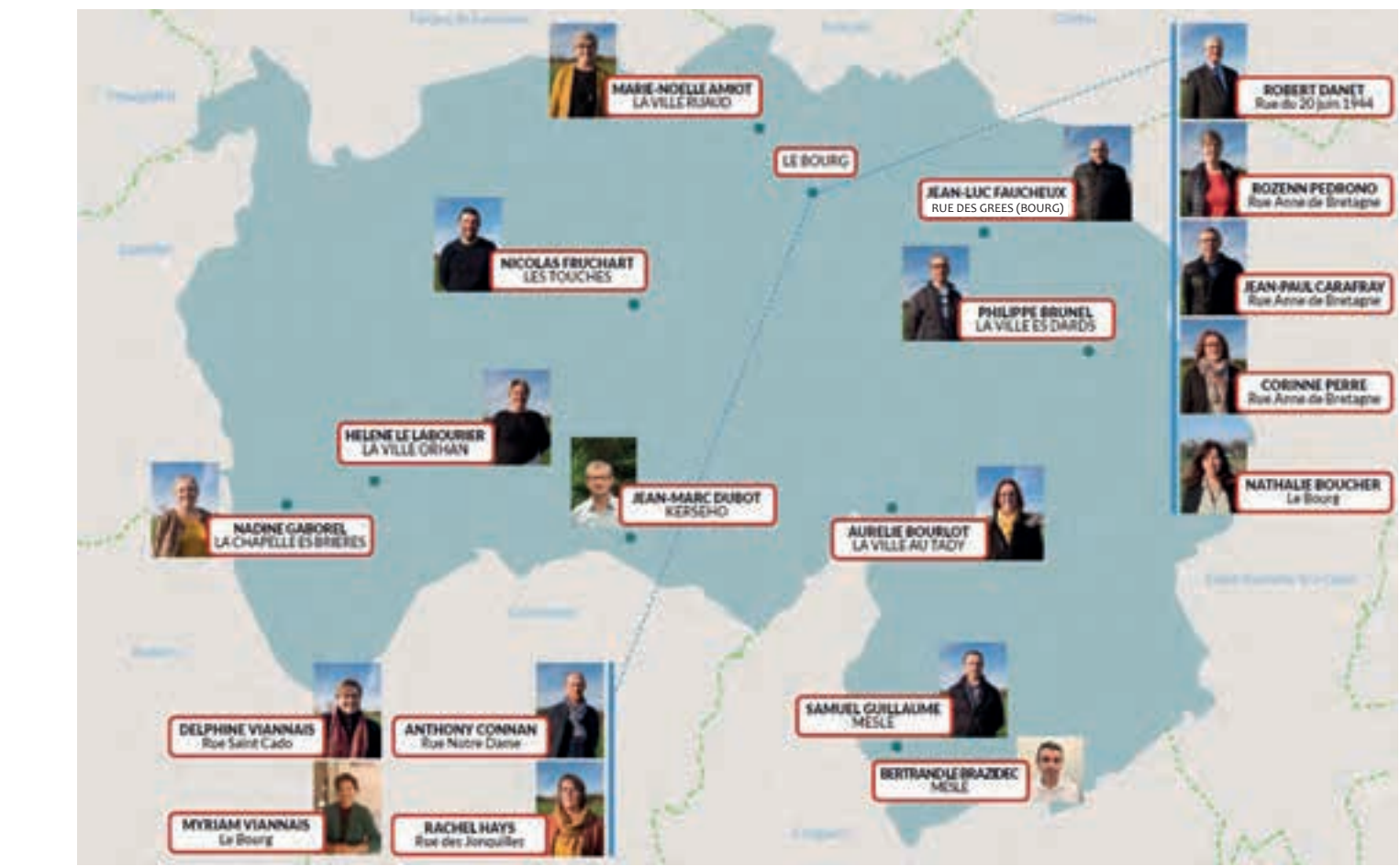
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

DELEGATIONS AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET AU CONSEILLER DELEGUE

- **Maire : Marie-Noëlle AMIOT** (urbanisme et finances)
- **Samuel GUILLAUME 1er Adjoint** : organisation des travaux et activités du service technique, y compris espaces verts et fleurissement, gestion du matériel technique communal, aménagement de sites, travaux et entretien général de l'ensemble des bâtiments communaux, suivi des travaux des lotissements communaux, achats et marchés publics, fêtes municipales.
- **Hélène LE LABOURIER 2ème Adjointe** : communication municipale, affaires sportives et associatives, tourisme.
- **Robert DANET 3ème Adjoint** : utilisation des bâtiments communaux, cimetières, police municipale, sécurité et hygiène publiques, Plan Communal de Sauvegarde, pêche et chasse, lutte contre les nuisibles, recensement militaire, patrimoine.
- **Corinne PERRÉ 4ème Adjointe** : affaires sociales et notamment mise en oeuvre d'une mutuelle communale, politique culturelle, fonctionnement et animation de la médiathèque, activités scolaires et périscolaires, transports scolaires, animations destinées à la jeunesse, gestion de l'agence postale communale.
- **Jean-Luc FAUCHEUX 5ème Adjoint** : agriculture, travaux de voirie et réseaux.
- **Jean-Paul CARAFRAY Conseiller délégué** : organisation des cérémonies patriotiques, affaires électorales, projet d'aménagement de l'îlot urbain.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicolas FRUCHART,
Anthony CONNAN,
Rozenn PÉDRONO,
Nadine GABOREL,
Rachel HAYS,
Philippe BRUNEL,
Delphine VIANNAIS,
Aurélie BOURLOT,
Bertrand LE BRAZIDEC,
Jean-Marc DUBOT,
Myriam VIANNAIS,
Nathalie BOUCHER.



ETAT CIVIL 2024

NAISSANCES Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux-nés !

20 janvier – Loen GILLET - 15, rue des Ronceaux	7 août – Armand DEBOIS – 38, Coët-Méan
22 janvier – Owen COBIGO LAUNAY – 15, rue Constant Le Guennec	13 août – Lana ROUSSEL – 1 La Ville Guillemot
21 février – Maëlys, Kancele ARNERIN – 5, Kersého	23 octobre - Dahlia CRACIUN - 1 rue des GÉRANIUMS
29 février – Juline & Sixtine EMERAUD – 33, La Pointe	11 novembre - Mylann CROIZER - 17, rue des Calvaires COET-BUGAT
2 avril – Bleunn MAHIEUX – 1, La Ville Ville	
6 mai – Azur MONTALESCOT – 17, Le Pigeon Blanc	
8 juillet– Léandre BOUEDO LAFOSSE – 5, résidence des Eco-liers	
13 juillet – Amandine RAFFIN – 1, Le Chêne Pétel	
31 juillet – Sara BLANC – 28, Penroc	

Selon les autorisations de publications des intéressés.

Total des naissances en 2024 = 18

MARIAGES Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés !

18 mai - DESNOUES Julien et LAUNAY Anaïs - 9, rue des Grimauds	
25 mai - GUINEBRETIERE Matthieu et BERNARD Chloé - 308, avenue du Médoc (EYSINES 33)	
29 juin - HAQUIN Valentin et LORANT Axelle - Saint Joseph (GUER 56)	
13 juillet - COETMEUR Gaël et BOULVAIS Aurore - 4, rue de la Sapinière	
27 juillet - LE NEDIC Moran et LE BRETON Julien - 22 rue de Bisoizon	
3 août - LE RENARD Maël et GRANVALET Tiphaine - 42, Coët-Méan	
16 août - WITWICKI Patrick et ALLARD Chantal - 2, rue du Presbytère COET-BUGAT	
30 novembre - FRUCHART Nicolas et METAYER Morgane - 3, Les Touches	

Selon les autorisations de publications des intéressés.

Total des mariages en 2024 = 11

DECES Nos sincères condoléances aux familles des défunts

15/12/2023 - Marie-Thérèse MOUNIER veuve LE BRETON - 6, La Ville David	15 mai - Frédéric HELOU - 6, Mesle
15/12/2023 - Jean GABILLET - 16, rue Notre-Dame	9 juin - Gabriel KERIHUEL - 7, La Pointe
21/12/2023 - Madeleine ALLAIN veuve NIZAN - 17, rue du 20 juin 1944	22 juin - Herménégilde EDWIGE - 8, rue de la Sapinière
27/12/2023 - Joseph BELLAMY - 1, Le Bois Gicquel	30 juillet - Christian MERCIER - 1, Fahuran
7 janvier - Anne DUVAL veuve VALY - 3, La Millotte	24 août - Marie TREHEL épouse GUILLO - 5, Le Pigeon Blanc
13 janvier - Nicolas GEFFROY - 10, place de l'Eglise	29 août - Renée JOUANNIC veuve MOUNIER - 1, La Croix Blanche
3 février - Gilbert SINTES - 1, impasse des Châtaigniers	8 septembre - Alain PIEL - 10, La Vile Benet
9 février - Anne LE BRETON veuve PICAUD - 2, Coët-By	9 septembre - Patrick JOUBIER - 6, Le Tertre Canfroux
9 février - Nicolas VARLET - 6, Canfroux	2 octobre - Aurélie ROBIN - 1, Maubusson
11 février - Jean DENECE - 12, rue Constant Le Guennec	3 octobre - Anne-Marie ROSELIER - 1, Le Pigeon Blanc
14 mars - Erwan HOUZE - 2, Mongrenier	19 octobre - Daniel ROBIN - 1, Maubusson
4 avril - Simone LE BIDRE - 2, rue des Grées	5 novembre - André LE GUERROUE - 8 avenue de la Ville Pelote
14 avril - Yvette HALLIER - 6, La Ville Gourdan	8 novembre - Jean GUILLO - 5 Le Pigeon Blanc
29 avril - Nathalie GOERKE épouse DURAND - 6, Cardéno	
6 mai - Claudine THERY épouse HENNERIC - 1, La Ville aux Gentils	

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE GUEGON

1 Place du Général de Gaulle
www.guegon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h30-12h30 et 13h30-17h30
Du mardi au vendredi 8h30-12h30/
13h30-17h30, le samedi 9h-12h



SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL - Audrey LE TURNIER

☎ 02 97 22 20 64

✉ mairie@guegon.fr

URBANISME - Françoise PICHARD

☎ 02 97 22 28 68

✉ urbanisme@guegon.fr

COMPTABILITE - Tatiana DANO

☎ 02 97 22 28 84

✉ comptabilite@guegon.fr

CNI-PASSEPORTS -

A. LE TURNIER - I. JEFFREDO

☎ 02 97 22 28 68

✉ cni.passeport@guegon.fr

VIE LOCALE - Carole MAILLARD

☎ 02 97 22 28 86

✉ vielocale@guegon.fr

SERVICES TECHNIQUES - Gilles DREANO

☎ 06 08 25 30 22

✉ service-technique@guegon.fr

ANIMATEUR SPORTIF - Erwan GILLET

☎ 07 48 11 56 02

✉ sport@guegon.fr

AGENCE POSTALE

1 place du Général de Gaulle
Isabelle JEFFREDO

☎ 02 97 22 20 60

Horaires d'ouverture au public :

Du lun. au vend. 11h-12h/13h30-15h30

Le samedi 9h-10h15

MÉDIATHÈQUE «LE PRÉ@UXBULLES»

Servane MAHIEUX-Rachel GOUGEON

Rue du Ponty - ☎ 02 97 22 20 29

✉ bibliotheque@guegon.fr

Ouverture au public :

Lundi 14h-16h30

Mardi et vendredi 9h-12h/14h-16h30

Mercredi 9h-19h / Samedi 10h30-12h

Pendant les vacances scolaires :

Lundi 16h-18h

Mardi, mercredi, jeudi 8h30-10h30/ 16h-18h

Vendredi : 8h30-10h30

MAISON MÉDICALE

11 r. des Rosiers - 6 r. des Frères Merlet

☎ 02 97 75 61 76

CABINET INFIRMIER DE GUÉGON

11 Rue des Rosiers - ☎ 02 97 75 41 94

CABINET INFIRMIER DU CENTRE

14 Rue 20 juin 1944 - ☎ 02 97 72 67 94

ECOLE PRIVÉE SAINT GILDAS

13 Rue St Cado - ☎ 02 97 22 39 80

✉ eco56.stgi.guegon@enseignement-catholique.bzh

ECOLE PUBLIQUE S. BOURQUIN

14 r. des Saulniers - 56120 JOSSELIN

☎ 02 97 22 23 33

✉ ec.0560293p@ac-rennes.fr

PLATEFORME DE DECHETS VERTS

Av. Ville Pelote - 56120 GUEGON

Ouverture au public :

Lundi 10h-17h, mercredi 14h-18h,

samedi 9h-18h

DECHETTERIE DE GUILLAC

La Ville Meno - 56800 GUILLAC

☎ 02 97 74 22 74

Ouverture au public :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à

11h50 et 13h30 à 17h50

Mardi 13h30-17h50

RIPAME

Le Pont Mareuc - 56120 JOSSELIN

☎ 02 97 22 30 40

✉ ripame.josselin@ploermelcommunaute.bzh

CCAS

Rue Saint Jacques - 56120 JOSSELIN

☎ 02 97 73 94 20

ASSISTANTE SOCIALE

☎ 02 97 73 22 00 (sur rdv)

PLOERMEL COMMUNAUTE

Place de la Mairie - 56800 PLOERMEL

☎ 02 97 73 20 73

MSAP - Maison de Services au Public

3 rue des Remparts - 56120 JOSSELIN

☎ 02 97 22 24 90

CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

26 r. du Gal Leclerc - 56800 PLOERMEL

☎ 02 97 73 20 75

ESPACE INFO HABITAT

☎ 02 97 22 34 54

✉ habitat@ploermelcommunaute.bzh

ADIL - Permanence à Josselin tous les 2ème

mardis du mois de 14h à 17h

(sur rdv au 02 97 47 02 30)

ICIPLO.Com

Place de l'Eglise à Guégon les mardis

(semaines impaires) de 14h à 15h15

CENTRE D'ACCES AU DROIT

Permanences juridiques sur RDV

☎ 02 97 27 39 63

CROIX ROUGE SUR ROUES - GUEGON

Présence tous les derniers jeudis du mois de

11h à 12h, Allée de la salle des Fontaines

☎ 02 97 75 38 80

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	P1
EDITO DE MADAME LE MAIRE	P2
URBANISME	P4
REALISATIONS COMMUNALES	P5
PROJETS COMMUNAUX	P7
PERSONNEL COMMUNAL	P8
FINANCES COMMUNALES	P9
TARIFS COMMUNAUX	P10
TARIFS DES SALLES	P11
LE MENSUEL	
Décembre 2023	P12
Janvier 2024	P17
Février 2024	P22
Mars 2024	P25
Avril 2024	P30
Mai 2024	P36
Juin 2024	P37
Juillet 2024	P46
Août 2024	P51
Septembre 2024	P54
Octobre 2024	P62
Novembre 2024	P69
VIE SCOLAIRE	P74
QUE SONT-ILS DEVENUS ?	P78
UNE GUEGONNAISE A L'HONNEUR	P81
ASSOCIATIONS A L'HONNEUR	P82
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS	P83
80 ANS DU DRAME DE BOCCABOIS	P84
INFORMATIONS DIVERSES	P88
ANNUAIRE DES ENTREPRISES	P90

ETAT CIVIL CALENDRIER 2025

Directrice de publication :
Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Coordination et conception :
Commission «Communication»,
Hélène LE LABOURIER,
Carole MAILLARD

Impression :
Imprimerie POISNEUF

Crédits photos : Ouest France, Le Ploërmelais, Les Infos du Pays de Ploërmel, associations guégonnaises et extérieures, école Saint Gildas, groupement scolaire S. Bourquin, élus, personnel communal, parents accompagnateurs d'Atouts Jeunes, E. Allain, M. Ferry, Wargasound, R. Dominguez, C. Chapdelaine, J. Thévenin, C. Villiot, G. Gicquel, J. Marcesche, T. Garnier, P. Verday, E. Tillier, E. Le Barbier, T. Guihur, O. Hays, C. Crouzil, M. Le Bolu, A. Bauché, L. Guigue.



EDITO DE MADAME LE MAIRE



Chères Guégonnaises, Chers Guégonnais,

En France, l'année 2024 a été marquée par différents événements dont un exceptionnel : les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été. Paris 2024 restera ainsi dans les mémoires comme un moment d'unité et de célébration, laissant un héritage sportif et environnemental pour les générations à venir. Le passage de la flamme olympique dans notre département restera d'ailleurs un moment fort pour l'ensemble de la population.

Pour ce qui concerne notre commune, les projets phares débutés en 2024, à savoir la seconde extension de la Maison de santé et la création d'un nouveau cabinet dentaire, vont s'achever. A ce propos, nous allons accueillir un nouveau dentiste, le docteur Vlad Sraer, lors du premier semestre 2025 et des étudiants en médecine qui viendront effectuer leur stage.

Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir de nouveaux boulangers : Ludovic Tocquet, Florian Merdy et Pauline Bouvet. Nous leur souhaitons bienvenue et réussite dans leur commerce «Les Ko'Pains». Concernant l'activité économique, commerciale et agricole, quelques installations sont à noter même si malheureusement la période, d'une manière générale, n'est pas particulièrement favorable.

2 - Bulletin municipal 2024

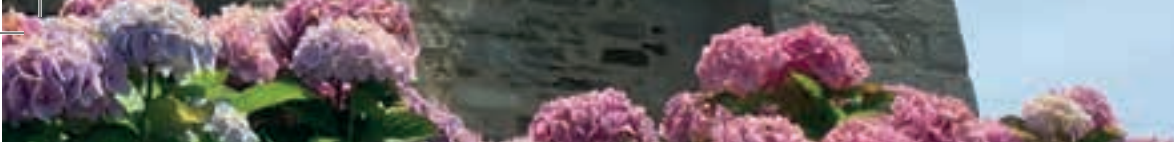
Comme annoncé ces dernières semaines, nous allons recevoir une nouvelle association ; la recyclerie Plum'Echange va en effet s'installer dans le local vacant du 10 rue du 20 juin 1944. Nous remercions ses membres d'avoir choisi notre belle commune et leur souhaitons également la bienvenue.

Par ailleurs, conscients de l'urgence climatique, nous engageons la rénovation thermique des locaux socio-éducatifs, loués par l'école Saint-Gildas. Nos investissements pour la rénovation énergétique soulignent notre volonté d'agir pour les générations futures. Compte tenu des coupes budgétaires, la salle du Ponty sera rénovée dans un second temps.

Concernant le patrimoine communal, la rénovation de l'église Notre-Dame de Coët-Bugat est en cours d'achèvement. Le retable de l'église Saint-Pierre Saint-Paul devrait être restauré au premier trimestre 2025. Quant à la chapelle Saint-Méen au Borne, les études sont toujours en cours mais nous espérons une restauration du clocher courant 2025.

Alors que le mandat municipal touche à sa fin et avant d'entrer en période de réserve électorale, je tiens à revenir sur le chemin que nous avons parcouru ensemble ces dernières années.

Depuis le premier jour de notre élection, la priorité a été d'améliorer la qualité de vie pour tous, des familles aux personnes âgées, des enfants aux nouveaux arrivants. De nombreuses réalisations témoignent de notre engagement pour le bien-être des Guégonnais. Ainsi, l'extension de la Maison de santé a permis l'installation de nombreux professionnels (médecins, sage-femme, orthophoniste, pédicure-podologue, kinésithérapeute, ostéopathe, psychologue, kinésiologue, infirmiers). La préemption de l'ancien cabinet dentaire a permis l'installation d'un nouveau dentiste. La préemption du bâtiment industriel de la rue du Lieutenant de La Grandière a aussi été la base de négociation avec le bailleur locatif Aiguillon, qui construit actuellement 15 logements. A proximité, la maison partagée Âges et Vie permet d'accueillir nos aînés dans un cadre convivial et sécurisant. En outre, des travaux importants ont été réalisés dans plusieurs lieux pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite (salles communales de Coët-Bugat, de Trégranteur, toilettes du bourg...). Quatre défibrillateurs ont également été installés à différents endroits de la commune (Coët-Bugat, Trégranteur, La Pointe, le bourg). De plus, la pratique de la crémation se répandant et afin de répondre à ce récent besoin, le moment nous semblait propice à l'installation de nouveaux colombariums dans les trois cimetières guégonnais. Par ailleurs, l'aménagement du cœur de bourg et celui du chemin piétonnier à l'entrée de la commune ont permis de renforcer l'attractivité et facilitent les déplacements.



EDITO DE MADAME LE MAIRE

Depuis 2020, ce sont 900 000 euros engagés pour les travaux de voirie et l'entretien des chemins ruraux. Qui plus est, trois lotissements ont vu le jour (les résidences des Écoliers, de La Clef des Champs et du Clos des Prés), favorisant ainsi l'accueil de nouveaux habitants ou l'accession à la propriété des Guégonnais. N'oublions pas non plus la création de la Maison d'Assistants Maternelles en centre bourg, qui combine les avantages d'un accueil collectif et familial, offrant flexibilité, socialisation pour les enfants et un cadre professionnel pour les assistantes maternelles. De même, des jeux ont été ajoutés à l'aire existante tout comme du mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique, jardinières). Pour le bonheur des jeunes et des moins jeunes, un jeu de boules et un pumptrack ont été aussi réalisés. Devenu vétuste et dangereux, l'ancien service technique rue du Ponty a été démolé. La salle du Parc a, quant à elle, été rénovée. Nous avons également aménagé l'éco-station afin de pouvoir maintenir ce service pour les Guégonnais. Perdu depuis 2017, le service des papiers d'identité a lui aussi été remis en activité. Faites-le savoir autour de vous.

En termes de communication, la refonte du site Internet de la mairie, la réalisation d'un film promotionnel de notre commune, les réunions de quartiers, le flash-infos, avec toujours autant de succès, et les publications sur Facebook et Instagram permettent de fédérer les Guégonnais autour des projets communs. Enfin, de nombreux moments de convivialité prouvent aussi qu'il fait bon vivre à Guégon. Des cérémonies multiples en témoignent : vœux, accueil des nouveaux habitants, nouveaux-nés, cérémonie républicaine de citoyenneté, repas du CCAS...

De la même manière, nous avons veillé à soutenir activement la vie culturelle et associative de notre commune grâce notamment à la mise en place de nombreux événements pour tous les âges, à la médiathèque Le Pré @ux bulles, renforçant ainsi les liens entre les habitants. Nous avons également favorisé la création de nouvelles associations : le café de l'Audience, Avel Nevez, l'Association Familles Rurales de Guégon. Nous avons été facilitateurs quant à la construction de deux locaux : le local pour l'Association Communale de Chasse et le local pour l'Association Motocycliste Guégonnaise. Nos associations sont indéniablement le cœur battant de la commune et jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale. Merci pour leur investissement.

De fait, Guégon va bien et affiche un dynamisme incontestable. Les résultats du recensement de la population, effectué en janvier 2024, prouvent son attractivité. Nous avons exactement 134 habitants de plus qu'au recensement de 2018 ; nous comptons donc 2416 habitants, soit une augmentation de 5,9 %. Les services de l'État refusent d'entendre ce chiffre et s'appuient sur des données de 2020, ce qui explique, entre autres, des blocages au niveau de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Nous sommes en négociation avec ces services et espérons une validation de ce PLU en 2025.

A propos de l'investissement structurel, de nombreux projets ont vu le jour, pour un montant de 7,6 millions d'euros, sans recours à l'emprunt et avec une stabilité des taux d'imposition communaux. A la suite des dernières annonces gouvernementales, nous avons conscience que la période à venir risque d'être compliquée en termes de finances publiques pour toutes les collectivités ; c'est pourquoi nous avons fait le choix de décaler des projets dans le temps, notamment la rénovation de la salle du Ponty et celle de la salle Yves du Halgouët. Néanmoins, nous poursuivons les études afin d'être prêts au moment opportun. La préemption de la maison du n°6 rue du 20 juin 1944 méritera aussi une réflexion approfondie et nous reverrons cela en temps utile.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à un engagement sans faille de mon équipe municipale, des membres du CCAS et des agents municipaux impliqués et efficaces. Je tiens sincèrement à les remercier.

Chères Guégonnaises, chers Guégonnais, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour 2025. Que cette nouvelle année vous apporte réussite dans vos projets, sérénité dans votre vie personnelle et santé pour vous et vos proches.

Le Conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le samedi 4 janvier, à 19 heures, à la salle du Ponty.

Marie-Noëlle AMIOT
Maire de Guégon
Vice-Présidente en charge de l'Habitat
à Ploërmel Communauté



URBANISME

Lotissement «Le Clos des Prés»



Ce lotissement compte 54 lots. Nous terminons la viabilisation de la première tranche soit 24 lots. Le prix a été fixé à 45 € le m² et 35 € le m² pour les primo-accédants.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La présentation du projet de PLU avant son arrêt, devant les Personnes Publiques Associées (PPA), a eu lieu le mardi 24 septembre 2024. Le projet a été exposé par M. LE BOURSICO, du cabinet d'urbanisme L'Atelier d'Ys. Le représentant de l'État a considéré que la consommation foncière prévue dans ce projet était trop importante. Celle-ci est fonction de l'évolution de la population, or le taux retenu par les services de l'État est inférieur à celui de l'étude. Le taux d'évolution figurant dans le SCoT actuel est de + 0,75 %, celui retenu dans le projet de PLU est de + 0,50 %, alors que les services de l'État, compte-tenu de l'évolution sur la période 2010 / 2020, retiennent une progression moindre. Madame le Maire a défendu le chiffre de + 0,50 % en démontrant que la commune de Guégon est une commune dynamique, offrant des services médicaux complets, avec un nombre d'autorisations d'urbanisme délivrées important depuis la pandémie, avec l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école, et une seconde ouverture hypothétique en septembre 2025, elle a enfin donné les chiffres du recensement de 2024, reçus dernièrement de l'INSEE, qui démontrent une augmentation importante de la population depuis le précédent recensement de 2018.

Cependant, le représentant de l'État est resté sur ses positions en considérant que la référence longue est plus pertinente. Le dynamisme de Guégon a néanmoins obligé, depuis 2021, à consommer une superficie de terrains supérieure à l'enveloppe autorisée par la nouvelle réglementation. L'objectif de cette loi est une réduction de 50 % de la surface d'ENAF (Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) consommés de janvier 2011 à décembre 2020. Pour Guégon, cette consommation a été de 11,60 hectares. Réglementairement, il conviendrait donc de réduire la surface à consommer à l'horizon 2031 à 5,80 hectares (50 % de 11,60 hectares). Or la surface déjà consommée à ce jour est de 6,53 hectares. Afin de se rapprocher au mieux à ce chiffre, l'État impose de revoir le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : les étendues des STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limités définis dans les plans locaux d'urbanisme, à l'intérieur des zones agricoles et naturelles, et permettant l'implantation de nouvelles constructions), les créations ou les surfaces des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) et celles de projets d'équipements publics seront réduites avant que le PADD soit à nouveau présenté au Conseil municipal début d'année 2025.

Statistiques d'urbanisme



DOSSIERS D'URBANISME	2022	2023	2024
Permis de construire	29	34	39
Déclarations préalables	62	63	74
Certificats d'urbanisme	113	174	139

REALISATIONS COMMUNALES

Construction d'un local pour l'Association de Motocycliste Guégonnais



L'Association Motocycliste Guégonnais a souhaité s'équiper d'une infrastructure permanente, afin de pouvoir stocker son matériel. Ce local, d'une surface de plancher de 25 m², sera composé d'une structure bois, couvert et bardé en tôles, avec un auvent et sera édifié sur le terrain communal du Pont-Héro.

Le Conseil municipal a décidé de prendre en charge le coût des matériaux nécessaires à la construction du bâtiment, soit pour un montant total de 13 533,40 € HT. L'AMG, quant à elle, construit le local.

Coët-Bugat : Réfection de la charpente et de la couverture de l'église

Une consultation a été effectuée pour la première tranche des travaux de réfection de la charpente et de la couverture de l'église de Coët-Bugat.

Réunie le 17 avril 2024, la commission des marchés publics a procédé à l'étude des plis reçus. En fonction des critères de sélection précisés dans le règlement de consultation, le Conseil municipal a attribué le marché à l'entreprise SAS LESURTEL, dont le siège est à Chazé sur Argos (49500) pour un montant de 116 170,76 € HT.

Subventions obtenues : Conseil Régional 33 407,05 € et Conseil départemental 50 473 €



Création d'un parking



L'extension de la Maison de Santé a comme conséquence de réduire le nombre de places de parking. Le Conseil municipal a approuvé le projet de création d'un nouveau parking (22 places) rue des Rosiers près de la résidence saint Gildas sur un terrain communal d'une superficie de 617 m². Une consultation a été effectuée auprès d'entreprises de travaux publics, l'offre mieux-disante a été proposée par l'entreprise KALON TP pour un montant de 54 516,10 € HT.

Subvention accordée par le Conseil départemental (PST) pour un montant de 13 629,02 €.





REALISATIONS COMMUNALES

Colombariums à Coët-Bugat et Trégranteur



Le columbarium du cimetière de Guégon avait précédemment bénéficié d'un agrandissement. Dans un souci d'offrir une prestation similaire, les cimetières de Coët-Bugat et de Trégranteur ont été dotés de colombariums. L'entreprise Granimond a installé les colombariums pour un coût de 9 118,80 € HT.

Mobilier urbain

La municipalité a décidé de rajouter voire de remplacer des bancs, des tables de pique-nique, des jardinières.

Ces nouveaux équipements ont pour objectif d'améliorer votre confort et d'embellir la commune.



La réalisation a été effectuée par l'entreprise Sineugraff pour un montant de 22 539,60 € HT.

Boulodrome

Une solution temporaire avait été mise en place pour permettre aux amateurs de pétanque de pratiquer leur loisir préféré derrière la MAM (Maison d'assistantes maternelles).

Des aménagements complémentaires permettent dorénavant d'évoluer sur une longueur de terrain plus adaptée et dans un bâtiment plus lumineux. Le résultat final est le fruit d'une belle collaboration entre les services techniques de la municipalité et la participation active des bénévoles de l'association de Sauvegarde du Patrimoine.





PROJET COMMUNAL

Rénovation des locaux socio-éducatifs

Les locaux scolaires, situés rue saint Cado, ont été bâtis dans les années 1994/1995. Depuis plusieurs années, le site présente des problèmes d'isolation et d'étanchéité. Le personnel et les utilisateurs se plaignent ainsi régulièrement du froid, de courants d'air, d'infiltrations, dûs au mauvais état des huisseries.

Suite aux précipitations importantes qui ont eu lieu courant mai 2024, plusieurs endroits de ces locaux ont été inondés. Ces infiltrations, constatées depuis plusieurs années, s'aggravent régulièrement lors de fortes précipitations. Une inspection du bâtiment laisse à penser que des travaux importants sont à réaliser à court terme, afin de permettre de poursuivre leur utilisation dans des conditions normales et sécurisées. Il conviendrait notamment de changer les huisseries extérieures, de refaire la verrière, de changer les couvertures, de rénover l'isolation et de remettre en état certains murs endommagés par les infiltrations. Il serait opportun également de revoir le système de chauffage.

Un audit énergétique, réalisé en 2024 par la société Altérée Ingénierie, a confirmé l'étendue des travaux à réaliser et leur relative urgence.

La municipalité a acté que les travaux seront réalisés en 2025.

Echéances prévisionnelles du projet :

Juin / août 2024 : réalisation de l'audit énergétique ;
Septembre 2024 consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation ;
Octobre 2024 : approbation du programme de travaux par le Conseil municipal et notification de la maîtrise d'œuvre ;
Novembre / décembre 2024 : avant-projet détaillé du programme de travaux ;
Janvier / mars 2025 : consultation des entreprises ;
Avril / août 2025 : réalisation des travaux.



PROJETS COMMUNAUX EN COURS

Agrandissement de la maison de santé

Le projet est situé dans le bourg de Guégon, rue des Rosiers, en extension de la Maison de santé existante, et à 80 mètres de la pharmacie. La nouvelle extension, de plain-pied, sera d'une superficie utile de 97,76 m².

Les surfaces seront distribuées comme suit :

Entrée / dégagement : 19,41 m² ;
Accueil : 13,47 m² ;
Salle d'attente : 14,98 m² ;
Sanitaires : 3,55 m² ;
Cabinet n°1 : 17,87 m² ;
Cabinet n°2 : 21,82 m² ;
Local urgences : 6,66 m².

Montant des travaux prévus : 264 000 € HT

A ce jour, les subventions accordées sont :

LEADER – Europe : 56 531,46 €
Bien vivre en Bretagne – Région : 50 000 €
PST – Département : 47 770,30 € (1ère tranche)



Construction du cabinet dentaire



Le projet est situé dans le bourg de Guégon, rue des frères Merlet, en extension de la Maison de santé.

Le nouveau bâtiment dentaire comportera trois cabinets, afin d'accueillir dans les prochains mois un second dentiste voire un troisième par la suite.

Le cabinet dentaire est construit sur un terrain d'une superficie de 615 m², contigu à la Maison de santé communale, à laquelle il sera relié par un corridor.

Le bâtiment sera de plain-pied et d'une surface utile totale de 208,35 m².



Les surfaces seront distribuées comme suit :

Circulations : 40,81 m² (accès professionnels, distributions, hall)

Locaux communs : 57,66 m² (accueil secrétariat, attente, pause-réunions, sanitaires patients, vestiaires)

Locaux techniques : 33,69 m² (aspiration, déchets, ménage, radio, rangement, TGBT) ;

Praticiens : 76,19 m² (3 cabinets et salle de stérilisation).

Montant des travaux prévus : 613 000 € HT

A ce jour, les financements accordés sont :

DETR – Etat : 200 000 €

PST – Département : 87 479,70 € (1ère tranche)

PERSONNEL COMMUNAL

Nous souhaitons la bienvenue aux agents municipaux : Jean-Jacques MONGRENIER et Enzo LAUNAY



En poste depuis plusieurs mois pour divers remplacements à temps complet ou à temps partiel, Jean-Jacques MONGRENIER, a été recruté sur un poste d'agent de services polyvalent en milieu rural le 1er octobre 2024 (il est affecté entre autres à la garderie, au service technique et à l'entretien des bâtiments).



Agé de 17 ans, Enzo LAUNAY a été recruté le 2 septembre 2024 sur un contrat d'apprentissage, pour une durée de deux années, soit jusqu'au 31 août 2026. Il est affecté au service espaces verts où il apprendra le métier de paysagiste avec son maître d'apprentissage, Didier LALY, tout en poursuivant un cursus scolaire à la Maison familiale rurale de Questembert.

FINANCES COMMUNALES

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES...

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Taux de la fiscalité locale (aucune augmentation communale)

Taxe sur le foncier bâti : 33,98%

Taxe sur le foncier non bâti : 44,52%

Taxe d'habitation : 13,23%

Excédent de fonctionnement 2023 : 576 958.81 €

Montant TTC des travaux d'investissement réalisés en 2023 :

Voirie : 178 076 €

Bâtiments : 918 976 €

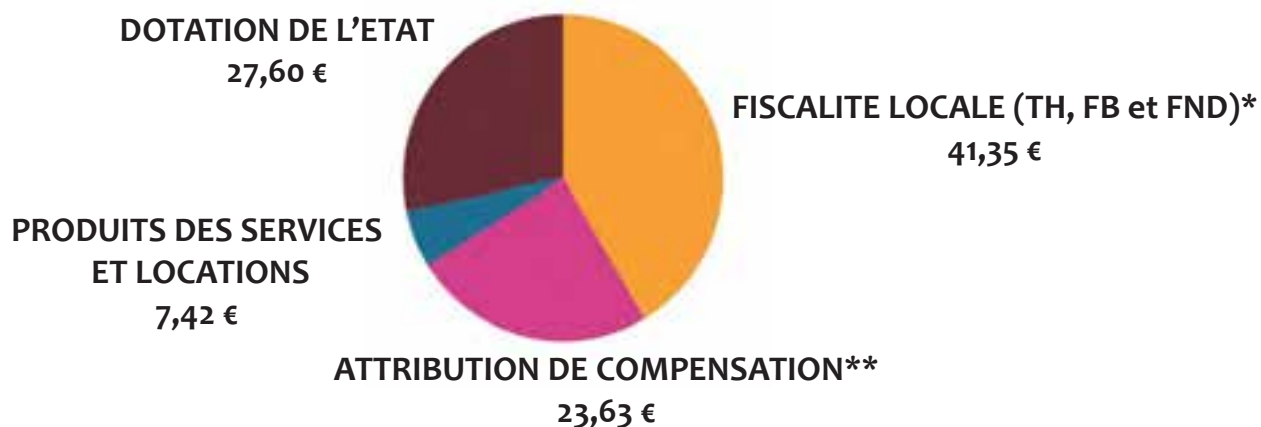
Autres aménagements : 14 980 €



Montant du budget prévisionnel de fonctionnement 2024 : 2 605 542 €

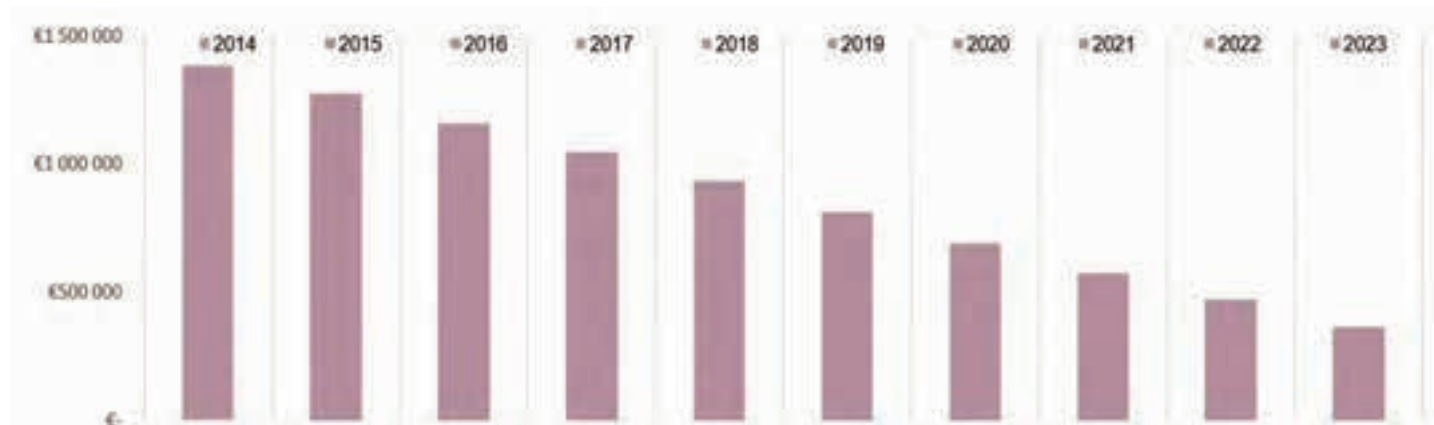
Montant du budget prévisionnel d'investissement 2024 : 4 068 598 €

LES RESSOURCES BUDGETAIRES PREVUES POUR 2024 (détail pour 100 € de recettes)



*Taxe d'Habitation, Taxes Foncières (Bâti et Non Bâti) **Contribution Foncière des Entreprises reversée par Ploërmel Communauté

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE DE 2014 A 2023



L'encours est constitué par la somme en capital des dettes bancaires et assimilées que la commune doit rembourser au 31 décembre. Depuis 2014, la commune poursuit son désendettement puisque l'encours passe de 1 387 116,00 € à 366 727,00 € soit une diminution globale de 1 020 389,00 €. En 2023, cela représente 159,00 € / habitant. La moyenne nationale est de 649,00 €. Force est de constater que la commune possède un faible endettement.

TARIFS COMMUNAUX 2025

	UNITÉS	2025
COURTS DE TENNIS		
Intérieurs (salles du Halgouët et Ville Pelote), court extérieur, adhérents au club (si création)	l'heure	gratuit
CIMETIERE		
Concession pour 50 ans		
Simple (2 m²)	unité	201,00 €
Double (4 m²)	unité	401,00 €
Columbarium		
Concession pour 15 ans	unité	354,00 €
Concession pour 30 ans	unité	708,00 €
LUTTE CONTRE LES NUISIBLES		
Piège à frelons	le piège	4,00 €
Sachet de raticide et souricide	les 25 g	0,20 €
VENTE DE BOIS SUR PIEDS		
Bois divers (hors chêne)	la corde	45,00 €
Chêne	la corde	75,00 €
VENTE DE TERRE VEGETALE	le m³	2,00 €
LOCATION BARRIERES METALLIQUES		
Caution	par barrière	20,00 €
aux particuliers guégonnais (sans caution)	l'unité	gratuit
aux associations guégonnaises		gratuit
aux commerçants guégonnais (avec caution)		gratuit
aux associations de Ploërmel Communauté (avec caution)		gratuit
aux associations extérieures à Ploërmel Communauté (avec caution)	l'unité	1,00 €
PHOTOCOPIES		
Particuliers :		
format A4 noir et blanc recto	l'unité	0,20 €
format A4 noir et blanc recto/verso	l'unité	0,35 €
format A4 couleur recto	l'unité	1,20 €
format A4 couleur recto/verso	l'unité	1,80 €
format A3 noir et blanc recto	l'unité	0,35 €
format A3 noir et blanc recto/verso	l'unité	0,70 €
format A3 couleur recto	l'unité	1,50 €
format A3 couleur recto/verso	l'unité	2,10 €
Associations de GUEGON		
sous réserve d'une utilisation raisonnée	l'unité	gratuit
MEDIATHEQUE : IMPRESSIONS		
la page en noir et blanc	l'unité	0,20 €
la page en couleur	l'unité	1,20 €
MEDIATHEQUE : VENTE D'OUVRAGES		
Vente de l'ouvrage «Si Guégon m'était conté»	l'ouvrage	10,00 €
Vente de l'ouvrage «Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon...»	l'ouvrage	5,00 €
Vente de l'ouvrage «La machine à remonter le temps»	l'ouvrage	1,00 €
Frais d'expédition pour l'ouvrage «Si Guégon m'était conté»	l'envoi	5,00 €
Remplacement carte perdue	unité	1,50 €
Lecteurs de Guégon et réseau Josselin - Forges de Lanouée - Guillac		
Abonnement individuel	annuel	10,00 €
Abonnement famille	annuel	15,00 €
Abonnement bénévole (incluant conjoint et enfants mineurs)	annuel	gratuit
Abonnement demandeur d'emploi (sur justificatif)	annuel	gratuit
GARDERIE PERISCOLAIRE (à compter de la rentrée de septembre)		
Abonnement	trimestre	51,00 €
Carnet de 10 tickets journaliers (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	carnet	32,00 €
Ticket individuel pour une journée (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	l'unité	3,20 €
COMMERCE AMBULANTS		
Droit de place sur le domaine public	la place	gratuit
BADGE ECOSTATION VILLE PELOTE		
Renouvellement en cas de perte	l'unité	30,00 €

TARIFS DES SALLES COMMUNALES 2025

Chauffage *****	Salle du Ponty	Salle de Trégrandeur	Salle de Coet-Bugat	Salle des sports de La Ville Pelote **	Salle des sports Yves du Halgouet ***	Salle du Parc *****	Salle des Fontaines *	Salle de conférence de la médiathèque
JOURNEE DES CLASSES & ARBRE DE NOEL DES ENTREPRISES GUEGONNAISES								
y compris repas de la paroisse	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
ASSOCIATIONS DE GUEGON, PAROISSE, ECOLE de GUEGON								
A BUT NON LUCRATIF - SANS REPAS								
(y compris repas de la paroisse)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
A BUT LUCRATIF								
Repas, buffet, galettes...	84 €	35 €	35 €	Interdit	84 €	Interdit	69 €	Interdit
Loto, bal, vidéo, jeu, concert, spectacle...	84 €	35 €	35 €	Interdit	84 €	84 €	69 €	69 €
PARTICULIERS de GUEGON								
Repas, buffet -1ère journée	158 €	63 €	63 €	Interdit	Interdit	Interdit	63 €	Interdit
Repas, buffet -2ème journée	79 €	63 €	63 €	Interdit	Interdit	Interdit	63 €	Interdit
Mariage -1ère journée	284 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Mariage -2ème journée	158 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Vin d'honneur	37 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
Réunion et conférences	37 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
UTILISATEURS EXTERIEURS (PLOËRMEL COMMUNAUTE)								
Mariage -1ère journée	420 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Mariage -2ème journée	263 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Loto	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	473 €	Interdit	Interdit	Interdit
Bal, spectacle	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	473 €	Interdit	Interdit	Interdit
Repas, buffet, galettes...	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	184 €	Interdit
Arbre de Noël	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
PODIUM								
Association de Guégon	Gratuit	Interdit	Interdit	Interdit	69 €	Interdit	Interdit	Interdit
Association extérieure	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	147 €	Interdit	Interdit	Interdit
DÉPLACEMENT DE MODULES : pour utilisateurs extérieurs : 70 €								
SONO MOBILE pour associations guégonnaises : 20 € par jour si but lucratif								
CAUTIONS								
Par location	500 €	300 €	300 €		500 €	500 €	300 €	500 €
MÉNAGE								
Heures de ménage supplémentaire	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €



* ne sont autorisés dans la salle des Fontaines que les buffets froids.
 ** ne sont autorisés dans la salle des sports de La Ville Pelote que les réunions et les ateliers culturels (salle réunion uniquement).
 *** installation d'une buvette et d'une protection pour le sol de la salle du Halgouet (parquet).
 ***** Les associations guégonnaises utilisant la salle du Parc pour des réunions ou des représentations à caractère répétitif se verront proposer de manière exceptionnelle une convention à facturation unique au prix d'une seule utilisation pour toutes les dates d'utilisation.
 ***** facture de 50 € émise si le chauffage n'est pas éteint à la fin de la location.

VIE ECONOMIQUE

Les Jardins de Clan

Quel est votre parcours ?

Paysagiste de métier, j'ai effectué tout mon cursus de formation en apprentissage, du BEP au BTS. J'ai travaillé en collectivité comme en entreprises privées pendant une dizaine d'années avant d'enseigner à mon tour le métier au sein de plusieurs centres de formation, auprès de jeunes comme d'adultes en reconversion. Depuis mai 2023, je propose mes services en tant que paysagiste à Guégon et ses alentours.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Depuis plusieurs années, nous avons le projet de famille d'acheter un ancien bâtiment à rénover pour y aménager un lieu d'accueil touristique autour du végétal et de la nature. Nos recherches nous ont amenés à Guégon. Le démarrage de l'activité de paysagiste est la première étape d'un projet de plus grande envergure.

En quoi consiste votre activité ?

Je conçois avant tout mon activité comme un service de proximité. J'accompagne chaque client de façon personnalisée dans l'entretien de son jardin. J'effectue avec mon équipe la tonte des pelouses, la taille des végétaux et le désherbage écologique des allées. En fonction des demandes, je peux également proposer des prestations d'aménagement paysager ou encore de l'accompagnement au potager. De plus, l'entreprise individuelle étant adhérente à une coopérative de service à la personne agréée, la clientèle peut bénéficier immédiatement d'un crédit d'impôt de 50%.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Depuis mon installation, j'ai fait de belles rencontres avec des personnes véritablement passionnées par le jardin, qui apprécient un service sur mesure. Chaque jardin est différent et requiert de s'adapter aux attentes et besoins des clients. La fidélisation de la clientèle et le bouche à oreille nous permettent d'affirmer que la satisfaction est au rendez-vous.



Quels sont vos projets pour la suite ?

L'entreprise a accueilli Laouen, apprenti en Brevet Professionnel « Aménagements paysagers » originaire de Lohat. Le développement de l'activité m'amène à prévoir également deux nouvelles embauches dans les mois à venir : la pérennisation d'un poste de chef d'équipe, actuellement occupé en intérim par Thierry, et l'arrivée de ma compagne Mathilde pour des missions à la fois administratives et de terrain. Si la dynamique se poursuit, il pourrait y avoir d'autres arrivées dans l'année à venir. De plus, nous allons élargir le panel des prestations proposées à travers le développement d'une offre d'entretien des espaces enherbés en éco-pâturage, à destination des particuliers comme des entreprises et collectivités, mais aussi la mise en place d'actions de formation (taille de fruitiers, mise en place et entretien du potager, etc.) et la vente et livraison de produits de paillage aux particuliers (miscanthus, chanvre, copeaux de bois).

Contact : 06.81.40.70.56 / lesjardinsdeclan@gmail.com
Eric ALLAIN - 21 Clan - 56120 GUEGON

VIE LOCALE

Festivités de Noël

Un week-end riche en animations pour cette mi-décembre. La municipalité avait proposé un **SPECTACLE-CONTE PYROTECHNIQUE** devant l'église. Un ravissement pour les petits comme pour les grands : le conte projeté sur grand écran de la Tournée du Père Noël était ponctué de feux d'artifice colorés et scintillants. Grâce à un mapping de lumières, l'église fut magnifiquement mise en valeur tout le long du spectacle. Merci au Comité des fêtes de Guégon pour la surveillance et la sécurité du site.



Toute la journée du samedi, la **4ÈME ÉDITION DE TALENTS ET TERROIR** a connu un franc succès !

Le Clan des Cinq et la médiathèque, organisateurs de cet événement sont très satisfaits de cette édition. Merci à eux ! Prochaine édition en 2025 !

Et un grand merci à l'APEL de l'Ecole St Gildas qui a tenu les buvettes, les stands de crêpes et gâteaux tout le long de cette journée.

Inauguration d'une fresque murale

Inauguration de la fresque du transformateur, rue du Ponty, réalisée par les enfants de l'école Saint-Gildas sous la houlette de Anne COURTINE, pastelliste de France.

Cette opération a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Guégon, Morbihan Énergies et Enedis. Celle-ci a fait l'objet d'une convention définissant les modalités d'intervention technique et financière des différents partenaires.

Coût des travaux : 2150 € (150 € de peinture et 2000 € pour l'intervention de Anne COURTINE) subventionnés à hauteur de 1000 € (500 € de Enedis et 500 € de Morbihan Energies).



De gauche à droite sur la photo : Corinne PERRE, adjointe, Paul MOLAC, député, Marie-Noëlle AMIOT, maire et Anne COURTINE.

Arbre de Noël du personnel communal



Le père Noël est passé déposer des cadeaux aux petites têtes blondes du personnel communal.

Un moment convivial partagé avec les élus et les agents communaux accompagnés de leurs enfants.

Médiathèque Le Pré@ux Bulles



Vendredi 22 décembre, les résidents de «Ages et vie» sont venus pour une première séance de **CINÉMA**.



Le 13 décembre, 19 enfants ont participé à l'**APRÈS-MIDI DE NOËL** : lectures, bricolages et arrivée du Père-Noël. Sourire, bonne humeur, magie et des bénévoles motivés.



Des **CALENDRIERS DE L'AVENT** (enfants et adultes) ont été créés sous forme de quizz, charades....

Parmi les 12 enfants participants, c'est Malory ALLAIN qui remporte la victoire.

Du côté des adultes, c'est Mailys PIOGER qui gagne face à 16 autres participants.

Maison de santé : Arrivée du Docteur Margot FERRY



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis médecin généraliste diplômée des facultés de Paris VII pour l'externat, et Lyon I pour l'internat.

J'ai réalisé mon mémoire en 2019 sur le transfert en médecine générale, et soutenu en 2020 une thèse sur l'image du corps dans la psychose et la prise en charge somatique des patients atteints de pathologies mentales sévères.

J'ai ensuite travaillé à l'hôpital psychiatrique du Vinatier pendant un an, puis aux urgences de Vienne pendant un an et demi en alternance avec des remplacements de médecine générale en milieu rural et en montagne. Ayant effectué mes stages de médecine générale en Ardèche et quelques remplacements en Ardèche et dans les Alpes, j'ai suivi les formations "Médecin Correspondant Samu" afin d'assurer les premiers soins avant l'arrivée du SAMU lorsque celui-ci se trouve loin.

Au terme de nombreux remplacements et journées ponctuelles dans différentes urgences, j'ai pris la décision de m'installer.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Mes nombreux remplacements en cabinet m'ont donné une idée assez globale de ce qui rendait l'installation et l'exercice en médecine générale si peu attractif aujourd'hui. J'ai donc des critères assez stricts sur ce que je veux et ne veux pas dans l'optique que ma pratique reste à la hauteur de mes exigences et sans que ma vie ne devienne un enfer. Le cabinet de Guégon offrait à la fois des conditions de travail agréables, de bons locaux, des collègues adorables, une patientèle aimable et des conditions d'installations très facilitées par Madame le Maire qui a vraiment tout mis en œuvre pour que je me sente accueillie.

En quoi consiste votre activité ?

La médecine générale est, plus que jamais une médecine très polyvalente, et qui soutient à bout de bras le système de santé et les patients, face au manque de médecins et notamment de spécialistes, aux urgences débordées, au manque de places d'hospitalisation et au vieillissement de la population. Notre travail est d'accueillir, d'écouter, de dépister, de diagnostiquer, d'accompagner, d'orienter, de traiter... tous types de pathologies et de souffrances, qu'elles soient physiques ou psychiques, ce qui va souvent de paire. Plus quelques petits gestes techniques que nous pouvons effectuer au cabinet.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Je ne regrette certes pas d'avoir choisi d'exercer à la campagne. Pour avoir brièvement exercé en ville à Lyon, je préfère de loin être ici. Je trouve que globalement les personnes que je soigne sont aimables et ont un comportement respectueux, et j'ai envie de m'investir pour les soigner au mieux de mes capacités. J'ai repris les formations, car j'ai retrouvé le temps, l'organisation et l'envie pour le faire. Toutefois, les difficultés de notre système de santé et notamment de la médecine libérale se font sentir plus que jamais lorsqu'on est installé, et je ne suis pas étonnée du nombre de burn out et de troubles anxio-dépressif chez les généralistes en France. J'entends souvent des plaintes concernant les délais de rendez-vous, ou le fait qu'on ne travaille pas le week-end ou jusqu'à tard le soir, et je comprends la détresse des patients, mais je dois préciser que le "vieux médecin de famille" qui sert d'exemple aux générations plus âgées avait chez lui une femme pour s'occuper de son ménage, de la cuisine, des enfants, de l'administratif... ce qui n'est pas mon cas. Trouver un équilibre est une nécessité pour ne pas craquer.

Vos projets ?

J'ai de nombreux projets, notamment de cursus de formation pour les années à venir, afin d'enrichir ma pratique et de la diversifier. Pour le reste, étant jeune et n'ayant pas encore fondé de famille, je ne saurais le dire !



Talents et Terroir : 4ème édition

Une quarantaine d'exposants a présenté leurs talents cachés et a pris du plaisir à partager leurs créations multiples et variées avec un public venu nombreux.

Cette année, l'ARC (Arradon Radio Commandée) a fait connaître le radio modélisme qui a été apprécié par les Guégonnais.

Le Clan des Cinq et la médiathèque vous donne rendez-vous pour la 5ème édition en 2025.



VIE DES ASSOCIATIONS

ESG Foot-Basket



La section foot des ESG, avec le district du Morbihan, a organisé une séance de découverte du **FOOT EN MARCHANT**. Très belle découverte de cette version adaptée de ce sport, ouverte à tous et sans limite. Une quinzaine de participants et de spectateurs s'était donnée rendez-vous.

Association de Motocross Guégonnaise



Remise des prix de la @liguemotobretagne pour clôturer cette saison 2023 !

Cinq pilotes de l'AM Guégonnaise étaient récompensés. Encore bravo et félicitations à : Alan HARNOIS (Champion de Bretagne de Motocross MX2), Adrien LAMOUR (Vice champion de Bretagne de Motocross MX1), Vincent PUREN (Champion de Bretagne Enduro E1 et Champion de Bretagne d'endurance tout terrain ESPOIRS : Livio HAYS (Minicross 50cc) et Liiam ROUSSEAU (Minicross 50cc).

Sans oublier notre futur licencié et jeune Guégonnais, Tom AUTRUSSEAU (Champion de Bretagne d'Enduro Kid).



Une équipe dynamique pour accueillir près de 400 joueurs au LOTO !



Championnat de France des Sables - Hossegor (40)

Deux pilotes de l'AM Guégonnaise étaient à la Ronde des Sables de Hossegor !

Damien GILLARD (#256) était accompagné sur cette course de Samuel HAYS (#461), qui lui effectuait son baptême du bac à sable.

Après 2h30 de course non-stop, Damien sort son meilleur résultat avec une 139ème place et Samuel termine 322ème sur 450 pilotes.

Club des Aînés



Un bon moment de partage et d'échanges lors du **REPAS DE NOEL** organisé par le club des Aînés de Guégon à la salle du Ponty. Les sourires en disent longs.

L'atelier du Père Noël



Comme tous les ans, Julien LE BRETON, a décoré et illuminé avec grands soins son **ATELIER DU PÈRE NOËL** au Clos Perret. Le jour des festivités, il a proposé une visite de son atelier avec une photo avec le père Noël pour les enfants et vin chaud pour les parents à la clé ! Il y avait foule rue de Bisoizon !

Musique à Mongrenier



Pour clôturer ces festivités, l'association Musique à Mongrenier avait invité Cheik Tidiane Dia pour un **CONCERT DE KORA** (instrument traditionnel d'Afrique de l'Ouest ou harpe africaine). Ce fut un moment suspendu et méditatif, plein d'émotion. Un vin chaud, offert par l'association, a clôturé ce bel après-midi dominical.

Twirling Club Guégon



Des bénévoles impliquées et souriantes pour accueillir des visiteurs au **VIDE-GRENIER** qui a comptabilisé 420 entrées avec 50 exposants à la salle du Halgouët.

ECHOS DU MOIS



Véritable succès du **TÉLÉTHON À SAINT-SERVANT** ! Cette année, la raquette guégonnaise a rejoint l'aventure et Aïda a joué de ses ciseaux ! Bravo aux organisateurs et aux participants.



Alexis **BELLANGER** a bien fait les choses au championnat de France Handisports de St Nazaire puisqu'il a explosé tous ses temps. Il finit donc à la 3ème place au classement général (classement sur l'ensemble des épreuves) et en catégorie JUNIOR. Alexis est donc 3ème Français !!! Félicitations !!!

EXTRAITS DE DELIBERATIONS DU 31 JANVIER

JANVIER 2024

LOT. LA CLEF DES CHAMPS : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Les acquéreurs des lots n°1 et n°2 du lotissement communal « La Clef des Champs » ont constaté, lors de l'intervention de leur terrassier, que leurs terrains manquaient de stabilité. Vérification faite, il s'avère que le sol de ces lots a été remblayé à une époque indéterminée. Ce remblaiement rend nécessaire la réalisation de travaux supplémentaires pour permettre les constructions prévues.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la prise en charge du coût des travaux supplémentaires d'un montant de 8 000 € HT par lot.

ACQUISITION D'UN TERRAIN AVENUE DE LA VILLE PELOTE

Un particulier propose à la commune de céder à l'euro symbolique une bande de terrain le long de sa propriété située avenue de La Ville Pelote, grâce à laquelle il serait possible d'aménager un sentier piétonnier sécurisé. Madame le Maire précise que l'avenue de La Ville Pelote est régulièrement utilisée par les élèves de l'école se rendant au complexe sportif. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'acquisition de ce terrain d'une superficie d'environ 100 m², les frais de bornage et d'actes étant à la charge de la commune.

MAISON DE SANTÉ : SERVITUDES DE PASSAGE ET MODIFICATION D'ACCÈS

Dans le cadre de la construction, par une professionnelle de santé, d'un cabinet médical sur un terrain privé, rue des Rosiers, à proximité immédiate de la Maison de santé communale, il convient d'établir des servitudes de passage afin de permettre l'accès et le raccordement du futur bâtiment aux différents réseaux.

Le Conseil municipal approuve les servitudes présentées.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES 2024

Le Conseil municipal demande au Maire de verser à M. le Recteur de Guégon, les indemnités de gardiennage d'églises de l'année 2024, d'un montant de 474,22 €.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2024 AUX ASSOCIATIONS

Hélène LE LABOURIER, Adjointe, expose aux membres du Conseil municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2024, présentés par les associations et examinés par la commission « finances » réunie le 17 janvier 2024.

Le Conseil municipal vote les subventions suivantes pour 2024 :

Associations	Montants
ACCA GUEGON (piégeurs)	650 €
ASS. FAMILLES RURALES GUÉGON	600 €
AMICALE DU PERSONNEL GUÉGON	1 000 €
ANC. COMBATTANTS FNACA GUÉGON	350 €
ASS. MOTOCYCLISTE GUÉGONNAISE	230 €
AVEL NEVEZ - Fonctionnement	300 €
AVEL NEVEZ – Organisation Fête de la Musique	4 200 €
BADMINTON GUÉGONNAIS	300 €
CAVALIERS VALLÉE DE L'OUST	140 €
CLUB DES AINÉS DE GUÉGON	200 €
COMITÉ DES FETES DE GUÉGON (COBG)	2 500 €
COMITÉ DES FETES DE TREGANTEUR	265 €
DA WEKON – THEATRE GUÉGON	335 €
ENFANTS DE SAINT GILDAS - ESG GUÉGON	4 945 €
GYMNASTIQUE POUR TOUS	700 €
GYMNASTIQUE POUR TOUS (exceptionnelle 2024)	300 €

MUSIQUE A MONGRENIER	450 €
APEL – ÉCOLE SAINT GILDAS	8,50 € / élève
AMICALE LAÏQUE DE GUÉGON	8,50 € / élève
LES PETITS POUSETS GUÉGON	350 €
LA RAQUETTE GUÉGONNAISE	675 €
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	1 050 €
TWIRLING CLUB DE GUÉGON	650 €
PYUNDAI – SPORT MÉCANIQUE	130 €
L'ATELIER DU PERE NOËL	150 €
VIGILANCE	200 €
SAKURA KAN	200 €
CAFÉ DE L'AUDIENCE	450 €
ACADÉMIE SABRE LASER GUÉGONNAISE (ASLG)	200 €
BANQUE ALIMENTAIRE DU MORBIHAN	600 €
AMICALE DONNEURS DE SANG PAYS DE JOSSELIN	200 €
CHORALE LES VOIX DE L'OUST (Josselin)	220 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	150 €
SECOURS CATHOLIQUE JOSSELIN	170 €
ARABESQUE	5,50 € / enfant, mini. : 50 €
JUDO-CLUB JOSSELINAIS	5,50 € / enfant, mini. : 50 €
RUGBY CLUB BROCELIANDE OUST	5,50 € / enfant, mini. : 50 €
SOUVENIR FRANCAIS DU PAYS DE JOSSELIN	200 €
COMICE AGRICOLE DU PAYS DE L'OUST ET DU LIE	755 €
AMICALE SAPEURS-POMPIERS – 56 (PUPILLES)	100 €
RÊVE DE CLOWN	50 €
LA SANTÉ DE LA FAMILLE PLOËRMEL	50 €
SOLIDARITE PAYSANS	100 €
GLENN HOËL – ENFANCE MALTRAITÉE	200 €

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – MUSIQUE A MONGRENIER

L'association « Musique à Mongrenier » organise un fest-noz à Guégon le 10 février 2024, à l'occasion de la sortie de l'album d'un important groupe de musique traditionnelle. Une manifestation est organisée dans chaque département breton, pour le Morbihan, c'est la commune de Guégon qui a été choisie.

Cet évènement engendre cependant des frais pour lesquels l'association sollicite de la municipalité une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 360 €.

Le Maire précise que la commission « finances », réunie le 17 janvier dernier, a proposé de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité (abstention de la minorité), décide de verser à l'association « Musique à Mongrenier » une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

REMBOURSEMENT DE FRAIS A UNE ASSOCIATION

Le comité des fêtes de Coet-Bugat a fait réaliser en 2023 des travaux de réfection des enrobés de la salle des fêtes lui appartenant à Coet-Bugat, au n°1 rue de l'Yreux. Avec l'accord de la municipalité, une partie des travaux a été réalisée sur un espace public (en accotement, entre le bâtiment et la voie communale), sur une surface d'environ 80 m², pour un coût de 2 320 €.

Le comité des fêtes sollicite aujourd'hui le remboursement de cette somme.

Le Conseil municipal décide de verser au comité des fêtes de Coet-Bugat une somme de 2 320 €, en remboursement de travaux précisés ci-dessus.

ÉGLISE DE COET-BUGAT - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHARPENTE ET DE LA COUVERTURE

L'église de Coet-Bugat nécessite des travaux importants de réfection de charpente et de couverture, au niveau du chœur et des transepts.

Le coût de ces travaux est estimé à 140 000 € HT.

Mme le Maire précise que dans un délai de quatre à cinq années, une seconde tranche de travaux est préconisée, sur les parties restantes de l'édifice, pour un montant estimé à ce jour à 180 000 € HT.

Pour des raisons budgétaires, Mme le Maire propose de réaliser les premiers travaux (chœur et transepts) sur l'exercice 2024.

Le Conseil municipal approuve le programme de travaux de charpente et de couverture à réaliser sur l'église Notre-Dame de Coet-Bugat et sollicite de la région et du département des subventions pour le financement de ces travaux.

SALLE POLYVALENTE YVES DU HALGOUET – ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le complexe polyvalent Yves du Halgouet, construit en 1976, avenue de La Ville Pelote, est en mauvais état général. Très énergivore, il nécessite régulièrement des travaux d'entretien. En outre, des infiltrations sont fréquemment constatées dans les différents locaux du complexe.

Ce bâtiment doit donc faire l'objet de travaux importants, afin de permettre la poursuite de son utilisation dans des conditions normales de fonctionnement et de sécurité. Afin d'étudier les différentes possibilités sur l'avenir du complexe (réhabilitation, déconstruction-reconstruction ...), Madame le Maire propose qu'une étude de faisabilité soit réalisée par un cabinet spécialisé et que cette affaire soit suivie par la commission sports & associations.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation d'une étude de faisabilité relative aux futurs travaux à effectuer sur le complexe polyvalent Yves du Halgouet.

GARANTIE D'EMPRUNT – SAD'HLM AIGUILLON CONSTRUCTION

Le Conseil municipal accorde la garantie de la commune à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 247 189 euros, souscrit par la SA d'HLM AIGUILLON CONSTRUCTION auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le Conseil municipal décide de créer un poste d'apprenti au service espaces verts pour la préparation du diplôme du CAP pour une durée de deux années.

VIE LOCALE

Voeux de la municipalité



La traditionnelle **CÉRÉMONIE DES VOEUX** est l'occasion de se retrouver pour faire une rétrospective de l'année écoulée et se projeter sur l'année à venir ; mais également remercier tous les acteurs qui oeuvrent pour que Guégon soit une commune où il fait bon vivre.

Ce fut également l'occasion de présenter à la population le film, réalisé par Ludovic MARREAU, Guégonnais, afin de promouvoir les atouts de notre commune.

Recensement de la population

La campagne officielle de **RECENSEMENT DE LA POPULATION** menée par l'INSEE s'est déroulée du 18 janvier au 17 février 2024 sur la commune de Guégon.

Les données collectées sont utilisées à des fins statistiques par l'INSEE. Certaines subventions dépendent, aussi, du nombre d'habitants par commune.

Des agents recenseurs ont été recrutés pour cette période. De gauche à droite : Doris MOSKAL, Rachel GOUGEON, Lucile LE VAILLANT, Hélène MAINGUY et Jean-Jacques MONGRENIER.

Un beau travail des agents recrutés et de notre personnel Tatiana DANO et Françoise PICHARD.



Médiathèque Le Pré@ux Bulles



Dans le cadre de la **NUIT DE LA LECTURE**, nos deux bénévoles Sylvie DESHAIES et Sylvie GIRARD sont venues durant une heure le mercredi 24 janvier, raconter de belles histoires à une quinzaine d'enfants sur le thème du corps.

JANVIER
2024

VIE DES ASSOCIATIONS

ESG Foot-Basket



Une belle ambiance à la **SOIRÉE TARTIFLETTE** des ESG comme à l'accoutumée. Environ 350 convives sur place ou à emporter ont pu apprécier la délicieuse tartiflette.



La bonne **GALETTE DES ROIS** méritée pour les jeunes pousses des ESG Foot. Après l'effort, le réconfort ! Bravo aux jeunes sportifs et aux bénévoles qui les encadrent !

Les Cavaliers de la Vallée de l'Oust



L'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** s'est déroulée en présence d'une cinquantaine d'adhérents et de la présence très appréciée d'un représentant de la municipalité de Guégon.

Le bureau est composé de Thierry LORANT, Président, Didier PICARD et Jean-Marc ALLIO.

Familles rurales de Guégon



Un succès incontestable pour le 1er **CONCOURS DE BELOTE** avec 40 équipes !

Félicitations au Président et aux membres de l'association pour l'organisation de ce bel après-midi. 23 lots ont été distribués : 1er lot pour Julien HUET et sa fille, 2ème lot pour Marine JEHANNO et Patrick JACQUES et 3ème lot pour André LE GUEVEL et Joël CADORET. Les membres de cette association œuvrent toute l'année scolaire pour aider les enfants à faire leurs devoirs. Merci à eux.

VIE DES ASSOCIATIONS

Vigilance - Sakura Kan

FETONS LES ROIS !

En ce début d'année, Sakura Kan s'est associée à Vigilance.

La salle du Ponty s'est vite remplie de visages souriants et amicaux, et même si certains ne se connaissaient pas, l'ambiance fut chaleureuse et a permis de faire de belles rencontres.

Ce fut aussi l'occasion de nous retrouver autour de l'incontournable galette des rois et d'un petit verre de cidre.



Un grand merci aux élus de Guégon et de Taupont pour leur présence amicale et leur réactivité et de nous avoir permis de continuer nos activités dans les meilleures conditions, suite aux dégâts causés par la tempête, à la salle de la Ville Pelote.

Sakura Kan



STAGE A DINARD

C'est avec enthousiasme que nous prenons la route en direction du Campus Sport Bretagne de Dinard, qui comme chaque année, met à notre disposition ses infrastructures techniques et sportives, avec un service de qualité, et cette année la possibilité d'accéder au sauna et au bain glacé. Ce stage 2024, nous l'avons mûri, réfléchi. Chacun s'est investi pour amener un nouveau souffle, de nouvelles idées, de nouveaux défis.

Nous avons commencé par un vendredi soir très actif afin de mettre nos organismes en condition. 7h00 du matin samedi, nous étions sur le pied de guerre pour une série de Geiko (combat) jusqu'à 8h00, avant un petit déjeuner très attendu et une journée de travail intense, qui s'est prolongée tard dans la soirée.

Nouveauté cette année : structurée en binôme, chaque équipe a préparé en secret, un exercice à partager avec les autres membres. Cela a donné

quelques bons moments de convivialité mêlant exercices et culture japonaise. Puis les heures se sont enchaînées entre pratique et formation, Katas et Geiko. Après 3 jours intenses, entre courbatures et fatigue, il nous reste le plaisir de nous être retrouvés dans d'excellentes conditions, d'avoir partagé, chacun à notre niveau, des instants de cordiale sportivité.

Merci à tous.

La Raquette Guégonnaise



UNE SOIREE CONVIVIALE

Régalade à la soirée raclette pour les adhérents de l'association de tennis de table !

20 - Bulletin municipal 2024

Comité des Fêtes de Guégon



SUCCES AU LOTO

528 personnes se sont rassemblées pour tenter leur chance au premier loto de l'année !

Gymnastique Pour Tous



Faute de moyens et aussi d'animatrice pour les cours du jeudi, l'association tenait sa dernière **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** en ce début d'année. Merci aux bénévoles pour leur implication !

Twirling Club Guégon



Le **SPECTACLE DE MAGIE** organisé par la Guegon's team a rassemblé 100 personnes pour un spectacle de 1h30 pour le plus grand plaisir des enfants.

ECHOS DU MOIS

ASSEMBLEE GENERALE GLENN HOEL : En 2023, il y a eu 54 interventions dans les établissements scolaires sur le thème de la maltraitance des enfants, les dangers des écrans, des réseaux sociaux, des jeux vidéo, des ondes électromagnétiques...



- 2 conférences adultes "Dangers des écrans et des réseaux sociaux - Harcèlement cyber harcèlement cyber sécurité" à Merdrignac et La Gacilly.

- 22 réunions-rencontres dans les activités diverses.

Un grand projet pour notre petite association a été la réalisation de notre chanson-vidéo 119 avec l'école St Joseph de Neulliac et le collège St Louis de St Jean-Brévelay, en partenariat avec Pascal VIGNERON et Nora DARANI du SNATED 119 (Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance En Danger) à Paris. Ce projet a reçu le soutien du département du Morbihan et celui de la région Bretagne. Pour le financer, nous avons fait appel aux sponsors, mairies, particuliers... ! www.glenn-hoel.com

Diffusée pour la première fois en 2022, « Le château de mes rêves » est une émission télévisée diffusée sur la chaîne M6 du lundi au vendredi à 17h. Le principe : suivre des couples et des familles qui deviennent propriétaires d'un château. Parmi elles, une famille installée sur la commune qui retape un manoir du XVIe depuis 2 ans.

Shari et Geoffrey achètent **LE MANOIR DE LA VILLE-ES-VENTS**, ancienne seigneurie qui s'appelait La Ville-Even (5 étages, 11 pièces, 600 m², 27 portes et fenêtres). La famille est sous le charme et signe dans la foulée. Depuis un an, les travaux ont bien avancé. Le couple a de l'énergie à revendre et transmet son amour de la rénovation à ses 4 enfants. Une véritable aventure familiale ! Et c'est en octobre qu'une équipe de tournage de cinq personnes a débarqué. Le couple envisage une ouverture médiévale fantastique sur un week-end en septembre.

En attendant, la famille poursuit son planning, jonglant entre vie professionnelle, moments en famille et travaux. Une vie à 100 à l'heure qui leur correspond parfaitement et qu'ils ont hâte de partager avec les téléspectateurs et les habitants du territoire.

Extrait article du Ploërmelais (02/01/2024)



STAGE DE QI QONG avec l'association EQUILIBRES

Chacun pratique à sa mesure en fonction de ses propres capacités. L'objectif d'une pratique régulière est de se maintenir en bonne santé tant mentale que physique. La pratique du Qi Gong est de plus en plus recommandée par les médecins. Le premier cours de découverte est gratuit.

Les Ateliers du Samedi (deuxième samedi de chaque mois) sont ouverts à tous et toutes (Dojo de Sérent). Les cours sont dispensés sur quatre communes : Sérent, Malestroit, Guégon, Ploërmel. A Guégon ils sont dispensés le lundi à 17h20 et le vendredi à 9h à la salle annexe.

Plus d'informations au 06 09 31 08 02 ou sur www.equilibres.fr

VIE LOCALE

Médiathèque Le Pré@ux Bulles



Lors de la **TOMBOLA DE LA BONNE ANNÉE**, 15 personnes ont été tirées au sort sur plus de 105 tickets déposés dans la boîte. Différents lots ont été offerts (carnets, livres, abonnements à la médiathèque, jeux de société). Malika LAMBALLE a remporté le 1er lot.

L'association Philomèle a proposé sa première **SÉANCE D'ÉVEIL À LA MUSIQUE** pour les 0-3 ans, accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents. Les bébés apprentis musiciens ont ainsi découvert les instruments et



bougé au rythme de la musique...

Février a été aussi le début de l'**ATELIER MENSUEL « JEUX D'AIGUILLES »** (chaque 3ème mardi du mois), alliant tricot et crochet.

L'**ATELIER « L'HIVER, LES 5 SENS »** le mercredi 28 février a réuni 16 enfants : lectures, peintures avec des glaçons, neige artificielle, bonhomme de neige, découverte fruits de saison et jeu du goût

VIE DES ASSOCIATIONS

Sauvegarde du Patrimoine ESG Foot-Basket



Des élèves militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan sont intervenus pour nettoyer le monument de Pont-Josselin et les deux stèles de Boccabois avec l'aide de bénévoles de l'association de sauvegarde du Patrimoine.



2ème **LOTO** de l'année grâce à une équipe aux milles sourires pour le bonheur des joueurs et joueuses.

Pyundaï



Une salle comble pour le **LOTO** de l'association Pyundaï-Hug Compétition.

Association Motocycliste Guégonnaise

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES SABLES - ENDUROPALE DU TOUQUET (62)

4 pilotes de l'AM Guégonnaise étaient donc engagés ce week-end sur la mythique épreuve de l'Enduropale du Touquet site officiel, pour 3 heures de course non-stop et 1300 pilotes au départ !

Un grand BRAVO à eux pour leur participation et leur performance !

- #133 - Adrien LAMOUR = 112ème (11 tours)
- #256 - Damien GILLARD = 251ème (10 tours)
- #1231 - Samuel HAYS = 558ème (8 tours)
- #978 - Vincent PUREN = Casse mécanique (6 tours)



Musique à Mongrenier

GROS SUCCES AU SUPER FEST-NOZ

«L'association est sortie de sa zone de confort, avec l'organisation d'un super fest-noz avec le groupe DIGRESK en tête d'affiche ! A l'occasion de la sortie de leur 6ème album « REKAP », Digresk voulait une date unique dans chaque département breton. Ayant des affinités avec le groupe, c'est Guégon qui est retenue ! Deux autres groupes viennent compléter la programmation : FORZH PENAOS (Breizh Folk Jazz), TRISKILL (Breizh Métal) ainsi que le duo GUILLARD/LEMASSON. Avec, à la rescousse, « HELLEAN FESTIF », organisateur du festival « Le Sonneur est dans L'Pré », l'organisation du « Very Big FEST-NOZ » est lancée. Habitues à ce genre de manifestation, leurs compétences et le potentiel de bénévoles furent essentiels le jour « J ».

Plus de 700 personnes, venues des quatre coins de Bretagne, étaient au rendez-vous : un mélange de générations qui prouvent l'engouement et l'attachement aux racines musicales et danses traditionnelles de notre région. J'en profite pour remercier tous nos partenaires, acteurs essentiels dans l'organisation. Un grand merci également à la municipalité pour leur soutien aussi bien financier que matériel. Merci également à l'équipe des services techniques pour leur disponibilité.» Pierre FLOCH



Sauvegarde du Patrimoine



REMISE DE MEDAILLE DE LA COMMUNE

L'association de sauvegarde du patrimoine de Guégon a été créée en décembre 1984 et enregistrée à la sous Préfecture de Pontivy le 15 janvier 1985.

Christian TRILLAT était le Président, Gérard LE JELOUX et Agnès EON en faisaient déjà partie. A cette époque, les besoins étaient très importants en entretien et en restauration et les bénévoles de l'association vont s'atteler à cette tâche. Christian faisait le tour de la commune pour sélectionner les sites qui avaient besoin d'être rénovés en priorité et il a fallu trouver de l'argent pour faire ces travaux.

Des donateurs de la commune ont remis parfois des chèques pour l'association pour effectuer des travaux, parfois des artisans ont été sollicités. Lors de réunions, il a été envisagé de faire une brocante tous les lundis de Pâques, d'organiser des repas, des bourses aux affaires et des lotos. Par ailleurs, Christian a envisagé de poser des pierres

plates à la chapelle Saint Antoine avec l'accord de la propriétaire bien avant qu'elle ne soit cédée à la commune pour le franc symbolique. On peut vivement remercier Christian pour son engagement sans faille pour préserver le patrimoine guégonnais.

Théâtre Da Wekon



Les troupes enfants et adultes ont remporté un vif succès avec les pièces, « Le roi des vendeurs » de J. ROBERT et « Le tablier, le képi et la soutane » de J. DUBOIS. Nous avons malheureusement dû refuser du monde le dernier dimanche. Nous en sommes désolés. Pour palier à ce problème, nous avons décidé pour la saison 2025, de remplacer la représentation du vendredi soir qui attire moins de monde par un troisième dimanche. Les réservations par téléphone seront possibles.» nous indique Virginie MARET, Présidente.

Nous vous donnons rendez-vous les 22-23 FEVRIER et les 1er, 2 et 9 MARS 2025 pour de nouvelles représentations.

Pièce enfants : « Les Braquignols » d'Olivier TOURANCHEAU

Pièce adulte : « Il est minuit Docteur Ivanov ! » De Jérôme VUITTENEZ

La Raquette Guégonnaise



TOURNOI AMICAL DE TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table local a organisé un tournoi amical ouvert aux non licenciés et licenciés FFTT loisir le samedi 24 février. Celui-ci avait pour objectif de faire découvrir le tennis de table aux jeunes, à leurs parents et amis et d'offrir la possibilité aux licenciés loisirs des clubs voisins de se rencontrer pour taper dans la petite balle blanche. 24 joueurs débutants se sont affrontés dans deux tableaux différents toute la soirée. Les trois premiers de chaque tableau ont été récompensés avec des coupes et des médailles. Au cours de la soirée, le montant total des inscriptions (3€ / joueur) a entièrement été redistribué en bons d'achats de 30€ et 40€ par tirage au sort.

Sur la photo de gauche à droite : sur le podium Enzo GUILLO, Guillaume DAVID, Antoine CARLE et François LORIC (Président) au micro.

Amicale Laïque de Guégon



Sandrine LE MEVEL HUSSENET, Gwénola URIEN et Mia nous ont fait entendre leurs **CONTES AU COIN DU FEU** pour petits et grands. Après un goûter partagé offert par l'amicale, les enfants sont descendus à la Salle des Fontaines pour entendre lectures et contes qui leur étaient dédiés, tandis que parents et autres adultes ont pu profiter de contes, puis de lectures sensorielles proposées par Sandrine, professeur de lettres et d'Histoire au Lycée Ampère (Josselin).

Les fonds récoltés ont permis de financer une intervention musique à destination des élèves de maternelle du groupe scolaire intercommunal Suzanne Bourquin.

Club des Aînés

Des bénévoles toujours sur le pont pour aider à l'organisation du **LOTO**, et qui tentent leur chance aussi !



ECHOS DU MOIS



La **FNATH** est une Fédération Nationale qui a plus de 100 ans. Elle défend toutes sortes de pathologies : handicap, accident du travail, de la route et maladie. Des bénévoles assurent les permanences, accompagnés d'un conseiller juridique. Celui-ci aide les personnes dans les démarches et les défend devant les tribunaux. La permanence a lieu à Josselin au Rocher Bleu, le 2ème jeudi de chaque mois de 14h à 15h.



Assemblée générale de l'**AMICALE DES DONNEURS DE SANG**.

Médiathèque Le Pré@ux Bulles



LES MOTS EN FÊTE : l'animation de printemps du Réseau des médiathèques du pays de Josselin (Guégon, Josselin, Guillac et Lanouée) a fait son retour du 16 au 21 mars autour des mots et de la poésie.

Plusieurs animations furent proposées dans les différentes médiathèques. A Guégon, **Béatrice TUIZER** est venue exposer ses poésies de papier. Elle a ensuite proposé un atelier pour découvrir comment les fabriquer qui a beaucoup plu !



Animations sportives et Atouts Jeunes pour les vacances d'hiver



Au programme de ces vacances d'hiver : du **BASKET** pour 30 enfants de 6 à 15 ans qui se sont familiarisés avec le ballon orange en apprenant à dribbler, passer, shooter avant de terminer par un petit tournoi.



Et un tournoi de **FUTSAL** pour 36 enfants de 6 à 15 ans. Après un échauffement ludique, les matchs, spectaculaires et festifs, se sont enchaînés tout le long de la journée. Un grand bravo à tous les jeunes et félicitations à toutes et tous pour leur bonne humeur !



UN ATELIER PAIN où les enfants ont découvert toutes les étapes de fabrication du grain au pain avec Richard et Danièle. Cette journée d'antan aux odeurs de feu de bois a ravi les 20 enfants qui sont repartis chacun avec un petit pain nature et un autre aux pépites de chocolat.



Pour la 2ème animation des vacances, c'est direction le **YAKAPARC** de Plescop pour une cinquantaine d'aventuriers. Deux heures pour se défouler dans les piscines à balles, les ponts de singes, les tunnels et autres toboggans !

Cérémonie d'accueil des 18 ans et des bébés



Quand 18 ans séparent nos invités de la soirée...

Les nouveaux-nés de l'année 2023 accompagnés de leurs parents étaient mis à l'honneur lors de cette **CÉRÉMONIE**. Des échanges entre parents, élus et des sourires pour les plus jeunes sont le signe d'un bon moment de partage. Chaque nouveau-né est reparti avec son doudou Breizh (16 en tout). A noter, la naissance insolite d'Augustin, né au bord de la voie express qui traverse la commune de Guégon car il était trop pressé et n'a pas attendu l'arrivée à la maternité de Ploërmel pour naître. Les jeunes majeurs ont quant à eux reçu leur carte d'électeur avec un bon cadeau.

Dispositif Argent de Poche



Pendant les vacances d'hiver, Ilan BERNARD a participé au dispositif.

SON TEMOIGNAGE :

«Mme le Maire, je souhaitais d'abord vous remercier de m'avoir retenu et remercier également toute l'équipe du service technique, en particulier Didier qui m'a accompagné durant ces deux semaines. Cette expérience m'a permis d'apprendre des choses. Les tâches étaient variées : taille de haies, nettoyage et entretien des extérieurs, jardinage... J'ai apprécié le travail en extérieur et découvrir la commune d'une autre façon. Je suis vraiment content d'avoir participé à cette opération et j'espère pouvoir le refaire aux prochaines vacances.»

VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes de Trégranteur



Félix SAMSON, co-président du comité avec Florent DESIGNE, au service ! Avec 172 **CHOUCROUTES À EMPORTER** !

Les P'tits Poucets



Plus de 800 entrées au **VIDE-GRENIER** de l'association des assistantes maternelles de Guégon.

Sauvegarde du Patrimoine



Des bénévoles toujours volontaires pour entretenir et mettre en valeur le riche **PATRIMOINE** guégonnais.

FNACA



«(...) C'est aussi cela, la singularité du 19 mars : cette journée ne s'est pas imposée, elle a été conquise par ceux qui voulaient qu'une date vienne fixer l'hommage de la Nation, susciter le recueillement, honorer leurs morts et toutes les victimes. (...)»
Extrait du **MESSAGE** de Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat

ACCA-Société de chasse



L'opération «**J'AIME LA NATURE PROPRE**» a rassemblé 13 personnes pour une matinée de nettoyage. Deux mètres cube de déchets ont été collectés sur le bord des routes de Guégon... Et ce sont 350 plats emportés au repas de chasse du 9 mars avec au menu : terrine de sanglier, civet de chevreuil, pommes de terre, fromage, et pâtisserie. Un vrai régal !

Café de l'Audience



Le groupe **WARGASOUND** est venu jouer ses musiques aux accents tziganes pour démarrer le printemps à Guégon.

Cavaliers de la Vallée de l'Oust



Petit retour sur cette journée **D'ENDURANCE** où 95 cavaliers avaient fait le déplacement pour des épreuves de 10 à 85 km, le tout sur un tracé qui a beaucoup plu aux concurrents. Les officiels (jury et vétérinaires) étaient très satisfaits de la journée. Cet événement a mobilisé 45 bénévoles sur 3 jours.

Théâtre Da Wekon



La troupe adulte a présenté son spectacle aux résidents de l'Ehpad de Saint Jean-Brévelay. Un grand moment de rire et de partage ! À l'issue du **SPECTACLE**, les comédiens et les résidents ont pu échanger lors d'une pause café. De très beaux souvenirs pour nos comédiens comme pour nos seniors. Une expérience enrichissante que la troupe espère renouveler.

Comité des Fêtes de Guégon

37ème BOUCLES GUÉGONNAISES : de nouveau une vraie fête populaire et sportive sur 2 jours avec 10 courses où Guégon, terre de cyclisme, attire l'attention bien au-delà de son territoire. Un programme de courses copieux alliant les très jeunes, les femmes et les hommes avec 3 courses Elites N1 et N2. Ce ne sont pas moins de 607 coureuses et coureurs avec un public nombreux appréciant les directs sur l'écran géant permettant de suivre le déroulement des courses (dispositif qui a une nouvelle fois, ravi les spectateurs et les internautes nombreux à nous suivre sur les live Facebook des BG.



Dès le vendredi 22 mars, l'ensemble des élèves de l'école Saint Gildas a participé à une matinée avec des ateliers axés autour du cyclisme. C'est toujours avec une énergie et une ambiance réjouissante qu'ils entament ce week-end sportif.



Le samedi 23 mars, les jeunes des écoles de cyclisme (6-11 ans) ouvrent la compétition sur un circuit de 3 km. Comme les grands, plus de 70 graines de champions, bénéficient de la même ligne d'arrivée ainsi que la retransmission sur l'écran géant. La remise de belles récompenses sur le podium officiel est, pour eux, un ultime honneur.

Dès 15h, environ 80 coureuses s'élancent pour la 1ère manche de coupe de France femmes N1 sur un circuit sélectif de 10 km à parcourir 10 fois. Victoire de Emma CONTE (Chambéry cyclisme) devant Léane TABU (Team Centre Val de Loire) et Amalia DEBARGES (Team Buffaz gestion patrimoine Lyon sprint évolution)



Dimanche 24 mars-9h30, place à l'épreuve N2 coupe de France femmes où environ 170 coureuses vont en découdre sur le même circuit pour 80 km. Victoire de Charlotte ALLARD (Entente cycliste Tahonnaise) devant Kloë SAUGRAIN (Team Avesnois et Léonie MAHIEU (Abus sprinteur Club).

Puis dès 13h45 place à l'épreuve élite hommes où près de 180 coureurs s'élancent sur une boucle de 100 km avant de terminer par 60 km sur le circuit final. Frustré la veille par sa 4ème place au Grand Prix Gilbert Bousquet, Ilan LARMET (Dinan Sport Cycling) a pu s'extraire dans la dernière côte du camping et



finir seul devant Florentin LE CANNUS (VC Rouen 76) et Hans RULLIER (VC Loudéac). Et pendant la course en ligne, les traditionnelles courses d'attente access où nos locaux femmes et hommes s'affrontent dans différentes catégories un circuit de 6,3 km.



Le succès sportif bien assuré par plus de 250 bénévoles : ils méritent aussi leur podium : logistique, mise en place et démontage des infrastructures, sécurité des carrefours avec plus de 120 signaleurs, service restauration, chauffeurs,... Une équipe bien rodée qui ne demande qu'à intégrer de nouvelles bonnes volontés dans une ambiance conviviale.

Sans oublier nos 121 partenaires : merci pour leur soutien sans lequel rien n'est possible.

Twirling Club Guégon



150 **REPAS** ont été emportés lors de la distribution réalisée par des bénévoles souriantes et motivées !

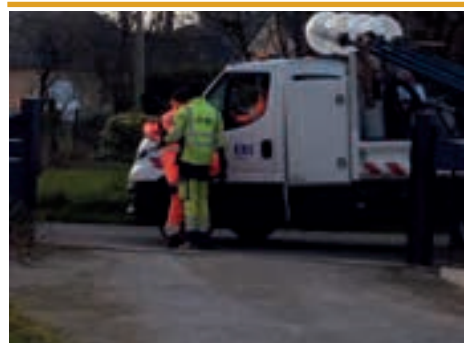
A noter : le **PÔLE ESPOIR BRETON** a rassemblé 26 athlètes des poussines aux minimes.

Les athlètes ont pu faire différents ateliers : bâton, gym et danse avec une vingtaine d'intervenants et encadrants qualifiés. Livia RUBAUD et Léana LUCAS représentaient le club.



MARS
2024

TRAVAUX



De nombreux travaux sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Voici les réalisations de ce premier trimestre.

Entreprises extérieures

Changement de lampadaires à la résidence St Gildas

Elagage par l'entreprise Nicolas MICHEL: réduction de volume de 13 feuillus rue de Bisoizon, abattage et déssouchage de l'avenue de la Ville Pelote et derrière le presbytère pour un montant de 3 570 € TTC.

Elagages divers par l'entreprise BELLAMY, ici au Pont-Josselin.

Rue des Grées : réalisation d'un parking par COLAS pour un montant de 4 460,40 € TTC.



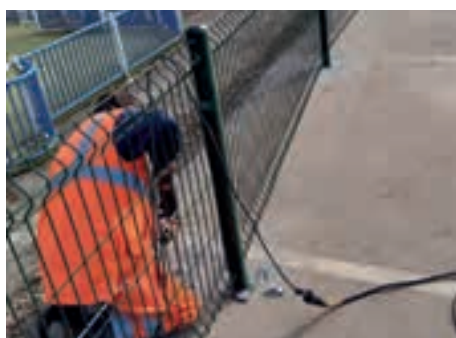
Réalisations par le service technique

Les travaux de consolidation au city stade ont été réalisés par l'entreprise OILLIC pour un montant de 3 745,49 € TTC et la pose de la clôture et des plantations réalisées par les agents communaux.

Pose de totems à la maison de santé.

Plantations le long du sentier piétonnier, au pumptrack et à Coët Bugat.

Dérivation de l'eau de ruissellement venant de Pourmabon à Fontenio.



EXTRAITS DE DELIBERATIONS DU 3 AVRIL

LOTISS. RÉSIDENCE DES ÉCOLIERS – CESSION DU LOT N°2

Le Conseil municipal approuve la cession du lot n° 2 du lotissement communal « Résidence des Écoliers », d'une superficie de 600 m², au prix de 15 000 € TTC, les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur.

LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS : APPROBATION DU PROJET - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal a précédemment décidé la réalisation d'un nouveau lotissement de 24 lots dénommé « Le Clos des Prés ». Le Conseil municipal approuve l'estimation établie par le maître d'œuvre au stade « projet » du coût des travaux d'aménagement. Leur montant (terrassement et voirie, réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales, mobilier et végétalisation, frais annexes (maîtrise d'œuvre, bornage, Loi sur l'eau, SPS)) est estimé, incluant le prix d'achat du terrain, à 686 453,98 € HT, auquel il convient de déduire le montant estimatif de la vente des 24 lots, soit 396 733,75 €. Le coût net prévisionnel du lotissement est donc de 289 720,23 € HT. Le Conseil municipal sollicite du Conseil départemental du Morbihan une subvention au titre du Programme de Solidarité Départementale – programmation 2024.

MORBIHAN HABITAT – BUDGET 2024 DES LOCATIONS

Par convention du 31 mai 2022, la commune a confié la gestion des six logements communaux de la place des Jardins d'Antan à Morbihan Habitat. Madame PERRÉ présente le budget annexe pour l'exercice 2024, établi par ce dernier pour les six logements, s'équilibrant en recettes et en dépenses à 29 206 €. Le Conseil municipal approuve ce budget prévisionnel.

CRÉATION D'UN PARKING RUE DES ROSIERS (RÉSIDENCE SAINT GILDAS)

Dans le cadre des futurs travaux d'extension de la Maison de santé, le Conseil municipal approuve le projet de création d'un nouveau parking rue des Rosiers (résidence saint Gildas), dans un terrain communal d'une superficie de 617 m². Une consultation a été effectuée auprès d'entreprises de travaux publics, le montant de l'offre moins-disante est de 58 641,20 € HT. L'assemblée sollicite du Conseil départemental du Morbihan une subvention au titre de Programme de Solidarité Territoriale – exercice 2024.

CONVENTION AVEC CRUGUEL POUR ENTRETIEN DE VOIRIE MITOYENNE

Monsieur Jean-Luc FAUCHEUX expose que certaines voies à entretenir se situent en limite des communes de Guégon et de Cruguel. Les deux communes se sont accordées pour la gestion et l'entretien des voies concernées (voies de Gaudreman aux Landes et de Leraud à Gaudreman). Le Conseil municipal approuve la proposition de partage des travaux d'entretien et de réfection des voies mitoyennes entre Guégon et Cruguel et autorise le Maire à signer la convention précisant les termes de cet accord.

PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT

Vu le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ; Le Conseil municipal décide de verser au personnel communal la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, laquelle sera modulée en fonction de la rémunération des agents (de 800 €

pour les rémunérations inférieures ou égales à 23 700 € annuels, à 300 € pour les rémunérations supérieures à 30 840 € et inférieures à 32 280 €). La prime sera versée au plus tard en juin 2024.

BUDGET PRINCIPAL - BUDGETS ANNEXES – APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date 15 novembre 2023 du relative à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) par la commune de Guégon à compter du 1^{er} janvier 2023. Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Madame le Maire présente à l'assemblée les CFU de l'exercice 2023, qui font ressortir les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

Dépenses : 2 016 469,64 €
Recettes : 2 593 428,45 €
Bilan de l'exercice 2023 : 576 958,81 €
Excédent antérieur reporté (002) : 0,00 €
Excédent de fonctionnement 2023 : 576 958,81 €
Déficit lotiss. Les Ronceaux à intégrer : 0,24 €
Excédent de fonctionnement final : 576 958,57 €

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 432 822,48 €
Recettes : 2 161 558,52 €
Bilan de l'exercice 2023 : 728 736,04 €
Excédent antérieur reporté (001) : 1 128 546,57 €
Résultat d'investissement 2023 : 1 857 282,61 €

BUDGET LOTISSEMENT DES FONTAINES - FONCTIONNEMENT

Dépenses : 23 099,44 €
Recettes : 51 775,90 €
Bilan de l'exercice 2023 : 28 676,46 €
Déficit antérieur reporté (002) : 30 041,13 €
Résultat de fonctionnement 2023 : - 1 364,67 €

BUDGET LOTISSEMENT DES FONTAINES - INVESTISSEMENT

Dépenses : 21 108,54 €
Recettes : 20 892,03 €
Bilan de l'exercice 2023 : - 216,51 €
Excédent antérieur reporté (001) : 35 107,97 €
Résultat d'investissement 2023 : 34 891,46 €

BUDGET LOTISSEMENT DES RONCEAUX - FONCTIONNEMENT

Dépenses : 0,24 €
Recettes : 252 789,05 €
Bilan de l'exercice 2023 : 252 788,81 €
Déficit antérieur reporté (002) : 252 789,05 €
Résultat de fonctionnement 2023 : -0,24 €

BUDGET LOTISSEMENT DES RONCEAUX - INVESTISSEMENT

Dépenses : 482 169,00 €
Recettes : 0,00 €
Bilan de l'exercice 2023 : - 482 169,00 €
Excédent antérieur reporté (001) : 482 169,00 €
Résultat d'investissement 2023 : 0,00 €

BUDGET LOTISSEMENT DES ÉCOLIERS - FONCTIONNEMENT

Dépenses : 4 499,57 €
 Recettes : 96 368,97 €
 Bilan de l'exercice 2023 : 91 869,40 €
 Déficit antérieur reporté (002) : 55 740,41 €
 Résultat de fonctionnement 2023 : 36 128,99 €

BUDGET LOTISSEMENT DES ÉCOLIERS - INVESTISSEMENT

Dépenses : 3 659,00 €
 Recettes : 3 571,07 €
 Bilan de l'exercice 2023 : - 87,93 €
 Déficit antérieur reporté (001) : 3 571,07 €
 Résultat d'investissement 2023 : - 3 659,00 €

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLEF DES CHAMPS - FONCTIONNEMENT

Dépenses : 138 448,03 €
 Recettes : 124 698,45 €
 Bilan de l'exercice 2023 : - 13 749,58 €
 Excédent antérieur reporté (002) : 29 555,69 €
 Résultat de fonctionnement 2023 : 15 806,11 €

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLEF DES CHAMPS - INVESTISSEMENT

Dépenses : 35 793,64 €
 Recettes : 121 512,81 €
 Bilan de l'exercice 2023 : 85 719,17 €
 Déficit antérieur reporté (001) : 121 512,81 €
 Résultat d'investissement 2023 : - 35 793,64 €

BUDGET LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS - FONCTIONNEMENT

Dépenses : 25 907,84 €
 Recettes : 25 908,27 €
 Bilan de l'exercice 2023 : 0,43 €
 Résultat antérieur reporté (002) : 0,00 €
 Résultat de fonctionnement 2023 : 0,43 €

BUDGET LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS - INVESTISSEMENT

Dépenses : 25 907,84 €
 Recettes : 6 862,84 €
 Bilan de l'exercice 2023 : - 19 045,00 €
 Déficit antérieur reporté (001) : 6 862,84 €
 Résultat d'investissement 2023 : - 25 907,84 €
 Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part aux débats ni au vote. M. Samuel GUILLAUME, président de séance, soumet à l'assemblée délibérante les CFU 2023 du budget principal et des budgets annexes des lotissements, dressés par Madame le Maire et Monsieur le Trésorier de Pontivy, comptable de la commune de Guégon. Le Conseil municipal arrête les CFU 2023 tels que présentés ci-dessus.

FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR L'ANNÉE 2024

Mme le Maire propose au Conseil de ne pas modifier les taux des taxes locales pour 2024. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024, lesquels sont maintenus comme suit :
 Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33,98 %
 Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44,52 %
 Taxe d'habitation (TH) : 13,23 %.

CCAS DE GUÉGON - SUBVENTION D'ÉQUILIBRE – EXERCICE 2024

Madame Corinne PERRÉ, Vice-présidente du CCAS, expose que la commune de Guégon accorde chaque année une subvention

permettant au CCAS de mener à bien ses actions.

Cette subvention représente sa principale recette annuelle. Madame PERRÉ propose qu'une subvention de 6 932,93 € soit versée au CCAS pour l'exercice 2024. Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 6 932,93 € au CCAS de Guégon, au titre de l'exercice 2024.

BUDGETS PRIMITIFS 2024

Madame le Maire expose au Conseil municipal les projets de budgets primitifs 2024, lesquels s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget principal de la commune :

Fonctionnement :	2 605 541,68 €
Investissement :	4 068 597,81 €

Budget annexe du lotissement « Résidence des Fontaines » :

Fonctionnement :	22 978,21 €
Investissement :	56 000,00 €

Budget annexe du lotissement « Résidence des Écoliers » :

Fonctionnement :	67 823,19 €
Investissement :	35 343,20 €

Budget annexe du lotissement « Résidence La Clef des Champs » :

Fonctionnement :	154 223,91 €
Investissement :	102 204,34 €

Budget annexe du lotissement « Le Clos des Prés » :

Fonctionnement :	532 562,22 €
Investissement :	558 460,06 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces budgets primitifs.

LOI APER – ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15, Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du 1^{er} au 29 février 2024.

La zone concernée sur la commune de Guégon est la suivante : Panneaux photovoltaïques, parcelle cadastrée ZP n°100, d'une surface totale de 15 500 m², située au lieu-dit Le Bas de La Lande, en zone NI du PLU (naturelle / loisirs).

Le Conseil municipal définit comme zone d'accélération des énergies renouvelables de la commune la zone proposée.

QUESTIONS DIVERSES - TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2025

Vu les articles 259 et suivants du Code de procédure pénale ;
 Vu l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2024 fixant le nombre de jurés devant composer le jury d'assises du Morbihan pour l'année 2025 ; Il a été procédé publiquement au tirage au sort de trois électeurs en vue de la composition du jury d'assises du Morbihan pour l'année 2025.



VIE LOCALE

Médiathèque Le Pré@ux Bulles



Le 11 avril, Mia est revenue avec ses **HISTOIRES** pour les petites et grandes oreilles. Le lapin était le thème de cette séance. 11 bébés/enfants et 4 adultes ont pu apprécier ce joli moment.

En lien avec la grainothèque, la médiathèque a organisé son 1er **TROC'PLANTES** le samedi 13 avril de 10h à 13h. En même temps, avait lieu la traditionnelle **VENTE DE LIVRES AU PROFIT DU CCAS**. Une matinée avec du passage et plein d'échanges !

Le mardi 23 avril, comme à toutes les vacances, un après-midi **JEUX DE SOCIÉTÉ** est ouvert à tous pour découvrir les nouveaux jeux disponibles en médiathèque et empruntables. 2-3 familles ainsi que des jeunes sont venus y participer.

Mercredi 24 avril : Transmission de savoirs autour des **JEUX D'AIGUILLES** (tricot, crochet)



Et tout le mois d'avril, Nicole LE ROUX, Guégonnaise, a exposé ses **PEINTURES** aux pastels.

Dispositif Argent de Poche

«J'ai eu la chance de participer une nouvelle fois à ce dispositif. Je vous remercie de m'avoir accepté.

Durant ces 5 jours, j'ai pu découvrir une autre partie du travail des agents municipaux. J'ai fait de la peinture sur les routes pour indiquer les cours d'eau avec Jean-Luc FAUCHEUX, adjoint. Je le remercie de m'avoir fait confiance. Je suis très motivé pour refaire le dispositif car j'aime bien le travail que l'on fait et j'apprends des choses.»



Lizanne FRUCHART

«J'ai eu le plaisir de participer au dispositif Argent de Poche. J'ai aimé découvrir plusieurs tâches que l'on m'a confiées. Je tenais à remercier Jean-Jacques pour sa bonne humeur et sa confiance.»

32 - Bulletin municipal 2024

Ilan BERNARD



Enzo LAUNAY



«J'ai effectué une semaine au service technique. J'ai aimé travaillé en équipe mais j'aurai bien aimé travailler sur la journée entière et non sur une demi journée.»

Animations sportives et Atouts Jeunes pour les vacances de Pâques

AVRIL
2024



14 enfants à l'initiation **BOULES ANGLAISES** avec les bénévoles de l'association GUEGON SMBC. Après une brève présentation de l'activité, nos jeunes se sont familiarisés avec les boules avant de débiter une partie avec les conseils avisés des bénévoles. Après une première partie énergique, les enfants ont pu profiter



d'un goûter avant de se lancer dans une seconde partie. Ce fut un bon moment de partage avec les joueurs adultes, dans la bonne humeur.

Au tournoi de **TENNIS DE TABLE**, ce sont 18 enfants qui ont répondu présents !



Au programme des vacances de Pâques, deux activités Atouts Jeunes : comme tous les ans, une **INITIATION MOTOCROSS** avec Théo ROPTIN et l'AM Guégonnaise qui participe financièrement



à cette activité et une sortie au **PARC ANIMALIER «Les Terres de Nataé»** à Pont-Scorff. Rien de tel que les activités plein air pour se défouler et apprendre en même temps !

Journée olympique à l'école St Gildas

Les enfants de l'école St Gildas ont participé à une journée olympique au complexe sportif. Le matin, les maternelles accompagnées du personnel de l'école se sont présentées à la cérémonie d'ouverture avec la flamme olympique avant de s'affronter par équipe à des épreuves : lancer, saut, gym, course étaient au programme pour nos apprentis champions.

Le midi, toute l'école était réunie pour un pique-nique avec la présence de Xavier CASTEL qui aura l'honneur de porter la flamme olympique en juin et d'Alexis BELLANGER, nageur handisport, déjà présent lors de l'édition 2023 pour la plus grande admiration des enfants. En début d'après-midi, les primaires se sont rassemblés pour la cérémonie d'ouverture. A leur tour, ils ont participé à des épreuves dans le cadre de la semaine olympique associée à TERRE DE JEUX 2024 : course relais, pictogrammes des épreuves olympiques, saut en longueur, course au soleil, para-judo et jeux des familles ont amusé les enfants. Au terme de cet après-midi, les enfants ont clôturé cette journée par la danse olympique avant de rentrer à l'école et de se voir remettre un diplôme de participation bien mérité des mains d'Alexis. Des souvenirs plein la tête pour nos athlètes en herbe !



VIE DES ASSOCIATIONS

Sauvegarde du patrimoine



La **BROCANTE** du Lundi de Pâques de l'association de sauvegarde du patrimoine guégonnais a comptabilisé 1 400 entrées payantes ! Une belle réussite comme à l'accoutumée !

Vigilance - Sakura Kan



Les associations VIGILANCE et SAKURA KAN se sont réunies lors d'une soirée avec un **REPAS CRÉOLE**. Un moment convivial qui s'est terminé en dansant. Tous les participants ont apprécié cette soirée très sympathique et souhaitent la renouveler sur un autre thème.

Twirling Club Guégon



BRAVO au Twirling Club de Guégon de représenter notre commune avec de beaux résultats, fruits d'un travail collectif et de longue haleine.

Les finales N3, à St Dié-Des-Vosges, ont permis d'assister à la 4ème place du duo Seniors

Aux finales N2 à Villeurbanne, une 7ème place en duo benjamines, une 3ème place en duo Juniors, en solo benjamines une 2ème et 10ème place et l'équipe Cadette qui finit 3ème.

Tous ces bons résultats vont permettre aux athlètes de représenter le TCG aux trois niveaux N3, N2 et N1 la plus haute catégorie en France !

Sans compter l'ensemble des athlètes qui poursuivent leurs efforts et continuent à se faire plaisir et à nous émerveiller lors de leurs prestations. N'hésitez pas à venir découvrir ce sport !

APEL-OGEC Ecole St Gildas



«Nous sommes ravis de cette 3ème **COLOR RACE** au profit des enfants de l'école Saint Gildas ! Plus de 300 participants ont foulé notre belle campagne guégonnaise. Un parcours vallonné et un ravitaillement très apprécié ont permis à nos coureurs et marcheurs de profiter sous un beau soleil d'avril. Merci à tous les acteurs et surtout aux nombreux bénévoles pour cette magnifique journée haute en couleurs ! RDV l'année prochaine !»

Aïda CHAXELLE, présidente de l' APEL

Musique à Mongrenier



Concert à Coët-Bugat avec **RATATOUILLE** : reprises de quelques perles de la chanson française. Boris à la guitare et Yannick Daniel à la basse acoustique ont, par leur enthousiasme et leur envie de partage, fait chanter le public. Soirée pleine d'énergie et de tendresse.

Avel Nevez



La première édition du **VIDE-DRESSING** s'est bien déroulée. 43 exposants et environ 200 entrées.

ACCA Guégon

INAUGURATION du nouveau local de chasse près des services techniques. La construction a été effectuée en totalité par l'Association de chasse. La municipalité a été facilitatrice dans ce dossier. En effet, elle a déposé le permis de construire, acheté les matériaux et effectué la demande de subvention au département au titre du PST pour laquelle la municipalité a obtenu 25% de subventions.



Café de l'Audience

«Les Gars d'en bas» ont donné un **CONCERT** au café associatif de Trégranteur. Belle rencontre musicale et amicale de musiciens bretons et tchèques autour de la musique jazz et swing manouche.

ESG Foot-Basket



Des bénévoles, toujours de bonne humeur, à la buvette ou en cuisine, pour assurer le service à la traditionnelle **SOIRÉE CRÉOLE** !

AVRIL
2024



ECHOS DU MOIS



ASSOCIATION GLENN HOEL : Rencontre 119

L'association Glenn Hoel est très heureuse de la pleine réussite de cette exceptionnelle « Rencontre 119 » avec la présence de Lysiane METAYER et Paul MOLAC députés, Yves BLEUNVEN sénateur, Patrick LE DIFFON , conseiller régional, 5 conseillers départementaux : Hania RENAUDIE, Marie-Hélène HERRY, Gaëlle FAVENNEC, Dominique LE NINIVEN et Stéphane HAMON, ainsi que de nombreux élus et des représentants du monde de l'enfance.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU PAYS DE JOSSELIN

La commune de Guégon a signé une convention de partenariat «Ville partenaire du don de sang» avec l'EFS Bretagne et l'AFDSB du Pays de Josselin. Guégon est à présent Ambassadrice

d'Honneur du don de sang. Elle s'engage à mettre en avant les collectes de sang, à sensibiliser au don de plasma, à mettre en place des actions sur la commune.



3ème ENDURO 100 % VINTAGE

Les participants du championnat de France Enduro de motos anciennes organisé par le Moto Club Taupont Enduro MCTE sont passés une nouvelle fois sur les chemins de la commune.

VIE LOCALE

Sortie Atouts Ages



ESCAPADE À LA BASE DE LORIENT sur les traces de la Seconde Guerre Mondiale. Accompagné d'un guide conférencier, passionné et passionnant, les explorateurs d'un jour ont visité la plus grande base de sous-marins allemands construite pendant la guerre 39-45. Après un excellent déjeuner au restaurant « K5 by Paul », le groupe a plongé dans un espace d'exposition dédié



au quotidien des sous-marinières et au fonctionnement de ces mystérieux navires de guerre.

La journée s'est achevée par une immersion totale avec une visite audioguidée du sous-marin La Flore.

Matinée citoyenne



MERCI aux participants à la matinée citoyenne qui ont œuvré dans nos trois cimetières (Guégon, Coët-Bugat, Trégranteur). Bravo et respect pour celles et ceux qui donnent de leur temps pour les autres !

VIE DES ASSOCIATIONS

FNACA



«Le 8 mai 1945, l'Allemagne Nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe. (...) La guerre est gagnée ! Voici la Victoire !»

Extrait du **MESSAGE** de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat.

Sakura Kan



STAGE ANNUEL ouvert à tous, licenciés, débutants et confirmés, ainsi qu'à toute personne désireuse de découvrir le Kendo.

- Le matin : Echauffement musculaire et assouplissements, place aux techniques de base, katas, kihons, retour sur les fondamentaux, répétition des mouvements.
- L'après-midi : séances plus axées sur l'art du combat, pour les confirmés et révision des techniques pour les débutants.

Voilà encore une belle journée, où chacun a pu mesurer sa progression, parfaire sa technique, donner le meilleur de lui-même. Fourbu, mais heureux, nous nous sommes tous retrouvés le soir, pratiquants et conjoints, autour d'un barbecue, histoire de finir ce stage sur une note d'amitié.

EXTRAITS DE DELIBERATIONS DU 5 JUIN

JUN 2024

RÉVISION DU PLU : DÉBAT ORGANISÉ SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

Vu la délibération n°09-20-093 du 26 août 2020 prescrivant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, précisant les objectifs portés par la commune de Guégon et fixant les modalités de concertation ;

Considérant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, annexé à la présente délibération ;

Considérant que l'article L.153-12 du Code de l'urbanisme prévoit que les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat en Conseil municipal, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de Plan Local d'Urbanisme ;

Madame le Maire expose que le document qui va être présenté est issu des réflexions de la commission urbanisme qui s'est réunie à plusieurs reprises pour établir le diagnostic communal et réfléchir aux enjeux de développement du territoire.

En conséquence, Madame le Maire et l'ensemble du Conseil municipal doivent débattre ce jour sur le PADD, lequel s'appuie sur sept orientations générales, à savoir :

Orientation n°1 : préserver la biodiversité ;

Orientation n°2 : renforcer la prévention des nuisances de toute nature et des risques technologiques et naturels, comme ceux identifiés dans le Plan de Prévention du Risque Inondation ;

Orientation n°3 : inscrire le développement durable comme priorité dans les choix urbanistiques afin de lutter contre le changement climatique ;

Orientation n°4 : revitaliser le centre-bourg ;

Orientation n°5 : prendre en compte le Programme Local de l'Habitat (PLH) élaboré sur le territoire de Ploërmel Communauté ;

Orientation n°6 : perpétuer l'identité de la commune ;

Orientation n°7 : redéfinir l'affectation et le droit des sols en conséquence des objectifs susvisés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Mathieu LE BOURSICO, représentant le cabinet d'urbanisme Atelier d'Ys, en charge de la procédure de révision du PLU, et sur proposition de Madame le Maire,

Après la tenue d'un débat contradictoire,

Article 1^{er} : prend acte du débat organisé, au sein du Conseil municipal, sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables du Plan Local d'Urbanisme.

Article 2 : dit que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération.

Article 3 : charge Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération, dont ampliation sera adressée à la sous-préfecture de Pontivy et fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et figurera sur le site Internet de la commune.

Article 4 : autorise Madame le Maire à surseoir à statuer, dans les conditions et délais prévus à l'article L.424-1 du Code de l'urbanisme, sur les demandes d'autorisation d'urbanisme concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur Plan Local d'Urbanisme (conformément à l'article L.153-11 du Code de l'urbanisme).

Article 5 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Guégon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le

tribunal administratif de Rennes, sis au n°3, Contour de la Motte à Rennes (35044) dans un délai de deux mois à compter de la publication de la délibération ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi directement par l'intermédiaire de l'application « télérecours citoyen » à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>.

AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS – CONVENTION DE FINANCEMENT DU RÉSEAU AEP AVEC EAU DU MORBIHAN

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention de financement proposée par le syndicat Eau du Morbihan pour les travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable, pour les 24 lots du futur lotissement Le Clos des Prés, pour une participation totale de la commune estimée à 66 000,00 € HT.

AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS – CONVENTION DE FINANCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AVEC MORBIHAN ÉNERGIES

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer les conventions de financement et engagements de contribution proposées par le syndicat Morbihan Énergies pour la viabilisation des 24 lots du futur lotissement Le Clos des Prés. Les participations estimatives de la commune aux différents travaux de réseaux sont :

-Pose de fourreaux Télécom : 52 400,00 € HT ;

-Génie civil – Éclairage – Extension : 10 090,00 € HT ;

-Extension pour collectif (réseau HT et poste de transformation) : 43 734,00 € HT ;

-Desserte interne (réseau BT) : 40 000,00 € HT.

-Contribution de Morbihan Énergies : 3 027,00 € (sur Génie civil, Éclairage, Extension).

Total de la participation nette de la commune : 143 197,00 € HT.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA RÉFECTION DE LA COUVERTURE ET DE LA CHARPENTE DE L'ÉGLISE DE COET-BUGAT

Une consultation a été effectuée pour la première tranche des travaux de réfection de la charpente et de la couverture de l'église de Coet-Bugat.

Réunie le 17 avril 2024, la commission des marchés publics a procédé à l'étude des plis reçus. En fonction des critères de sélection précisés dans le règlement de consultation, le Conseil municipal attribue le marché à l'entreprise SAS LESURTEL, dont le siège est à Chazé sur Argos (49500) pour un montant de 116 170,76 € HT.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA RÉFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint délégué, expose :

Le programme 2024 de réfection de la voirie communale établi par la commission municipale a fait l'objet d'un appel à concurrence. Le marché comporte deux tranches : la tranche ferme concerne la réfection de voies communales aux abords des villages et lieux-dits suivants : La Ville es Dards, Le Maguero, Gaudreman, Penroc, La Ville Guimard, rue du Sergent Plouchard, Catelo, La Ville Ruaud, Les Quatre Vents et Le Teno, la tranche optionnelle concerne la voie communale reliant les villages de La Ville es Dards à La Ville Royan.

Le Conseil municipal attribue le marché à l'entreprise SAS PIGEON BRETAGNE SUD, agence de Hennebont, pour un montant total de 119 499,75 € HT.

ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS

Une consultation a été effectuée pour les travaux d'aménagement du futur lotissement « Le Clos des Prés », rue Eugène Dreano. La commission des marchés publics, en fonction des critères de sélection précisés dans le règlement de consultation, propose au Conseil municipal d'attribuer les trois lots comme suit :

Lot n° 1 : entreprise KALON TP (de Pontivy) pour un montant de 232 870,40 € HT ;

Lot n° 2 : entreprise SATEC (de Vildé-Guingalan) pour un montant 139 945,00 € HT ;

Lot n° 3 : entreprise IDVERDE (de Ploeren) pour un montant de 63 500,00 € HT.

Le Conseil municipal adopte cette proposition.

ATTRIBUTION DES MARCHÉS POUR LA CONSTRUCTION D'UN CABINET DENTAIRE

La commission des marchés publics, réunie le 4 juin 2024, en collaboration avec le maître d'œuvre de l'opération, a proposé l'attribution des lots du marché de travaux de construction du cabinet dentaire, en extension de la Maison de santé, rue des frères Merlet. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 01 : Terrassement – VRD : KALON TP (Pontivy), pour 44 815,00 € HT ;

Lot 02 : Gros-œuvre : CONSTRUCTIONS PONGELARD (Guilliers), pour 155 545,01 € HT ;

Lot 03 : Enduits de façades : LOT INFRUCTUEUX.

Lot 04 : Charpente bois : ACM (Quistinic), pour 24 764,85 € HT ;

Lot 05 : Couverture ardoises : CHATEL (La Gacilly), pour 25 132,88 € HT

Lot 06 : Étanchéité : DENIEL ÉTANCHÉITÉ (Tregueux), pour 25 400,00 € HT ;

Lot 07 : Serrurerie : GUILLAUME METAL CREATION (Ploërmel) pour 24 184,03 € HT ;

Lot 08 : Menuiseries extérieures aluminium : ATLANTIQUE OUVERTURES (Vigneux de Bretagne), pour 32 199,60 € HT ;

Lot 09 : Menuiseries bois : MENUISERIE THETIOT (Val d'Oust), pour 36 767,20 € HT ;

Lot 10 : Cloisons – Doublages – Isolation : LE COQ (Cesson-Sévigné), pour 37 383,06 € HT) ;

Lot 11 – Plafonds suspendus : EMMANUEL COYAC (Vannes) pour 9 851,08 € HT ;

Lot 12 – Chapes – Faïence : LOT INFRUCTUEUX.

Lot 13 - Revêtements de sols souples : GOLFE PEINTURE (Vannes) pour 8 173,68 € HT ;

Lot 14 - Peinture – Nettoyage : GOLFE PEINTURE (Vannes) pour 13 307,30 € HT ;

Lot 15 - Électricité : A.J. ÉLECTRICITÉ (Elven) pour 57 282,22 € HT ;

Lot 16 - Chauffage – Climatisation - Ventilation – Plomberie : ANVOLIA 56 (Lanester) pour 74 799,08 € HT ;

Lot 17 – Photovoltaïque : PHOTOVOLT (Thouaré sur Loire) pour 19 451,00 € HT.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES LOCAUX SCOLAIRES ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les locaux scolaires, situés rue saint Cado et la salle du restaurant scolaire, située rue du Ponty, ont été bâtis dans les années 1994/1995. Depuis plusieurs années, les deux sites présentent des problèmes d'étanchéité et d'isolation. Suite aux précipitations importantes qui ont eu lieu courant mai, plusieurs endroits de ces locaux ont été inondés. Une inspection des bâtiments laisse à penser que des travaux importants sont à réaliser à court terme, afin de permettre de poursuivre leur utilisation dans des conditions normales et sécurisées. Il conviendrait notamment de changer les huisseries extérieures, de refaire la verrière des locaux scolaires, de changer les couvertures, de rénover l'isolation et de remettre en état certains murs endommagés par les infiltrations. Il serait opportun également de prévoir l'installation de panneaux photovoltaïques.

La nature précise des travaux à engager devra être définie par un maître d'œuvre avant suite à donner.

Ces travaux pourraient être éligibles au dispositif Fonds Vert de l'État pour 2024, sous réserve qu'ils permettent un gain en consommation d'énergie d'au moins 40%, ainsi qu'une réduction significative des émissions de GES (gaz à effet de serre).

Le Conseil municipal décide de faire réaliser une étude thermique sur les deux bâtiments, répondant aux recommandations de l'État dans le cadre du programme Fonds Vert 2024 et de désigner un maître d'œuvre pour la préparation du programme de travaux à réaliser sur les bâtiments des locaux scolaires et de la salle du restaurant scolaire.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE LICENCE IV DE DÉBIT DE BOISSONS

Il est rappelé au Conseil municipal que la commune a acheté la licence IV de débit de boissons du bar de La Pointe, suite à sa cessation d'activité.

Les représentants de la société OGII, dont le siège est à Trégranteur, ont demandé à louer cette licence IV pour leur établissement. Un des représentants de la société OGII va suivre la formation et possèdera prochainement le permis d'exploiter un débit de boissons.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

VIE ECONOMIQUE

Rachel Z Graphisme

Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?

Je suis Rachel, graphiste indépendante et je vis à Guégon avec ma famille depuis le mois d'avril 2024.

Avant de me lancer à mon compte, j'occupais le poste de Responsable du pôle graphisme chez Tikamoon, le spécialiste du meuble en bois massif.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Avec ma famille, nous avons eu un coup de cœur pour les hameaux de Guilleron et Tregreant. Nous cherchions une maison ancienne en pierre dans un petit coin de campagne paisible et verdoyant, où il fait bon vivre. Et nous l'avons trouvée ! Guégon a également comme atout d'être situé proche de villes comme Josselin et Plöermel, qui nous apportent toutes les commodités nécessaires.

En quoi consiste votre activité ?

Je travaille aux côtés des artisan.es d'art dans leur projet de communication visuelle globale : que ce soit pour créer un site web ou des cartes de visite, concevoir un logo, mettre en page un catalogue, créer des visuels pour les réseaux sociaux... Mon rôle est de retranscrire visuellement l'univers de mes client.es en alliant stratégie, émotion, créativité et en utilisant le type de support adéquat, papier ou digital pour communiquer.

Pourquoi souhaitez-vous accompagner ce type de public en particulier ?

Je suis convaincue que l'artisanat a une vraie place à (re)prendre dans notre société. Mon but est de mettre en valeur toutes ces personnes talentueuses qui créent des choses magnifiques avec leurs mains, et de les rendre plus connues du grand public. Je suis moi-même ancienne artisane et passionnée par les objets qui ont une histoire, qui suscitent des émotions et qui sont faits à la main ou en petite série. J'ai décidé de mettre mes compétences en graphisme au profit de ces beaux métiers qui composent l'artisanat d'art. Mes offres sont adaptées à tous les stades de développement des entreprises que j'accompagne : que ce soit les marques qui se lancent ou celles qui sont en plein développement.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

En ce qui concerne notre installation à Guégon, je suis conquise par le charme et le calme de ce village et ses hameaux. J'apprécie aussi le dynamisme des événements réguliers qui viennent animer le village : les concerts au café de l'audience, les fêtes en plein air et les animations sportives. Au sujet de mon installation en tant que graphiste, je suis très satisfaite de mon début d'activité. J'aime pouvoir accompagner les

artisan.es d'art dans la création de l'image de leur marque et les aider à communiquer. J'aime à me dire que j'apporte ma pierre à l'édifice en mettant en avant leur travail remarquable, et en le faisant mieux connaître du plus grand nombre.

Quels sont vos projets ?

Je suis en train de finaliser une formation qui va me permettre d'ajouter une corde à mon arc de graphiste. Il s'agit du passage d'une certification qui me permet d'optimiser les sites web que je crée pour améliorer le référencement naturel. C'est une compétence essentielle qui permet aux sites que je mets en ligne de se positionner en bonne place sur les résultats des moteurs de recherche. Concrètement, le travail du référencement naturel améliore la visibilité en ligne des sites web de mes client.es afin qu'ils apparaissent en début de résultats de recherche, comme sur Google par exemple. En ce moment, je suis également en train de créer un site web vitrine pour une maroquinière, qui souhaite entretenir un lien avec sa clientèle, au-delà du moment de son passage en boutique.

Comment vous contacter ?



Par mail à l'adresse suivante :

bonjour@rachelz-graphisme.com
Vous pouvez également me contacter via le formulaire de contact sur mon site web rachelz-graphisme.com. Vous pourrez d'ailleurs trouver davantage d'informations sur mon activité, mes offres, et des visuels de mes dernières réalisations. Suivez-moi sur Instagram : [rachelz_graphisme](https://www.instagram.com/rachelz_graphisme)

Clarisse CHAPDELAIN & Co

Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Clarisse CHAPDELAIN, je suis sophrologue et enseignante spécialisée, formatrice depuis 20 ans. J'habite sur la commune de Guégon depuis 1 an et je travaille autour de Guégon, les Forges de Lanouée, Josselin et Ploërmel depuis 12 ans.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

J'habite une petite maison au calme, avec mes enfants et mes animaux, dans laquelle je me sens bien. La commune est dynamique ...c'est essentiel.

En quoi consiste votre activité ?

J'accompagne des jeunes (enfants et adolescents) et de jeunes adultes en difficulté d'apprentissage, avec des besoins spécifiques (dys, TDA(H), HPI...) et tous les autres, tout en cherchant à favoriser leur bien-être, leur épanouissement avec respect et bienveillance, à donner du sens à leurs apprentissages, à apprendre à mieux se connaître, à mieux être avec soi et avec les autres. Je propose des séances collectives de sophrologie pour les enfants, les adolescents et les parents autour de thématiques telles que la gestion du stress, la concentration, la connaissance et l'accueil des émotions, l'estime de soi...et les apprentissages.

Quels sont vos projets ?

Je prépare actuellement des ateliers pour les parents inspirés de l'approche Faber et Mazlish et de la Communication Non Violente à laquelle je me forme depuis 4 ans, afin de permettre aux parents d'améliorer la qualité de relation au sein de leur famille et de leur proposer des outils concrets et pertinents pour accueillir les émotions, être à l'écoute de soi et de ses enfants à travers une proposition d'éducation respectueuse des besoins des parents et des enfants.

J'ai aussi pour projet de mettre en place des ateliers parents/enfants pour renforcer ou renouer les liens familiaux, tout en aidant les enfants et leurs parents à reconnaître et accueillir leurs émotions et à communiquer différemment. La sophrologie par le biais de ces ateliers offre une possibilité de faire une pause dans un quotidien souvent passé à courir, de prendre conscience des tensions des parents et aussi celles de leur enfant, de s'écouter, de communiquer et de coopérer dans un climat harmonieux. J'accompagne également les parents dans leur questionnement, en proposant des temps d'échange et de partage autour de la communication, la compréhension et l'accompagnement des enfants avec bienveillance et respect.

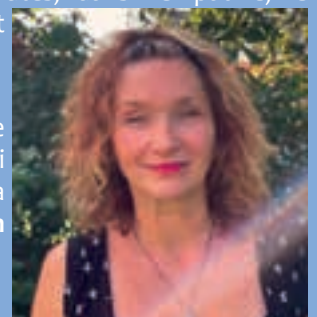
Souhaitez-vous ajouter autre chose ?

Enfin avec l'association Graine d'Empathie & Compagnie, je propose des ateliers autour des émotions pour les enfants, les adolescents et suite à plusieurs demandes pour les adultes.

Je suis convaincue que pour vivre des relations de qualité, avec nos enfants, en famille et au-delà, il est essentiel de comprendre et de prendre en compte les besoins fondamentaux de chacun. En étant à l'écoute de soi et de l'autre. En écoutant nos enfants comme nous aimerions être écoutés, dans l'empathie, le respect mutuel et en leur parlant avec authenticité.

Comment vous contacter ?

Si vous êtes intéressés par une activité et/ou un projet, je serai ravie de vous en dire plus par mail à **contact.cchapdelaine@gmail.com** ou bien au 06 72 05 81 17.



VIE LOCALE

Inauguration de la Maison d'Assistantes Maternelles

L'inauguration de la MAM a eu lieu le samedi 1er juin en présence de nombreux élus et notamment du Sénateur, Simon UZENAT.

Extrait du discours de **Madame Le Maire** :

«En 2020, le projet de la Maison d'Assistantes Maternelles était dans notre programme de campagne municipale. On peut donc dire que nous avons une fois de plus tenu nos promesses !

Avant tout, permettez-moi de remercier chaleureusement les assistantes maternelles. Leur engagement à nos côtés a été déterminant pour mener à bien cette belle initiative.

Pour se faire, nous avons constitué un comité consultatif comprenant des élus municipaux et les assistantes maternelles de la commune afin de définir les besoins et réaliser les esquisses. Ce bâtiment inutilisé depuis plusieurs mois a donc retrouvé une nouvelle vie. C'est l'illustration concrète de l'esprit de la loi Climat et résilience. En effet, afin d'économiser le foncier, il devient obligatoire, d'une part de résorber la vacance en rénovant le bâti existant, et d'autre part, de densifier les cœurs de bourg.

C'est pourquoi, je tiens à remercier le cabinet d'architectes BLEHER, les entreprises qui ont œuvré pour cette réalisation, la

PMI, l'Etat, le département, la CAF et tous les partenaires qui ont cru en ce projet et qui nous ont apporté leur expertise et leur financement.

Je tenais également à remercier mon équipe qui a soutenu le projet. Un merci tout particulier à Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint et Jean-Paul CARAFRAY, conseiller délégué pour leur présence à toutes les réunions de chantier. Il y a eu des moments compliqués mais le résultat est là aujourd'hui et c'est cela qui compte.

Enfin, je ne peux pas passer sous silence le travail des services techniques et administratifs pour le montage des différents dossiers et notamment les demandes de subventions.

Je vais laisser la parole à Corinne PERRE, adjointe à la petite enfance, qui a suivi tout le projet. Merci à toi Corinne pour ton implication.

Je terminerai mes propos en disant que mon équipe et moi-même mettons tout en œuvre pour que Guégon soit et reste une commune attractive et dynamique. En voyant cette belle réalisation, on ne peut qu'être satisfaits.»

Marie-Noëlle AMIOT



Extrait du discours de **Madame PERRE, Adjointe** :

«C'est un immense plaisir d'être réunis aujourd'hui pour inaugurer la Maison d'Assistantes Maternelles. Ce mode de garde dans un lieu unique permet aux assistantes maternelles qui y travaillent de rompre l'isolement rencontré en exerçant à leur domicile, mais il permet également à l'enfant d'évoluer en collectivité tout en conservant cet attachement avec son assistante maternelle.

Cet espace d'accueil propice à l'épanouissement et au développement de nos tout-petits, est idéalement situé à proximité des commerces et de l'aire de jeux.

Comme le rappelait Madame Le Maire, différentes réunions du comité consultatif ont eu lieu afin de définir le projet, en présence de la Pmi, de la CAF et de l'architecte.

La réunion de lancement des travaux a eu lieu début septembre 2022 pour une ouverture en janvier 2024.

La Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s accueille 16 enfants entourés de 4 assistantes maternelles.

Les Assistantes maternelles ont choisi elle-même le nom : MAM PAS AGE, tout le monde aura compris le jeu de mot !

Je tiens à remercier le cabinet Bléher, en l'occurrence Mr SANSEAU ainsi que toutes les entreprises qui ont œuvré pour la construction de la Maison d'Assistantes Maternelles.



Question budget, le coût des travaux s'élève à 518 941, 40 € HT.

De nombreuses subventions ont été obtenues soit un montant total de 410 428,40 € (79 % du coût total) : 153 600 € de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), 161 828,40 € du Conseil Départemental, 95 000 € de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Le reste à charge pour la commune est de 108 523 €. Merci à tous les partenaires qui ont contribué de manière conséquente au financement de la MAM.

C'est encore l'illustration concrète d'une opportunité qu'il ne fallait surtout pas rater. En effet, le soutien financier pour ce genre de structure est fortement subventionné (comme vous l'avez constaté) mais ce financement qui était vrai jusqu'à aujourd'hui, ne le sera peut-être plus dans le futur.

Je vous remercie pour votre présence et pour votre soutien. Ensemble, faisons de cette Maison d'Assistantes Maternelles un lieu d'épanouissement et de bonheur pour tous les enfants de notre commune. Merci à tous !»

Corinne PERRE

Concours-photos Facebook 2024

Thème 2024 «Levers et couchers de soleil à Guégon»

1er prix : Christophe **MENOCHET** (189 likes pour un cliché à la Ville Hourman)

2ème prix : Rozenn **LE GOVIC** (79 likes pour un cliché au Plessis)

3ème prix : Mélanie **DE ROSSI** (66 likes pour un cliché à la Ville Ruaud)



Médiathèque Le Pré@ux Bulles



LOUV, de son nom d'artiste, a exposé ses peintures colorées abstraites 3D. Une exposition riche de couleurs et de perspectives.

L'**ATELIER JARDINAGE** supervisé par Didier LALY, agent communal aux espaces verts a rassemblé 12 enfants dans la serre aux ateliers techniques. Curieux de nature, ils ont posé plein de questions et réalisé des plantations.

L'**EXPO-PHOTOS** « La nature en corps » de Lucile ROTUREAU à l'étang de Bisoizon durant l'été.



Comme tous les ans, du 15 juin au 15 septembre, l'opération «**LES LIVRES SE FONT LA MALLE**» prend place sous forme de dépôts de livres à emprunter dans différents endroits de la commune : Centre-bourg, maison médicale, Trégranteur (abribus et au café de l'Audience), Coët-Bugat (abribus), La Pointe (crêperie Caro).

Deuxième séance d'**ÉVEIL À LA MUSIQUE** pour les 0-3 ans par l'association Philomèle.

Convention de partenariat



CONVENTION D'ENGAGEMENT PARTENARIAL signée entre la commune et la direction départementale des finances publiques du Morbihan, représentée par son directeur Philippe MERLE, en présence du responsable du service de gestion comptable de Pontivy, Michel FONTAINE, et du conseiller aux décideurs locaux (CDL), Stéphane RIVOLIER.

Cette convention définit, pour les trois années à venir, les actions communes que les services de la collectivité et des Finances publiques entendent mener conjointement afin d'améliorer le service rendu aux usagers et accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers.

Elle instaure une relation partenariale respectant les principes et conséquences de la nouvelle responsabilité des gestionnaires publics (RGP). Les thèmes retenus portent sur cinq volets : les relations, les dépenses, les recettes et le recouvrement, la qualité comptable et aussi les projections, analyse et visibilité sur les projets communaux à venir.

VIE DES ASSOCIATIONS

ACCA Guégon et Hameçon Josselinais : Fête de l'étang



Belle participation à la **FÊTE DE L'ÉTANG** de Bisoizon !

Avec la collaboration de Gwénolé ROUSSEaux de la fédération de pêche 56, de l'ACCA Guégon et de l'Hameçon Josselinais, la municipalité proposait un lâcher de truites et une initiation à la pêche pour tous.

Avel Nevez



Encore une belle réussite à la **FÊTE DE LA MUSIQUE** organisée d'une main de maître par l'équipe d'Avel Nevez avec l'appui de nombreux bénévoles et de la municipalité.

«Lors de cet évènement festif, plusieurs groupes se sont produits sur les deux scènes, offrant une soirée musicale. Parmi les artistes présents figuraient Elyrose, Les Beurbis Gallèses, Green Lads, Kerlin et Braan, qui ont chacun apporté leur style unique pour animer cette fête dans le bourg de Guégon. La soirée a permis de rassembler les habitants autour d'un moment convivial et musical. Carton plein pour cette nouvelle édition grâce aux nombreux bénévoles, artistes et sponsors ainsi que la municipalité.»

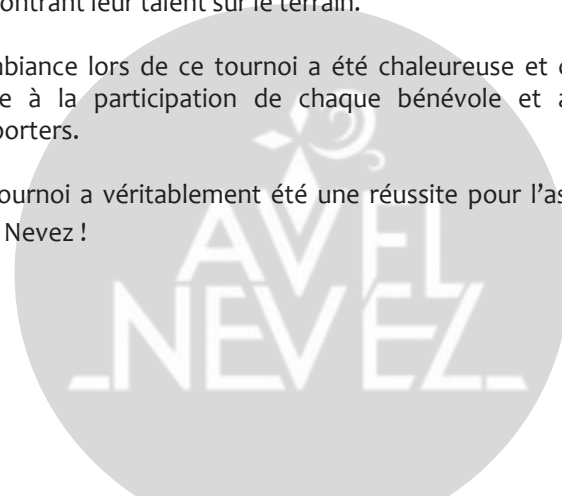
L'équipe d'Avel Nevez



Le **TOURNOI DE FOOT** organisé le 1er Juin a été un événement où se sont retrouvés des passionnés de foot de tous âges. Les équipes se sont affrontées dans la bonne humeur et en démontrant leur talent sur le terrain.

L'ambiance lors de ce tournoi a été chaleureuse et conviviale grâce à la participation de chaque bénévole et aussi des supporters.

Ce tournoi a véritablement été une réussite pour l'association Avel Nevez !



Club de marche



Tous les jeudis, venez découvrir Guégon et ses alentours pour de la petite randonnée (8 à 12 km). RDV à 13h45 sur le parking de la salle des sports. Ouvert à tous ! Info au 06.81.88.91.82

Vigilance



Très bon bilan et de beaux projets pour l'année prochaine présentés à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** !

Association Familles Rurales (AFR)



Retours positifs pour les bénévoles à l'aide aux devoirs lors de l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**.

L'association Familles Rurales change de président : Jean-François TANGUY passe la main à Marylène LEMESLE.

Manifestations 2025

25 JANVIER : Concours de Belote
5 AVRIL : Forum des Métiers et de l'Artisanat

ESG Foot-Basket



Forts de ses 166 licenciés répartis à hauteur de 80 pour le foot et 86 au basket, les ESG tirent un bilan positif lors de cette **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**.

Un investissement complet des bénévoles, des membres du bureau, des parents et des joueurs continuent de faire les beaux jours du club, et tout cela dans la bonne humeur !

A noter : le très bon bilan pour la première saison de la section basket en FFBB !

Au foot, la saison a été plus compliquée mais l'ambiance prend le dessus et les jeunes pousses sont là : ce qui laisse présager de bons moments footballistiques à venir !

"Le succès est une suite d'échecs surmontés" dicit Nicolas FRUCHART, le Président des ESG.

N'hésitez pas à rejoindre les troupes et prendre part à une belle aventure sportive.

Encore merci à Jean RIVIÈRE pour ses 35 années d'arbitrage et à Servane MAHIEUX pour ses 5 années de présidence.

La Raquette Guégonnaise



TOURNOI AMICAL DE TENNIS DE TABLE : 33 joueurs répartis sur 3 tableaux ont effectué chacun au moins 5 matchs dans une ambiance conviviale. Après le succès du tournoi de découverte du tennis de table proposé en février, plusieurs joueurs sont revenus pour s'inscrire dans le tableau loisirs. Nous remercions notamment les joueurs compétiteurs de Plumelec et Hennebont qui sont venus nombreux et sont repartis avec coupes et médailles.

Badminton Guégonnais



Un bon bilan financier fut présenté à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**, avec ses 47 adhérents : une très bonne année 2023-2024 pour le badminton ! Un bureau dynamique et une bonne ambiance au rendez-vous, voici les mots-clés pour résumer l'activité du club. Le club a repris cette année les rencontres avec les clubs voisins et a participé à un tournoi caritatif pour l'association Rêves de clown.

Twirling Club



APEL-OGEC Ecole Saint Gildas



Des parents bénévoles toujours avec le sourire pour vous accueillir et des enfants heureux et fiers de leur spectacle sur le thème des Jeux Olympiques pour la **KERMESSE DE L'ÉCOLE** ! Bravo, vous avez assuré !!

Café de l'Audience



Un public charmé sous les reprises des **CHANSONS** de Claude Nougaro avec le trio «Nougaro & Co»

TRAVAUX

JUN 2024



Pose d'un pare-ballons au niveau du terrain B par l'entreprise Sport Nature pour un montant de 16 416,31 € HT (dont une subvention de 2 400 € de la Fédération de football)

Mise en valeur du four à La Châtaigneraie par un aménagement paysager (1 395,88 € TTC)



Enfouissement des réseaux à Trévenalay.

Rognage de souches par l'entreprise Entre Terres et Cimes : av. Ville Pelote, Chapelle St Gildas, Lot. de Coët-By, pour un montant de 960 € TTC.



ECHOS DU MOIS



Xavier CASTEL, Président des Boucles Guégonnaises, successeur de Daniel BOURDONNAIS, a été le premier porteur de la **FLAMME OLYMPIQUE** à Josselin le jeudi 6 juin 2024.

«Il y a beaucoup d'émotion à être porteur, c'est indescriptible. Cela passe très vite, j'ai été impressionné et excité. C'est incroyable de le vivre de l'intérieur. Je me suis fait douze autres amis. Je garderai tout le temps ce souvenir joyeux en moi» nous a confié Xavier.



LE CHŒUR LES ARTHURIENS A INVITÉ LE QUATUOR À CORDES VIVANDA de Londres en l'église St Pierre St Paul pour un programme varié d'œuvres anciennes et modernes, sous la direction de Michael COE.



Le **BAR LE REFLEX** change de main. C'est Jean-Michel DELBOURG qui reprend les commandes. Jean-Michel a vécu pendant 17 ans en Corse et connaît bien le milieu du bar-restaurant. Le Reflex propose tabac, presse, PMU, Française Des Jeux et des soirées à thème. Jean-Michel est très content du bon accueil que les Guégonnais.e.s lui ont réservé ! Passionné de foot, il soutient sans hésiter l'équipe locale des ESG !!

EXTRAITS DE DELIBERATIONS DU 3 JUILLET

MAISON D'ASSIST. MATERNELLES – AVENANTS – LOTS N°5 ET N°6

Le Conseil municipal, vu le Code de la commande publique,
1) Décide de conclure l'avenant n°1 au lot n°5 (menuiseries extérieures) pour le marché d'aménagement de la MAM, avec l'entreprise MIROITERIE DU BLAVET, de Saint Thuriau, pour un montant de 1 277 € HT, soit + 3,85 % du marché initial, dont 275 € HT font l'objet d'une réfaction sur le lot n°2 (objet : remplacement du soubassement en tôle perforée par une tôle acier lisse sur les garde-corps rampants et horizontaux installés sur le chantier – finition antirouille).

2) Décide de conclure les avenants n°3, n°4 et n°5 au lot n°6 (menuiseries intérieures) avec l'entreprise MENUISERIE THETIOT, de Val d'Oust, pour les montants suivants :

Avenant n°3 – montant : + 480,00 € HT, soit 1,62% du marché initial, montant faisant l'objet d'une réfaction sur le lot n°2. ;

Avenant n°4 – montant : + 1 150,00 € HT, soit 3,89% du marché initial, montant faisant l'objet d'une réfaction sur le lot n°7 ;

Avenant n°5 – montant : - 295,00 € HT, soit 1,00% du marché initial ;

Soit une incidence pour les cinq avenants de + 11,48 % du marché initial.

Objet de l'avenant n°3 : fourniture et pose d'une porte compact bambino et modification des cloisonnettes existantes (suite à problème d'implantation d'un regard eaux usées), avenant faisant l'objet d'une réfaction sur le lot n°2.

Objet de l'avenant n°4 : modification du châssis fixe vitré de 0,80/210 en dimension de 0,40/210 avec commande d'un nouveau vitrage à la dimension, avenant faisant l'objet d'une réfaction sur le lot n°7.

Objet de l'avenant n°5 : suppression de la façade pivotante de 100/210, de la tablette d'habillage et des pictogrammes sur la porte des sanitaires. Ajout d'un complément de plinthe sur l'escalier.

CABINET DENTAIRE – ATTRIBUTION DES LOTS N°03 ET N°12

La date limite de dépôt des offres pour le marché de construction du cabinet dentaire était fixée au vendredi 17 mai 2024. Les lots n°3 « Enduits de façades » et n°12 « Chape – faïences » ont été déclarés infructueux en raison d'une absence d'offre.

En application de l'article R.2122-2-3° du Code de la commande publique, quatre entreprises ont été consultées pour le lot n°3 et cinq pour le lot n°12. La commission des marchés a proposé d'attribuer le lot n°3 à l'entreprise AMC RAVALEMENT et le lot n°12 à l'entreprise SARL MBS. Le Conseil municipal approuve les attributions suivantes :

Lot 03 : « Enduits de façades » - AMC RAVALEMENT à Guégon pour 8 444,99 € HT ;

Lot 12 : « Chape – faïences » - SARL MBS à La Mézière, pour 15 505,23 € HT.

ATTRIBUTION DES MARCHÉS POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ

Sur proposition de la commission des marchés publics, réunie le 1^{er} juillet 2024, en collaboration avec le maître d'œuvre de l'opération, le Conseil municipal attribue les marchés suivants pour les travaux d'extension de la Maison de Santé :

Lot 1 : Terrassements généraux – VRD - SARL LE LUHERN à Bohal (22 980,73 € HT).

Lot 2 : Gros-œuvre – Enduit - NGE BÂTIMENT à La Gacilly (89 900,00 € HT).

Lot 3 : Étanchéité - SAS DENIEL ÉTANCHÉITÉ à Tregueux (35 129,00 € HT).

Lot 4 : Menuiseries aluminium – VR - LECORGNE MENUISERIE à Malgouet (16 748,77 € HT).

Lot 5 : Menuiseries bois – MENUISERIE THETIOT à Val d'Oust (28 431,88 € HT).

Lot 6 : Cloisons sèches – Isolation - SASU RAULT MAURICE à Rohan (18 995,26 € HT).

Lot 7 : Chapes – Carrelage – Sols souples – Faïence - ATLANTIC SOLS CONFORT à Rezé (14 073,85 € HT).

Lot 9 : Plafonds suspendus - SARL EMMANUEL COYAC à Vannes (5 733,43 € HT).

Lot 10 : Chauffage – Ventilation - Plomberie sanitaires - SAS TEXIER au Sourn (26 875,29 € HT).

Le lot 8 (Peinture – Nettoyage) est déclaré infructueux, le lot n°11 (Électricité – Courants forts et faibles) est mis en procédure de négociation.

TRAVAUX DE BÂTIMENT ASSOCIATIF AU PONT-HERO

L'Association Motocycliste Guégonnais souhaite s'équiper d'une infrastructure permanente, afin de pouvoir stocker son matériel. Ce local, d'une surface de plancher de 25 m², sera composé d'une structure bois, couvert et bardé en tôles, avec un auvent et sera édifié sur le terrain communal du Pont-Héro. Le Conseil municipal décide de prendre en charge une partie du coût de construction du bâtiment, pour un montant total de 13 533,40 € HT.

CRÉATION D'UN ACCÈS SUR UNE VOIE COMMUNALE (RÉSIDENTS DES ÉCOLIERS)

Le Conseil municipal donne un accord de principe à la demande présentée par le propriétaire de la propriété sise au n°3, rue du lieutenant de La Grandière, pour bénéficier d'un accès à la voie de desserte du lotissement communal « résidence des Écoliers ». Les éventuels travaux de création de l'accès seront intégralement à la charge du demandeur.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE – CLASSE ULIS

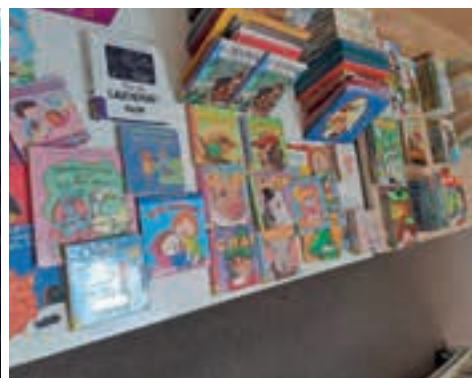
Le Chef d'établissement de l'école saint Louis de Ploërmel sollicite une subvention municipale pour le financement d'une classe de découverte à Penestin, pour une élève domiciliée à Guégon, scolarisée en classe ULIS. Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 20 € à l'OGEC de l'école saint Louis de Ploërmel.

LA POINTE : CESSIION DE PARCELLES

Un particulier, propriétaire au village de La Pointe, souhaite acquérir deux parcelles communales contiguës à sa propriété, acquisition qui lui permettra de clôturer son bien. L'une appartient au domaine privé de la commune (environ 210 m²), l'autre au domaine public communal (partie de la voie n°212, sans issue, environ 140 m²).

Vu l'article L.2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, le Conseil municipal décide de déclasser et de désaffecter de l'usage du public une partie de la voie n°212 et de céder au demandeur ladite parcelle ainsi qu'une partie de la parcelle WC n°116, au prix total de 525 €, selon l'estimation établie par le Domaine. L'acquéreur empièrera à ses frais la partie cédée de la parcelle WC n°116 et accordera une servitude de passage au propriétaire des parcelles voisines. Tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession (notaire, géomètre...) seront intégralement à la charge de l'acquéreur.

Médiathèque Le Pré@ux Bulles



Après-midi **BRICOLAGES** sur le thème Le mercredi 10 juillet, un après-midi des «Jeux Olympiques» pour 10 enfants **JEUX DE SOCIÉTÉ** est ouvert à tous pour le mercredi 3 juillet (flamme, anneaux, découvrir les nouveaux jeux disponibles. jeux... au profit du **CCAS**.)

Dispositif Argent de Poche

Le dispositif « argent de poche » donne la possibilité aux adolescents âgés de 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 17,50 € par jour dans la limite d'un travail

réalisé par demi-journée (3h30) avec une pause obligatoire. Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie tels que : espaces verts ou entretien des bâtiments pour accomplir des missions diverses. Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur, un employé communal encadre chaque jeune pendant toute la durée du dispositif.



ILAN BERNARD

«J'ai eu la chance, une nouvelle fois de participer à Argent de poche. Merci de m'avoir accepté.

Durant ces 10 jours, j'ai réalisé différentes tâches pour la commune : nettoyages, entretiens, rangement du bureau de vote, préparation du feu d'artifice...

Je remercie Didier LALY, Jean-Marie LOZE, Thomas MAILLARD et Jean-Luc FAUCHEUX pour leur confiance accordée. Je suis très motivé, j'aime bien le travail, l'ambiance est bonne et j'apprends des choses.»



Enzo LAUNAY

«J'ai passé 2 semaines au dispositif.

J'ai apprécié car j'ai appris des nouvelles choses. Il y a une bonne entente au sein de l'équipe.

J'ai été bien accueilli et encouragé par Didier LALY»



Lizanne FRUCHART

«J'ai une nouvelle fois participé au dispositif Argent de Poche. Merci à Mathilde MOISO pour sa patience et sa disponibilité.»

VIE LOCALE

Feu d'artifice du 13 juillet



Une veille de fête nationale, les yeux rivés vers le spectacle pyrotechnique... Le feu d'artifice de la mairie de Guégon a illuminé le regard des petits et des grands.

Le comité des fêtes de Guégon a permis aux spectateurs d'y assister en toute sécurité et de patienter en proposant une ambiance musicale et festive.

Sans oublier la présence de Mickaël CARGOUET et son petit train surveillé avec ses «contrôleurs atypiques» en l'occurrence, ses chiens !



Animation sportive et Atouts Jeunes pour les grandes vacances



FESTYLAND

53 enfants de 6 à 16 ans se sont rendus près de Caen accompagnés de Johanne, Séverine, Erwan et Carole. Ils ont passé la journée dans le plus grand parc d'attractions de Normandie ! Toutes les attractions essayées, les enfants sont repartis ravis d'avoir testé tous les manèges à sensations fortes.

KOH LANTA LANOUEE-GUEGON

60 enfants (30 Guégonnais / 30 Lanouéens) se sont retrouvés à Lanouée pour une journée Koh Lanta. Neuf épreuves, dont certaines mythiques de l'émission, étaient au programme comme le tir à l'arc, le paresseux ou le parcours du combattant.

Après des heures de rigolades et d'activités sportives, ce sont les Lanouéens qui ont trouvé le totem après une épreuve d'orientation et un déchiffrement du code. Score très serré entre les deux communes, félicitations à tous les enfants !



VIE LOCALE

Service Intergénérationnel

Durant tout le mois de juillet, Yaëlle et Gwénaëlle, deux jeunes Guégonnaises de 16 ans, ont sillonné les routes de la commune pour aller à la rencontre d'une vingtaine de personnes désireuses de bénéficier du service intergénérationnel, mis en place par le CCAS afin d'oublier, durant quelques heures la solitude.

Au programme, promenades, jeux, discussions, tricot, bricolage, cuisine mais surtout des rires et beaucoup de bienveillance. Merci Mesdemoiselles !

Gwénaëlle DETOURNE

«J'ai débuté ma première semaine avec quelques appréhensions car je ne connaissais aucune personne et ne me sentais pas très à l'aise.

Et pourtant, travailler au service intergénérationnel m'a permis de partager de bons moments avec les personnes âgées : Madeleine QUERLEAU, Thérèse GABOREL, Alice SUREL, Gilbert GEFFRAY et les résidents «d'Âges et Vie» Cela a été vraiment très enrichissant pour moi. Cette activité m'a permis d'apprendre de nombreuses choses comme le tricot, la couture, la cuisine, ainsi que de nouveaux jeux de société.

J'ai aussi découvert Guégon à travers de vieilles cartes postales et des histoires. Cette expérience m'a laissé des souvenirs très précieux et ainsi découvrir d'autres facettes de mon caractère.»



Yaëlle PEDRONO



«J'ai effectué quatre semaines au service intergénérationnel du CCAS de Guégon, du 1er au 26 juillet. Je suis allée rendre visite à plusieurs bénéficiaires du service : Simone RAMEAUX, Germaine CHARLO, Hélène LE BRETON, Eliane LE SERRE et les résidents d'Âges et Vies.

Je me suis rendue auprès de chacune de ces personnes une à deux fois par semaine pendant 1h30 à 2h à chaque visite. Je me déplaçais par mes propres moyens, à vélo ou à pied. Avec les bénéficiaires, j'ai principalement créé du lien social à travers des jeux de société (Triominos, jeux de cartes,...) et l'échange de connaissances (jardinage). Je les ai également aidés, quand ils le souhaitaient, à préparer leur repas du midi et nous partions ensuite nous promener.

J'ai passé un très bon mois au contact de ces personnes qui ont été très accueillantes avec moi. J'espère qu'elles ont aussi apprécié mes visites. Je remercie le CCAS de Guégon de m'avoir fait confiance et de m'avoir fait rencontrer des aînés guégonnais. Cela a contribué à m'ouvrir aux autres et à prendre confiance en moi.»

VIE DES ASSOCIATIONS

Vigilance - Sakura Kan - Badminton Guégonnais



TOURNOI INTER-ASSOCIATIONS avec le Badminton Guégonnais, Sakura Kan et Vigilance. Super soirée, ambiance très sympathique et conviviale. Un verre de l'amitié et un petit casse-croûte ont clôturé la soirée. Expérience à reconduire l'année prochaine !

VIE DES ASSOCIATIONS

Café de l'Audience



CONCERT PLEIN AIR : Il y a des dimanches comme ça, un peu magiques où le temps est comme suspendu. On avait besoin de soleil, d'être ensemble, de rire... «Merci Le vagabond et le renard» pour vos tendres drôleries !

ESG Foot-Basket



Les bénévoles ont mis tout leur cœur pour mener à bien l'organisation du **TOURNOI DE PALETS** avec 29 équipes le matin et 46 l'après-midi.

De nombreux lots étaient à gagner. Merci à tous les participants, accompagnants ainsi qu'aux bénévoles !

APEL-OGEC Ecole St Gildas



C'est un rituel maintenant, les parents, enfants et institutrices de l'école Saint Gildas, ne se quittent plus sans faire un **PIQUE NIQUE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE**. Un moment convivial, en toute simplicité où chacun apporte son casse-croûte, grillades et salades à partager !! Cette année un écran a été installé pour suivre les Bleus. Une petite buvette s'y tenait au profit de l'Apel. Merci encore pour cette belle année !

Comité des Fêtes de Guégon



Afin d'assurer la sécurité du traditionnel **FEU D'ARTIFICE** du 13 juillet, les bénévoles veillent au grain autour de l'église pendant que d'autres assurent le service à la buvette !

ECHOS DU MOIS

Amicale des Donneurs de Sang



RANDO MOB': «Comme l'année dernière, la mobilisation des mobeurs (même nombre de participants que l'année précédente environ 95) a été à la hauteur de ce que nous espérions. Cette journée a été très riche sur les messages importants concernant le don de sang et de plasma. Nous remercions Mme le Maire et toute son équipe pour leur investissement et pour leur soutien en tant que ville partenaire du don de sang ainsi que Paul MOLAC pour son soutien concernant le monde associatif. Encore un grand merci à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette belle journée.» Eric LE COZ

Animations sportives et Atouts Jeunes pour les grandes vacances



JOURNÉE OLYMPIQUE : Après un retour sur les performances des athlètes français qui ont marqué les enfants (Léon MARCHAND, Pauline FERRAND-PREVOT, les combats de judo par équipe mixte ou encore le triplé français en BMX), 26 enfants de 6 à 12 ans se sont retrouvés à la place de leurs idoles ! Au programme de cette journée qui se déroulait à Guégon (commune labellisée TERRE DE JEUX 2024) : des sports collectifs (basket, football, hockey sur gazon et rugby), des sports de raquettes (badminton, tennis de table où le nom des frères LEBRUN était sur toutes les bouches des enfants), de l'athlétisme (saut en longueur, lancer ou encore une activité d'expression avec la gymnastique où les performances de l'américaine Simon BILES ont marqué les apprentis athlètes des JO !).



INITIATION FLAG FOOTBALL : 16 enfants ont découvert une nouvelle discipline olympique qui sera inaugurée aux jeux olympiques 2028 : le flag football, dérivé du football américain. Pour cela, 2 membres du club des Korrigans de Ploërmel ont animé une séance découverte. Après avoir expliqué les règles du jeu, les enfants ont passé en revue toutes les notions de ce sport : évitement, déflagage, attaque, défense, pour terminer par un match dans la bonne humeur et l'envie de découvrir. Bravo aux enfants et un grand merci aux 2 intervenants des Korrigans de Ploërmel : Grégory ROLLAND et Nathan.

TOURNOI MULTISPORTS : 19 enfants de 6 à 14 ans ont participé à l'ultime animation sportive de l'été, toujours, sous le signe des jeux olympiques et paralympiques de PARIS 2024 avec de l'athlétisme (courses de relais), du basket, des jeux traditionnels et la découverte du cécifoot. Beaucoup de rires et de plaisir pour les enfants avant le retour à l'école.

SORTIE AU WEST PARK A INZINZAC LOCHRIST : Pour la dernière sortie ATOUTS JEUNES de l'été, c'est au West Park que se sont rendus 28 enfants de 6 à 16 ans pour le dernier vendredi de vacances avant la rentrée, accompagnés de Carole, Bogdan et Erwan. Malgré un temps incertain, ils ont passé 2 heures à glisser, sauter, grimper, plonger... sur le parcours d'obstacles de l'Aquapark. De quoi se mettre en forme avant la reprise scolaire !



VIE DES ASSOCIATIONS

Café de l'Audience



PETIT CONCERT A TREGRANTEUR aux accents brésiliens à Trégranteur en ce mois d'août avec le groupe Nayan.

Originaire de Bahia, Ingrid Nayan arrive en France avec son bagage de musiques populaires du Brésil et crée le groupe NAYAN - Samba jazz.

Nayan et son groupe vous entraînent dans un voyage sensoriel, au rythme de belles bossas novas chaleureuses et intimistes agrémentées de sambas populaires, ainsi que quelques surprises aux accents jazz.



Comité des Fêtes de Coët-Bugat



FETE CHAMPETRE DE PENROC

Cette année encore, le succès grandissant de la fête champêtre de Penroc n'a pas failli ! 175 kg de patates, 165 kg de viande, 100 kg de tripes.... Cette fête traditionnelle bretonne avec repas campagnard le midi, ball-trap, jeux bretons et danses bretonnes tout l'après-midi, tripes, omelette ou boeuf miroton le soir, a ravi 1300 convives. Tout cela dans un cadre de verdure magnifique, celui de la vallée du Sedon. Daniel MOUNIER, le Président du comité des fêtes de Coët-Bugat et ses 70 bénévoles ont une nouvelle fois assuré la bonne organisation de cet événement annuel très apprécié.



Sauvegarde du Patrimoine

A
O
U
T
2
0
2
4



Les bénévoles de l'**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE** ont toujours leurs journées bien occupées ! Entre les rénovations des croix (Croix du Fresnay en haut à gauche et Croix rue de la Forge à Coët -Bugat en haut à droite), ponçage et lasure au presbytère, entretien des abords (fontaine de Saint Méen en bas à droite). Mais aussi conjointement des pierres au monument du Pont-Josselin, et lettres refaites ainsi qu'aux stèles de Boccaboais.



ECHOS DU MOIS



JOURNÉE BÉNÉVOLAT AU MANOIR DE TRÉVENALEUC

«Famille et amis étaient présents pour peindre l'atelier d'ébénisterie. Après le café d'accueil et le travail, le déjeuner était offert dans la grande salle. A l'année prochaine avec un renfort de Guégonnais j'espère !» Jean THEVENIN, propriétaire du manoir.

EXTRAITS DE DELIBERATIONS DU 4 SEPTEMBRE

ATTRIBUTION DU LOT N°11 - ÉLECTRICITÉ – EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ

La date limite de dépôt des offres pour le marché de construction du cabinet dentaire a été fixée au 21 juin 2024. Le lot n°11 « Électricité » a été mis en négociation. Réunie le 2 septembre dernier, la commission des marchés à procédure adaptée a proposé d'attribuer le lot n°11 à l'entreprise GERGAUD INDUSTRIE. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le marché du lot 11 : « Électricité » avec l'entreprise GERGAUD INDUSTRIE de Redon pour un montant de 27 968,02 € HT.

LE CLOS DES PRÉS – AVENANT AU LOT N°2 RÉSEAUX EAUX USÉES ET PLUVIALES

Le Conseil municipal décide de conclure l'avenant n°1 au lot n°2 – réseaux divers eaux usées / eaux pluviales, pour l'aménagement du lotissement Le Clos des Prés avec l'entreprise SATEC, de Vildé-Guingalan, pour un montant de 10 977,50 € HT, soit une incidence de + 7,84 % du marché initial. Nouveau montant du marché : 150 922,50 € HT. L'objet de l'avenant est le remplacement des regards de visite étanches en béton prévus initialement par des tés de curage DN (diamètre nominal) 600 mm et regards de visite DN 1000 en polypropylène pleine masse, répondant aux critères techniques du service Eau et d'Assainissement de Ploërmel Communauté.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} OCTOBRE 2024 – CRÉATION DE POSTE – SERVICE TECHNIQUE

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de modifier le tableau des effectifs afin de créer un poste au service technique municipal, rendu nécessaire en raison de l'augmentation progressive des tâches d'entretien liées aux nouveaux sites communaux (maison de santé, îlot urbain, MAM, nouveaux lotissements, pumtrack, sentier piétonnier...). Elle propose au Conseil municipal de créer un poste d'agent de services polyvalent à temps complet, dans le cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux, à compter du 1^{er} octobre 2024. Le Conseil municipal approuve cette proposition.

DÉCLASSEMENT, DÉSAFFECTION ET CESSIION D'UN DELAISSÉ DE VOIE COMMUNALE (RUE DU SEDON – COET-BUGAT)

Des particuliers, propriétaires au bourg de Coet-Bugat en Guégon, font savoir qu'ils souhaitent acquérir une parcelle communale bordant leur propriété, acquisition qui leur permettra de mettre fin à des stationnements de véhicules gênants devant leur domicile. Cette parcelle, dépendance de la voie communale dite « rue du Sedon », d'une superficie d'environ 22 m², appartient au domaine public communal. Elle est classée au PLU en zone UA et sa cession nécessite un déclassement et une désaffectation à l'usage du public.

Vu l'article L.2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques. Le Conseil municipal décide de déclasser et de désaffecter de l'usage du public la partie de la voie communale dite « rue du Sedon » dans le bourg de Coet-Bugat, et de céder ladite parcelle aux demandeurs au prix de 240 € selon l'estimation du Domaine, tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession (notaire, géomètre...) seront intégralement à la charge des acquéreurs.

DÉCLASSEMENT, DÉSAFFECTION ET CESSIION D'UN DELAISSÉ DE VOIE COMMUNALE (VC N°33 LA COUDRAIE)

Un particulier, propriétaire au village La Coudraie, souhaite acquérir une parcelle communale enclavée dans sa propriété, acquisition qui lui permettra de clôturer son domicile. Cette

parcelle, dépendance de la voie communale n° 33, d'une superficie d'environ 262 m², appartient au domaine public communal. Elle est classée au PLU en zone AA et sa cession nécessite un déclassement et une désaffectation à l'usage du public. Vu l'article L.2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, Le Conseil municipal décide de déclasser et de désaffecter de l'usage du public la partie de la voie communale n°33 à La Coudraie, enclavée entre les parcelles cadastrées en section ZP n°13 et ZP n°239 appartenant au demandeur, et de céder ladite parcelle au prix de 263 € selon l'estimation du Domaine, tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession (notaire, géomètre...) seront intégralement à la charge de l'acquéreur.

ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU PROJET DE RÉVISION N°1 DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Madame le Maire expose : Le zonage initial de la commune de Guégon date de 2010. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme portée par la commune de Guégon, il est nécessaire d'actualiser l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées pour mettre en cohérence l'ensemble des documents d'urbanisme. Le projet de révision n°1 du zonage d'assainissement de Guégon prévoit :

- Assainissement collectif sur le territoire de l'agglomération.
- Assainissement non collectif sur le reste du territoire.

Tout nouveau projet d'assainissement autonome sur le territoire fera l'objet d'une étude spécifique, conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009. Cette étude sera validée par le SPANC dans le cadre de sa mission de contrôle de conception, puis, si l'avis est favorable, l'installation sera contrôlée lors de sa réalisation. Avant mise à l'enquête publique, le projet de zonage d'assainissement doit être soumis à un examen au cas par cas par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe). La collectivité a reçu un avis favorable de la MRAe le 20 août 2024, dispensant le projet d'une évaluation environnementale. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le projet de révision n°1 du plan de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Guégon.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA SALLE DES SPORTS

Suite à la tempête Ciaran, survenue en novembre 2023, d'importants dégâts ont été constatés sur la salle des sports de La Ville Pelote, notamment au niveau des verrières de la façade ouest ainsi que sur le parquet de la salle d'activités. Des travaux de remise en état sont en cours de réalisation depuis le printemps, pris en charge par l'assureur des biens de la commune. Au cours de ces travaux de remise en état, des dégâts supplémentaires sont apparus, lesquels n'étaient pas décelables initialement. Le montant total des travaux supplémentaires à effectuer est de 49 830,11 € HT. (dépose puis repose de parquet supplémentaire suite à infiltration par la bande filante de menuiseries extérieures, remplacement des menuiseries abîmées par la tempête occasionnant des infiltrations importantes non résorbables, dépose de l'ensemble du complexe de doublage (ossature, isolation, panneaux) abîmé par les infiltrations au niveau du châssis aluminium en imposte et remplacement de toute l'ossature pourrie, de l'isolation et de 18,75 m² de panneaux. Le Conseil municipal approuve la réalisation des travaux de remise en état de la salle des sports de La Ville Pelote, tels qu'exposés ci-dessus et sollicite une prise en charge des travaux supplémentaires par l'assureur des biens de la commune.

Breizh Moto Pièces

Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Cédric VILLIOT, passionné de mécanique depuis toujours, notamment depuis ma première mobylette, mais surtout de motos. J'ai fait mes premières armes en apprentissage avec un CAP Carrosserie, puis un CAP Mécanique, avant de terminer mon cursus scolaire par un Bac Professionnel Technicien automobile, avec obtention de chacun des diplômes. S'en est suivie une carrière de plus de 20 ans comme mécanicien/technicien automobile. Je crois que je n'aimais plus la direction que prenait l'évolution de l'automobile, avec l'arrivée des moteurs électriques et l'augmentation exponentielle de l'électronique dans nos voitures. Ces dernières années, j'avais moins souvent une clé à molette dans les mains qu'une valise électronique. C'est pourquoi, en avril dernier, j'ai décidé de revenir à mes premiers amours, la moto, en créant ma micro-entreprise, Breizh Moto Pièces.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Guégon est un cadre idéal pour moi. Cela fait 10 ans que j'habite ici, je m'y plais beaucoup et je connais bien le secteur. C'est un village dynamique, avec des activités quasiment toutes les semaines, et une belle présence de motards. Je savais qu'il y avait un potentiel pour une activité comme la mienne. De plus, l'accessibilité géographique, le réseau local, notamment la proximité de la RN24, ainsi que sa situation proche de Ploërmel, et surtout de Porcaro et sa Madone des motards, sans compter l'évolution constante de ce village ces dernières années, m'ont convaincu que c'était le bon endroit pour développer Breizh Moto Pièces. Je ne suis pas prêt de partir.

En quoi consiste votre activité ?

Je me spécialise dans la vente de pièces détachées de motos, d'occasion, reconditionnées, mais aussi neuves. Je rachète des motos qui ne sont plus destinées à rouler, pour des raisons financières ou à cause du contrôle technique moto mis en place cette année. J'offre une seconde vie à ces motos en vendant leurs pièces encore utilisables, après un contrôle minutieux et un nettoyage optimal, tout en garantissant la sécurité. Je propose aussi des pièces neuves, commandées auprès de fournisseurs de confiance, comme par exemple : des plaquettes de freins ou des batteries, que je ne vendrais pas d'occasion. Cela me permet d'élargir mon catalogue et de répondre aux besoins de tous. Je propose également la vente et le montage de pneumatiques. Mon objectif est d'offrir aux motards une solution économique et pratique pour entretenir ou réparer leur moto. Avec l'ère du DIY (Do it yourself / Fait soi-même), cela aide beaucoup.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Depuis mon installation, j'ai eu des débuts encourageants avec de bons retours de la part des clients, notamment parce qu'il n'y a pas ou très peu de concurrence dans le secteur. Les motards m'ouvrent grands les bras et sont très enthousiastes quant à mes projets d'avenir. Le recyclage et la revente de pièces de réemploi sont aussi bien accueillis, cela parle à beaucoup plus de monde que ce que j'aurais pu croire, et pas seulement aux motards. C'est l'une de mes priorités aujourd'hui : réduire la surconsommation tout en préservant l'écologie, en favorisant l'économie circulaire. J'emballe même

les pièces que j'expédie dans des cartons récupérés auprès d'entreprises locales. Même si les ventes fluctuent, la demande est là. Cela m'a conforté dans mon choix d'avoir investi dans cette activité. Il faut constamment s'adapter et innover pour rester compétitif, mais je trouve cela stimulant. Les obstacles sont aussi des opportunités pour se dépasser et faire évoluer son entreprise. La communauté motarde est soudée, je fais de belles rencontres, et j'ai hâte de continuer à développer mon entreprise.

Vos projets ?

À court terme, je souhaite développer davantage mon activité, en trouvant un local plus grand pour proposer encore plus de choix de pièces neuves et d'occasion, avec un magasin pour accueillir les motards dans de meilleures conditions. Mon site web www.breizhmotopieces.com, actuellement en développement, devrait être en ligne dans les prochains jours. À plus long terme, je prévois d'agrandir mon activité en proposant un atelier de mécanique et un parc de véhicules d'occasion. Cela impliquera aussi d'embaucher du personnel pour diversifier encore plus mes offres.



- BREIZH MOTO PIECES -
@ : breizhmotopieces56@gmail.com
Tel : 06 38 73 38 81

VIE LOCALE

Atelier du souvenir



En collaboration avec la médiathèque, la commission communication, a mis en place un premier **ATELIER** de rencontres et de partage en ce mois de septembre.

L'idée principale est de collecter des images d'antan, des témoignages, des anecdotes sur un thème en se réunissant **tous les 3èmes samedis du mois de 10h30 à 12h à la médiathèque**.

Par la suite, une exposition pourra être mise en place.

En ce mois de septembre, le thème était déjà tout trouvé : **L'ECOLE !**

Accompagnées de Henri RIBOUCHON, ancien directeur de l'école Saint Gildas durant 30 ans, les personnes présentes ont pu échanger des souvenirs de sorties scolaires, des photos de classe,...

Atouts Ages



De bon matin, un groupe d'une quarantaine de personnes est parti en direction de Guerlédan pour la **SORTIE ATOUTS AGES**. A deux pas du lac, nous avons visité le Musée de l'Electricité. De la production à son utilisation, en passant par une collection d'objets anciens, le musée éclaire petits et grands sur cette énergie révolutionnaire qui a bouleversé le quotidien. En fin de matinée, le groupe est allé sur les traces d'Auguste LESON, père du barrage, permettant de découvrir l'histoire de cet ouvrage hydroélectrique et les raisons de son implantation sur le joli lac de Guerlédan !

Après un bon repas sur le bord du lac, nous sommes allés découvrir Les Forges des Salles. Au cœur de la forêt de



Quénécán, à quelques kilomètres du lac de Guerlédan, se niche une des forges à bois la plus ancienne et la mieux préservée de Bretagne. Un vestige exceptionnel d'une activité prospère et industrielle pendant près de trois siècles.

L'activité de la forge s'est arrêtée en 1877 mais le village a continué à vivre et le voici aujourd'hui entièrement restauré. Le Logis du maître de forges, la chapelle, l'école, la cantine, les ateliers des forgerons et le bâtiment du haut fourneau sont le témoignage vivant d'une vie ouvrière des 18ème et 19ème siècles.

Une belle journée sous un magnifique soleil avec des Guégonnais enchantés !

Réunion annuelle des associations



La traditionnelle **RÉUNION DES ASSOCIATIONS** est l'occasion pour chaque association de "poser" les dates des manifestations pour 2025.

Les associations ont répondu en masse. Une soirée sympathique et conviviale ! Il fait bon vivre à Guégon !

Merci à tous pour votre implication.

Forum des associations

SEPTEMBRE 2024



Quatre communes de l'ancienne communauté de communes du Pays de Josselin organisent et accueillent à tour de rôle le **FORUM DES ASSOCIATIONS**.

La municipalité guégonnaise s'est portée volontaire pour 2024 (année des jeux olympiques et paralympiques) pour mettre en valeur les associations de notre territoire.

Le public est venu en masse pour découvrir ou redécouvrir les associations et rencontrer les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir une belle palette d'activités dans notre secteur géographique. C'est une soixantaine d'associations qui ont répondu présente pour cette journée.

Le bon déroulement de cet événement est le résultat d'un travail acharné, réalisé par notre animateur sportif Erwan GILLET, notre animatrice de la vie locale Carole MAILLARD ainsi que nos services techniques. C'est grâce à l'implication du personnel que la municipalité peut vous proposer de telles manifestations ! Merci à eux.



Vélopatrimoine



Une nouvelle fois, la balade **VELOPATRIMOINE** n'a pas failli à sa mission de faire découvrir les richesses de notre beau patrimoine local. Environ 40 personnes ont parcouru les 13,5 km de circuit que Carole avait préparé avec des arrêts «patrimoine» commentés avec brio par Gérard LE JELOUX et Pierre FLOCH.

Au départ de Guégon, c'est parti direction le manoir du Val aux Houx, une demeure du début du XVIe siècle.

Mme et M. DU BOISLOUVEAU, les propriétaires, nous ont accueillis et enthousiasmés par leurs riches explications.

Le groupe a emprunté ensuite l'ancienne ligne de chemin de fer sur laquelle passait un train surnommé «Le Petit Pelot».

Chemin faisant, la chapelle de Saint Gobrien (Saint-Servant-sur-Oust) se profile à l'horizon où Mme PERROTIN nous attendait pour raconter l'histoire des lieux.

Puis, le groupe est reparti par le halage sur les bords de l'Oust jusqu'au quai fluvial de Josselin : passage au pied du château des Rohan et retour à Guégon par le quartier de Sainte Croix, faubourg s'étant développé en contrebas de la chapelle du même nom. En effet, dès le XVe siècle, le prieuré devient une paroisse et prospère grâce à la présence de nombreux commerces, ateliers et activités liés à l'installation de moulins à farine, à tan (cuir) et à foulon (laine).

Ce faubourg traversé par la rue Sainte-Croix, l'ancienne route de Vannes, présente plusieurs maisons de marchands comme celle du numéro 20 datant du XVIe siècle qui a conservé ses étales de pierre destinés à exposer les marchandises.

Le groupe s'est donc arrêté dans cette chapelle, dernier vestige de ce prieuré fondé dans les années 1050-1060.

La fin de la balade s'est clôturée par un verre de l'amitié bien mérité !

Sport Séniors



L'association locale Gym pour tous n'ayant pu poursuivre son activité à la rentrée, les adhérentes, soucieuses de poursuivre cette activité sur la commune ont sollicité la municipalité. Une demande a donc été faite auprès de Ploërmel Communauté, qui a répondu favorablement, en mettant en place une **SÉANCE DE GYM** destinée aux seniors. Dorénavant, Chloé intervient



tous les jeudis. La prestation de Ploërmel Communauté a été complétée par un cours supplémentaire proposé par notre animateur sportif Erwan GILLET. De quoi ravir tous les participants et maintenir une activité qui rencontrait un vif succès dans notre commune !

Accueil de l'Abbé Elpidio EKUE

Extrait du discours de Madame le Maire lors de la remise des clés de l'église

«Je suis heureuse et honorée de vous accueillir aujourd'hui à Guégon, devant l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.

Je vous souhaite la bienvenue dans votre nouvelle affectation parmi nous. Permettez-moi tout d'abord de vous présenter brièvement Guégon : une commune étendue, d'une superficie de plus de 53 km², d'un peu plus de 2 400 âmes, dans laquelle vous trouverez tous les services nécessaires à votre quotidien. Guégon est une paroisse très ancienne : la tradition rapporte qu'elle a été fondée au 8ème ou au 9ème siècle par un moine de l'abbaye de Landevennec, nommé Wescon, venu évangéliser la contrée.

Père Elpidio, vous connaissez maintenant le nom de votre premier prédécesseur ! Sans parler des autres paroisses, vous aurez à assurer ici votre ministère pour 3 clochers : celui de Guégon, où nous nous trouvons, dans les églises saint Mélec de Tregreanteur et Notre-Dame de Coët-Bugat.

L'église romane de Guégon, date elle du 12ème siècle, et a la particularité d'être classée Monument Historique, elle a été restaurée ces dernières années.

Nous allons poursuivre néanmoins cette restauration par la remise en état du retable début 2025.

Guégon, c'est aussi plusieurs chapelles : Saint Gildas, Saint Méen au Borne, Saint Antoine, et de nombreux croix et calvaires



répartis sur tout notre territoire.

C'est donc dans une région dont l'identité est fortement marquée par le christianisme depuis des siècles que vous vous installez et où nous sommes sûrs que vous allez vous y plaire.

La mairie est juste à côté de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul et du presbytère, nous serons donc voisins.

N'hésitez donc pas à passer nous voir à l'occasion, la porte est toujours ouverte !»

Médiathèque Le Pré@ux Bulles



Hélène LE GOVIC est venue exposer ses **POTERIES** d'animaux et de silhouettes. Accompagnée de Dominique MOLARD, joueur de Hang, elle a su modeler au rythme de la musique douce de l'instrument. Séance réussie avec une forte affluence en médiathèque !

Deux mercredis furent dédiés à la **DÉCORATION** des tables pour le repas du CCAS. Les 11 et 18 septembre, les habitants pouvaient venir fabriquer des fleurs en filtres à café, des fleurs en rouleaux de papier et des photophores. Plus de 40 éléments de chaque ont été confectionnés pour être admirés le jour du repas.

Julie et Andrew PARKER, bénévoles de la médiathèque, ont recommencé leur séance de **DISCUSSION EN ANGLAIS** hebdomadaire le mercredi 11 septembre de 17h45 à 18h45.



La 6ème édition du **SALON DU LIVRE** organisé par le réseau des Médiathèques du Pays de Josselin a eu lieu le dimanche 29 septembre à la Salle du Ponty à Guégon. Au programme de la journée : 35 auteurs de tout genre (jeunesse, policier, romans...) étaient présents pour faire connaître et vendre leurs ouvrages. Une exposition «Les plantes médicinales en Bretagne» était en place toute la journée. Le matin, une conférence « Se soigner par les plantes des druides » a eu lieu dans la salle prévue à cet effet dans la médiathèque, par Pascal LAMOUR.

L'après-midi, Marie DAMASIO, est venue proposer son atelier ludique autour des 5 sens « de la graine à l'assiette ». Tout le monde a été conquis, les auteurs sont repartis contents de leur journée ainsi que les agents des médiathèques et élus présents. Avec, en prime, une belle affluence tout au long de la journée.

VIE DES ASSOCIATIONS

Théâtre Da Wekon



Lors de l'**ASSEMBLEE GENERALE**, les époux MERCIER ont été chaleureusement remerciés pour leur implication durant de nombreuses années au sein de l'association de théâtre.

En effet, après 15 ans de travail acharné, Solange et Jean MERCIER ont décidé de quitter l'association pour raison personnelle.

Solange a animé les répétitions des enfants pendant plusieurs années pour finalement rejoindre la co-présidence il y a 10 ans. Jean a, quant à lui, géré le montage des décors avec l'équipe de bénévoles pendant 15 ans.

Un grand merci à eux pour tout le travail accompli car la préparation des spectacles représente un travail colossal.

Club des Aînés



Des sourires qui en disent long sur le bonheur de se retrouver autour d'un **REPAS**. Les adhérents du club des aînés ont la forme et ont dansé en virevoltant à la salle du Ponty.

ACCA Guégon



Traditionnelle **RÉUNION** de «rentrée» pour les chasseurs avec notamment le rappel des règles de sécurité.

Comité des fêtes de Trégranteur



Le soleil était au rendez-vous des joueurs à l'occasion du **TOURNOI DE PALETS** organisé par le comité des fêtes de Trégranteur. Bonne humeur et convivialité pour une belle animation !

Comité des fêtes de Guégon



Le **LOTO** du comité des fêtes de Guégon a permis à 360 adeptes de jouer et de passer un bel après-midi !

Sauvegarde du Patrimoine



Les membres de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guégon prêts pour leur **REPAS A EMPORTER**. Le bénéfice récolté permettra de rénover le patrimoine guégonnais.

ESG Foot-Basket



JOURNEE COHESION : Les membres du basket se sont retrouvés autour d'une activité Koh-Lanta. Celle-ci a permis de «mélanger» toutes les catégories autour de jeux : memory, parcours du combattant ainsi que dégustation à l'aveugle. Petits et grands se sont investis mais aussi les parents qui sont restés à regarder. Nous avons pu délibérer pour désigner un gagnant mais l'important était de participer et de s'amuser. Alors pas de jaloux et tous les joueurs ont pu avoir leur médaille.

ECHOS DU MOIS



Les 7 et 8 septembre, le Manoir d'Even a ouvert ses portes au public pour la toute première édition du **MARCHÉ FANTASTIQUE**. A cette occasion, le manoir jusqu'alors fermé au public, s'est métamorphosé en un lieu rempli de stands et d'animation.

Malgré la météo maussade, l'événement a attiré une foule enthousiaste venue découvrir un marché où le fantastique, le médiéval et l'artisanat local se sont conjugués dans un cadre d'exception.

Les compagnies d'animation, quant à elles, ont insufflé une atmosphère magique en proposant des démonstrations et des ateliers, captivant petits et grands. Combats de chevaliers ont, entre autres, côtoyé danses médiévales et tir à l'arc.

Le public a pu admirer des répliques en grandeur réelle de films, séries ou jeu vidéo telles que la Batmobile, le Trône de fer, un bipode de Star wars ainsi que plusieurs armures.

Les associations Les Armures Fantastiques et Vikings et Chevaliers, organisateurs du marché, se réjouissent de cette première édition. Le public conquis espère une reconduction de l'événement pour 2025. Ce premier Marché Fantastique laisse entrevoir un bel avenir pour les prochaines années.



PIEGEAGE DE RAGONDINS

Tout au long de l'année, l'équipe de piégeurs effectuent de nombreuses actions de pour éviter la prolifération des ragondins. En effet, ces nuisibles dégradent les berges du canal, des ruisseaux, des étangs et saccagent les cultures agricoles (un couple de ragondins peut donner naissance à 90 petits en deux ans). La municipalité remercie tous les piégeurs pour leurs actions efficaces.

Piégeurs de gauche à droite : Patrice EMERAUD (technicien FDGDON 56), Robert DANET, Pierre LE GOVIC, André LE LABOURIER, Hervé GUILLAUME, René NOUVEL. En second plan : Joël KERVILLE et Thierry GUILLOUX.

EXTRAITS DE DELIBERATIONS DU 9 OCTOBRE

LOCATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

L'association PLUM'ECHANGE souhaite louer une partie des locaux de l'ancienne boulangerie, située au n°10, rue du Vingt juin 1944. Cette association gère une recyclerie gratuite. Elle est actuellement basée à Plumelec, mais en raison de la réaffectation de ses locaux, elle recherche un autre site pour maintenir son activité. Madame le Maire précise que le bâtiment, ainsi que celui voisin acquis dernièrement par préemption, pourrait faire l'objet, sans échéance précise, d'un réaménagement général. Par conséquent, sa mise en location ne pourra être accordée qu'à titre précaire. Le Conseil municipal accepte de louer les locaux à l'association « PLUM'ECHANGE » et fixe le loyer mensuel à 50 €.

TARIFS COMMUNAUX 2025

Madame Hélène LE LABOURIER, Adjointe, présente à l'assemblée les propositions de la commission « finances » du 3 octobre 2024 relatives aux différents tarifs pour les services communaux à appliquer pour l'année 2025. La commission propose principalement d'augmenter le prix de vente de bois sur pieds et de relever les tarifs de location des salles de l'ordre de 5%. Le Conseil municipal adopte les tarifs communaux 2025 tels que proposés par la commission.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – AFR

Madame Corinne PERRÉ, Adjointe, expose que l'association Familles Rurales de Guégon souhaite organiser un forum des métiers de l'artisanat, dont l'objectif est de permettre aux élèves des classes de 4ème et de 3ème de découvrir concrètement les métiers de l'artisanat en vue de l'orientation après la 3ème, en valorisant ces métiers souvent en tension et souffrant d'un déficit d'image. Ce forum est prévu le samedi 5 avril 2025 de 10 h à 18 h dans le complexe sportif Yves du Halgouet. L'association ne disposant pas de fonds propres, elle sollicite de la commune une subvention de 600 € pour équilibrer le budget prévisionnel de l'opération. Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'association d'un montant de 600€ pour l'organisation du forum des métiers de l'artisanat du 5 avril 2025. Cette subvention sera versée sur le budget 2025.

RESTAURATION DU RETABLE CLASSÉ DE L'ÉGLISE DE GUÉGON – FINANCEMENT

Monsieur Robert DANET, Adjoint, expose : Le retable de l'église de Guégon, classé Monument Historique, doit faire l'objet de diverses interventions dans les meilleurs délais. L'étude réalisée récemment par l'atelier COREUM, de Pluméliau-Bieuzy, a en effet mis en évidence des fissures et cassures, la présence d'éléments oxydés à supprimer, la nécessité d'une révision des branchements électriques traversant le retable de part en part, d'un nettoyage général et d'interventions sur la polychromie.

Le montant estimatif des travaux de remise en état du retable est le suivant : Travaux de restauration du retable : 48 167,00 € HT (atelier CoReum) ; Travaux de restauration du tableau et des décors peints : 6 950,00 € HT (Géraldine Fray) ; Soit un total de 55 117,00 € HT.

Le Conseil municipal approuve le programme de travaux de restauration tel que présenté et sollicite de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne (DRAC) et du Conseil départemental du Morbihan une subvention pour le financement de ces travaux.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES LOCAUX SCOLAIRES ET DU RESTAURANT SCOLAIRE – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Madame le Maire expose qu'une consultation a été lancée afin de sélectionner un cabinet d'architecture pour assurer la maîtrise d'œuvre du programme de rénovation des locaux scolaires et du restaurant scolaire.

Trois cabinets d'architectes ont été consultés et trois propositions remises suite à cette consultation. Le Maire expose le contenu des propositions de chaque cabinet et la proposition de la Commission des marchés publics, réunie le 7 octobre dernier, de retenir la proposition du cabinet Philippe MISÉRIAUX Architecte, basé à Chateaubriant.

Le Conseil municipal décide de confier au cabinet Philippe MISÉRIAUX Architecte, la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération, pour un forfait de rémunération global et provisoire de 56 593,30 € HT, et de solliciter toutes les subventions possibles pour le financement de ce programme (État-Fonds Vert, Région, Département, ADEME...).

ATTRIBUTION DU LOT N°8 PEINTURE-NETTOYAGE – MARCHÉ D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ

Monsieur Samuel GUILLAUME, Adjoint, expose que la date limite de dépôt des offres pour le marché de construction de l'extension de la Maison de santé était fixée au vendredi 21 juin 2024 à 17 h 00. Le lot n°8 « Peinture-nettoyage » a été déclaré infructueux en raison d'une absence d'offre.

Dans ces conditions, il a été décidé de passer, en application de l'article R.2122-2-3° du Code de la commande publique, un marché sans publicité ni mise en concurrence.

Réunie le 7 octobre dernier, la commission des marchés à procédure adaptée a proposé d'attribuer le lot n°8 à l'entreprise GOLFE PEINTURE. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le marché public d'extension de la Maison de Santé – rue des Rosiers avec l'entreprise : GOLFE PEINTURE de Vannes pour un montant de 17 759,54 € HT.

LM Couverture

Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes deux amis de longue date, passionnés par la couverture. Après plusieurs années d'expérience dans le domaine de la couverture, zinguerie et bardage, nous avons décidé de lancer notre propre entreprise pour offrir des services de qualité avec un vrai savoir-faire artisanal. Passionnés par notre métier, nous avons à cœur d'accompagner nos clients dans leurs projets de toiture, de rénovation et de protection des bâtiments.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Nous avons choisi de nous installer à Guégon en raison d'une opportunité locale qui correspondait parfaitement à notre projet. En tant qu'artisans, il est essentiel pour nous de nous intégrer dans un territoire dynamique et de contribuer à son développement. Guégon présente un environnement favorable à l'artisanat, et nous avons trouvé que c'était l'endroit idéal pour développer notre activité.

En quoi consiste votre activité ?

Notre entreprise, LM Couverture, est spécialisée dans la couverture, la zinguerie et le bardage. Nous proposons une expertise complète pour la rénovation, l'entretien et la pose de toitures, principalement en ardoise, mais aussi en zinc et autres matériaux. Notre mission est de protéger et embellir les maisons et bâtiments en offrant des solutions durables et esthétiques.

Vos projets ?

Notre objectif est de continuer à développer LM Couverture en renforçant notre expertise et en offrant toujours plus de services à nos clients. Nous souhaitons aussi agrandir notre équipe à terme pour répondre à la demande croissante. En parallèle, nous envisageons de nous diversifier en proposant davantage de services écologiques et durables, comme des solutions d'isolation et d'énergie renouvelable intégrées aux toitures.

Contact :

Evan LEMARECHAL et Julien MARCESCHE

12b La Croix Blanche, 56120 Guégon

Téléphone : 06.83.58.32.56 / 06.63.39.01.90

Mail : contact@lmcouverture.com



A Zen Harmonie

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Lydie BOISSEAU, je pratique des massages bien-être, des soins énergétiques, le Neurofeedback® dynamique et l'Astrologie, j'accompagne les personnes à mieux se découvrir grâce à la lecture de leur thème natal, une séance dure 2 heures.

Je suis Thierry GARNIER, je pratique la Naturopathie, des massages bien-être, et je suis psycho-praticien en Maïeusthésie, j'accompagne les personnes à pouvoir surmonter des chocs émotionnels avec douceur et sans jugement. Il s'agit de reconnaître les parts de soi au travers de la reconnaissance de l'être dans son vécu, de le réintégrer, après qu'il ait été mis à l'écart suite à un choc émotionnel. Une séance dure environ 1heure 30.



Pourquoi vous installer à Guégon ?

Après notre volonté de changer de région, de nous éloigner des bruits et scintillements des grandes villes, nous avons eu un coup de coeur pour la Bretagne, le Morbihan de surcroît. Après quelques recherches, c'est à Josselin au bord du Canal que nous avons posés nos valises, et ouvert notre Espace bien-être durant plusieurs années, sous le nom de VOTRE REKI LIBRE. Nous avons suivi plusieurs formations en médecine douce, tel que plusieurs techniques de Massages bien-être, de soins énergétiques, en Naturopathie, puis au fil des années, nous avons constatés des demandes plus approfondies de beaucoup de nos clients,

notamment sur l'émotionnel et la psychologie. C'est pourquoi en parallèle, nous nous sommes formés à la Maïeusthésie, au Neurofeedback® dynamique et l'astrologie qui fut une véritable révélation pour Lydie. Nous avons eu l'opportunité de venir à Guégon, ce qui nous a beaucoup enjouée, de plus, beaucoup de notre clientèle y réside. La mise en route, du moins la continuité de nos activités fut très rapide, et les clients au rendez-vous. Nous en avons profité pour changer de nom aussi, désormais nous nous nommons A Zen Harmonie.

Nous sommes très heureux de vivre à Guégon, notamment à La Ville Hourman, ce havre de paix est parfait pour nous permettre d'offrir à notre clientèle, la quintessence de notre savoir.



Comment prendre rendez-vous ?

07 75 74 90 91 (Lydie) ou 06 31 24 90 66 (Thierry)

Site internet : <https://azenharmonie.fr>

12, La Ville Hourman - 56120 Guégon

VIE LOCALE

Participation citoyenne



Manches retroussées, binettes en main, voilà des bénévoles motivés pour une demi-journée de **NETTOYAGE PARTICIPATIF** de nos cimetières et sous un beau ciel bleu !



Repas du CCAS



Dimanche 5 octobre, le **REPAS** des aînés, offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a réuni 210 convives dans la salle du Ponty. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur nos doyens de la commune présents dans l'assemblée : Marie GUIHUR, 101 ans et Jean LALY, 93 ans. René VINETTE, 101 ans également, n'a malheureusement pu être présent ce jour-là. Cet événement est un moment de convivialité, de joie et d'amitié pour les habitants de Guégon de 70 ans et plus. Plébiscitée, Yolande KERVAREC a entraîné, avec son accordéon, les invités, aux chants et danses tout au long du repas.



L'autre chef d'orchestre, à la cuisine et à table, le traiteur «Le relais du maquis» de Saint Marcel a, quant à lui, ravi les papilles.

Et un grand merci aux petites mains des enfants qui ont confectionné de belles décorations pour égayer les tables.



Sortie champignons

Le rendez-vous annuel a permis à environ une soixantaine de personnes de participer à la **SORTIE CHAMPIGNONS**.

Les participants ont pu arpenter le bois de Coët By et nous en profitons pour remercier sa propriétaire.

Nos guides du jour, Robert MORICE et Pascal RICHET ont permis aux amateurs de découvrir différents champignons et de mieux les identifier.

Notez d'ores et déjà la prochaine date : **le 11 octobre 2025**.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



La **CÉRÉMONIE D'ACCUEIL** des nouveaux arrivants est toujours un très bon moment de convivialité.

«Je vous invite à prendre le temps de connaître vos voisins, de vous imprégner de la tranquillité de notre campagne et de l'authenticité de notre mode de vie.

Ici, nous respectons les traditions, mais nous accueillons aussi les idées nouvelles avec curiosité et ouverture.

Vous avez votre place parmi nous, et nous avons hâte de découvrir ce que vous

apporterez à notre belle commune. Alors, à vous, et à tous ceux qui nous rejoindront dans le futur, bienvenue à Guégon. Nous vous tendons la main avec la certitude que vous saurez enrichir notre commune, et qu'en retour, Guégon vous offrira la paix, la sérénité, et l'amitié de ses habitants. Bienvenue chez vous.» Mme Le Maire

OCTOBRE 2024

Atouts jeunes et activités sportives pendant les vacances de la Toussaint



Pas le temps de s'ennuyer à Guégon pendant les vacances scolaires avec du **SPORT** et des **SORTIES** !

- Une **JOURNÉE AU CIRQUE** à Rennes pour 33 enfants de 5 à 12 ans (ateliers de découverte le matin et spectacle l'après-midi).
- **ULTIMATE FRISBEE** : 16 enfants de 6 à 11 ans rassemblés autour du Frisbee dont le sport est l'ultimate (jeux ludiques, passes, précision et force au programme avant de conclure par un tournoi).
- 29 enfants de 5 à 16 ans pour une matinée au **PONDIJUMP** de Pontivy (parc de trampolines)
- Un **TOURNOI MULTISPORTS** : 20 enfants présents pour fêter sportivement Halloween avec des jeux tels que le dauphin-dauphine, la thèque, la poule-renard-vipère, le cache-cache ou bien le basket !

Médiathèque Le Pré@ux Bulles



Octobre est le signe de la reprise des ateliers !

ATELIER RÉCRÉATION (par Servane, et Jean, bénévole) de 16h à 17h le mercredi. Il s'agit d'un atelier bricolages pour les enfants de 6 à 11 ans. 10 enfants y viennent toutes les semaines.

ATELIER INFORMATIQUE : les cours sont donnés par Philippe, bénévole. Un groupe de 3 et un groupe de 4 personnes viennent le lundi après-midi.

Huit à dix personnes viennent tous les 1ers mardis du mois à l'**APRÈS-MIDI SCRABBLE**. Le moment de discuter, cogiter, et partager. Nombre illimité, il est toujours possible de participer.

L'**ATELIER « JEUX D'AIGUILLES »** a aussi repris. Tricot, crochet, couture, toute personne est la bienvenue pour apporter son expérience, demander de petits conseils ou même apprendre les bases.

Benjamin SAUTTER, enseignant-chercheur à l'UBS est venu animer la **CONFÉRENCE** du 4 octobre sur le thème de l'eau : «Géologie bretonne : clé de nos ressources en eau ?»

Une date à retenir ! Le 1er samedi d'octobre. Nous avons fait notre 2ème **TROC AUX PLANTES** de l'année sous le préau de la médiathèque.

Encore une réussite pour notre traditionnelle **SORTIE CHAMPIGNONS** dans le bois de Coët-By. Toujours accompagnés de Robert MORICE, grand passionné et habitué, et de Pascal RICHEL, notre pharmacien, les participants ont pu arpenter le bois à la recherche de champignons et obtenir de bons conseils pour reconnaître ceux comestibles et ainsi éviter les accidents de cueillette... La soixantaine de participants pouvait



se rejoindre ensuite sous le préau de la médiathèque pour continuer les échanges et partager un verre de l'amitié.

Une **EXPOSITION** « Dinosauriens », prêtée par la Médiathèque Départementale du Morbihan, était en place du 23 octobre au 22 novembre. Une exposition à la fois pédagogique sur les dinosauriens, de leur apparition à leur extinction, les grandes familles, les découvertes récentes...

Pendant les vacances scolaires, un après-midi **JEUX DE SOCIÉTÉ** a eu lieu à la médiathèque. Le mercredi 23 octobre, une vingtaine de personnes est venue découvrir les nouveaux jeux sélectionnés par Servane, Rachel et Muriel, représentante Oika Oika. Ces jeux sont disponibles jusqu'aux vacances suivantes (où une nouvelle sélection sera faite). En étant adhérents de la médiathèque, il est possible d'emprunter ces jeux.

Le mercredi 30 octobre, **HALLOWEEN** a été fêtée à la médiathèque : création de déguisements, histoires et maquillages au programme de cet après-midi avant de rejoindre la résidence «Ages et Vies». La maison décorée, les papis, mamies déguisés, les enfants ont pu s'installer avec eux pour partager leur goûter (gâteaux, boissons, brioches et bonbons). Vingt enfants ont apprécié cet après-midi encadré par Servane et Rachel, ainsi que Sylvie, Liliane et Marie-Noëlle, bénévoles, et Chloé, pour le maquillage.



VIE DES ASSOCIATIONS

APEL-OGEC Ecole Saint-Gildas



« Une belle soirée à la salle du ponty, en mode convivial avec 140 repas sur place et 170 à emporter. Un délicieux **ROUGAIL** préparé avec soin par les parents bénévoles de l'école St Gildas. Merci à tous les participants pour la réalisation de cette chouette soirée et aux nombreux amateurs de rougail qui ont pu se régaler !! Rendez vous l'année prochaine ! »

L'équipe de l'APEL

Avel Nevez



L'association a tenu sa troisième **ASSEMBLEE GENERALE** le 25 octobre. Lors de cette assemblée, un retour sur les événements de l'année a été réalisé et les futurs projets ont été dévoilés.

Actuellement, l'association comprend 12 membres. Le bureau : Thomas : président, Celine : vice présidente, Kilian : trésorier, Romain : secrétaire. Si vous êtes intéressés pour intégrer l'association, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse : avelnevez56@gmail.com

Cavaliers de la Vallée de l'Oust



RANDONNEE ANNUELLE organisée par Les Cavaliers de la Vallée de l'Oust : 50 chevaux, 5 attelages, 38 pédestres, 5 VTT soit 105 personnes. Cette randonnée était marquée de solidarité à la mémoire d'Adrien, cavalier du CVO, décédé brutalement. Une partie des inscriptions, ainsi que les dons ont été reversés à la Ligue contre le cancer.

Pyundai



Succès au **LOTO** de l'association d'autocross locale «Pyundai-HUG Compétition»



TRAVAUX

Chemins d'exploitation



Les travaux de dérasement et de curage ont été réalisés par l'entreprise SARL COUESPEL pour un montant de 15 727,80 € TTC. Secteurs concernés : Bogué, La Châtaigneraie, Le Plessis, La Ville Godefroy, Le Borne, Le Bot, Gloret, Mesle. Travaux effectués sur 5,770 km.

Voirie communale



Pour la deuxième année consécutive le marché de voirie a été attribué à l'entreprise Pigeon Bretagne Sud.

Le montant est de 143 396, 72 € TTC subventionné à hauteur de : 23 040,00 €

Secteurs concernés : La Ville-es-Dards, La Ville Royan, Le Maguéro, Gaudreman-Léraud, Gaudreman, Le Teno, Penroc, La Ville Guimard, Catélo, La Ville Ruaud, Les Quatre Vents, Rue du Sergent Plouchard.

Par ailleurs, l'entreprise Eiffage a réalisé du Point à Temps Automatique (PATA) pour un montant de 20 000 € TTC sur les secteurs suivants : rue de la Chaussée à Trégranteur, Ville Ruaud, Penroc, Mongrenier, La Châtaigneraie, Bogué.

ECHOS DU MOIS



2ème édition du **TOURNOI PITCH** organisée par le Groupement du Pays de Josselin. Merci à tous les bénévoles pour l'organisation de cette belle journée.

Sans oublier les éducateurs sportifs, les passionnés du ballon rond et les parents unis tout au long de la saison pour que chaque enfant puisse s'épanouir pleinement dans le sport.



FORUM DE L'HABITAT DES ARTISANS LOCAUX : organisé par Ploërmel Communauté, ce forum a permis aux artisans locaux de se faire connaître et d'apporter des conseils neutres et gratuits (rénovation, aides financières, économie d'énergie...).

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15, Mme le Maire, présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones.

Les zones concernées sont les suivantes :

- Photovoltaïque : ensemble du territoire communal ;
- Photovoltaïque au sol : parcelle cadastrée ZP n°100 (Le Bas de La Lande) et YK n°24 à n°32 (Mesle) ;
- Chaleur renouvelable : ensemble de la zone agglomérée du bourg de Guégon jusqu'aux Parcs d'Activité de Caradec et de La Croix Blanche ;
- Éolien : zone en renouvellement sur le parc existant ; aucune zone pour l'implantation de nouvelles éoliennes sur le territoire communal ;
- Méthanisation : ensemble du territoire communal.

Le Conseil municipal approuve comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones précisées ci-dessus et valide la transmission de la cartographie de ces zones à Mme la Sous-préfète, référente préfectorale.

LOTISSEMENT LA CLEF DES CHAMPS – CESSION DU LOT N°5

Le Conseil municipal approuve la cession du lot n° 5 du lotissement « La Clefs des Champs », d'une superficie de 745 m², à des acquéreurs primo-accédants, au prix de 20 € TTC le m², soit un prix total de 14 900 € TTC, les frais d'acte en sus étant à la charge des acquéreurs.

DÉCLASSEMENT, DÉSAFFECTATION ET CESSION D'UN DELAISSÉ DE VOIE COMMUNALE (VC N°33 LA COUDRAIE) - COMPLÉMENT

Par délibération du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé la cession d'un délaissé de voie dans le village de La Coudraie. Suite à une erreur d'interprétation, un second délaissé, dont la cession a également été sollicitée par le demandeur, a été omis dans la procédure.

Vu l'article L.2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, le Conseil municipal décide de déclasser et de désaffecter de l'usage du public la partie de la voie n°33 sise à La Coudraie, d'une superficie d'environ 116 m², enclavée entre les parcelles cadastrées en section ZP n°14, ZP n°15 et ZP n°239 appartenant au demandeur, de céder ladite parcelle au prix de 350 €, selon l'avis du Domaine, tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession seront intégralement à la charge de l'acquéreur.

LOCATION DU CABINET DENTAIRE – RUE DU PONTY – MODIFICATION DES CONDITIONS – AIDE À L'INSTALLATION

Par délibération du 29 novembre 2022, l'assemblée a fixé le loyer du cabinet dentaire situé au n°3, rue du Ponty.

Ce local, occupé par le Dr SERDEAN-VERDE, dentiste, sera prochainement partagé avec un autre dentiste, dans l'attente de l'aménagement dans le futur cabinet dentaire situé rue

des frères Merlet. La date d'arrivée du nouveau dentiste est prévue dans le courant du premier trimestre 2025.

Le Maire propose par conséquent de modifier les termes de la délibération du 29 novembre 2022 afin de répartir le loyer entre les deux praticiens.

Elle propose de fixer un loyer mensuel du cabinet à 184,50 € pour chaque dentiste, soit un montant de 7,50 € le m² pour une surface de 24,60 m² attribuée à chaque dentiste.

D'autre part, conformément à l'article L.1511-8 du Code général des collectivités territoriales et au décret n°2005-1724 du 30 décembre 2005 relatif aux aides à l'installation des professionnels de santé, elle demande au Conseil municipal de délibérer sur l'aide qu'il convient d'apporter pour l'installation du nouveau dentiste.

Le Conseil municipal approuve cette proposition, toutes les charges (eau, électricité...) étant à la charge des locataires. Il décide d'octroyer, au titre de l'aide à l'installation, une gratuité de six mois de loyer et des charges locatives à compter de la date de l'installation du nouveau dentiste dans les locaux professionnels au n°3 rue du Ponty et une prise en charge par la commune des six premiers mois du logement que le locataire occupera ainsi que des charges locatives afférentes.

LOCATION DE LA BOULANGERIE – RUE DU 20 JUIN 1944 – MONTANT DU LOYER – AIDE À L'INSTALLATION

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°08-20-076 en date du 8 juillet 2020, le loyer mensuel de la boulangerie située au n°20 rue du 20 juin 1944 a été fixé à 438,28 € HT, soit 525,94 € TTC au taux actuel de TVA de 20%.

Une demande de location à compter de janvier 2025 a été présentée dernièrement par des boulangers. Après étude de leur proposition, elle informe l'avoir acceptée et demande au Conseil de délibérer sur la fixation de l'aide à l'installation. Le Conseil municipal décide d'accorder un mois de gratuité de loyer aux futurs locataires de la boulangerie.

ÉGLISE DE COET-BUGAT – AVENANT N°1 – ENTREP. LESURTEL

Le Conseil municipal, vu le Code de la commande publique et le marché conclu avec l'entreprise LESURTEL relatif aux travaux de réfection de la charpente et de la couverture de l'église de Coet-Bugat ;

Approuve l'avenant n°1 suivant :

Marché initial du 6 juin 2024 - montant : 116 170,76 € HT.

Avenant n°1 - montant : + 3 615,66 € HT, soit 3,11 % du marché initial.

Nouveau montant du marché : 119 786,42 € HT.

Objet : travaux supplémentaires sur pièces altérées par infiltrations et insectes xylophages (au niveau des fermes de la croisée : changement d'arbalétriers en chêne, changement d'une jambe de force en chêne, changement d'esselier en chêne, changement des cerces supports de la voûte en sapin traité).

VIE ECONOMIQUE

Metal Session et One Cult Kustoms



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Philippe VERDAY. Après un apprentissage en bijouterie, la passion du métal m'a vite dirigée vers la ferronnerie d'art, la petite forge et la soudure.

J'ai eu, pendant une bonne quinzaine d'année, un atelier en Belgique où j'ai longtemps collaboré à la création de décors pour la muséographie

en prenant en charge les parties métalliques. Puis, j'ai essentiellement travaillé sur des projets de ferronnerie d'art pour le bâtiment en collaboration avec les architectes Liégeois et Bruxellois. De grand-père ébéniste, j'aime aussi créer du mobilier et des aménagements alliant bois et métal.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

J'ai toujours été attiré par la Bretagne et comme la vie est bien faite, j'ai rencontré une jolie bretonne qui m'a proposé de la suivre au pays....) On a cherché une région dynamique, assez proche de l'océan, où la nature est jolie. Puis il fallait aussi un coin sympa pour les enfants (écoles, sports, ciné...) un beau cahier des charges ! Et voilà, aujourd'hui, on est heureux d'avoir trouvé notre bonheur sur la commune de Guégon qui remplit tous ces critères.

CONTACT : 07 60 97 59 97

En quoi consiste votre activité ?

J'ai ouvert mon atelier à Trégranteur où je propose 2 activités.

METAL SESSION : ferronnerie d'art / métallerie pour le bâtiment (escaliers sur mesure, garde-corps, portails, mobilier, etc.,) et **ONE CULT KUSTOMS** : customisation moto, spécialisé en Harley-Davidson. Je crée des pièces et des motos complètes sur mesure. C'est un atelier intimiste, où je privilégie le lien et la création avec les clients. Je travaille plutôt sur rendez-vous et je suis joignable au **07 60 97 59 97**. Il y a aussi les pages Facebook et Instagram pour découvrir mon travail.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

On dit que les Wallons et les Bretons se rejoignent sur certains points de caractères. Et effectivement, j'ai ressenti un super accueil en Bretagne, je me suis vite senti "chez moi". Les personnes de la région sont avenantes, on voit facilement des sourires, le tutoiement est souvent naturel et l'esprit bon vivant rend la vie agréable. J'aurais du mal imaginer vivre autre part qu'ici en France. Puis je me suis vite fait des amis notamment dans le milieu de la moto qui est une passion conviviale et fédératrice.

Vos projets ?

Les projets à court terme sont de développer l'atelier tout en restant artisanal. Pour le moment, je travaille seul mais d'ici un an, j'espère pouvoir former un apprenti ou avoir un collaborateur. J'aime être polyvalent et évoluer : je réfléchis à proposer la création de campervan et de fourgons aménagés, peut-être jusqu'à la fabrication d'habitats légers de type roulottes, Tiny house... Je suis également ouvert à toutes idées de projets personnalisés.

Salon de thé Ojigi

Ouverture du salon de thé Ojigi pour les fêtes de Noël 2024. Dans l'ancienne école de Trégranteur, Ojigi ouvre sa deuxième salle de classe pour que vous puissiez profiter des lieux en dégustant un thé, un café, une part de cake... tout en faisant vos emplettes.

Et bientôt vous pourrez même y dormir ! Les anciennes chambres des sœurs seront prêtes à vous accueillir début d'année 2025.

Ouvert les mercredis, vendredis, dimanches de 14h à 18h, samedis de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Ouverture exceptionnelle lundi 23 décembre de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Le salon de thé est fermé les dimanches matin mais la boutique reste ouverte.



Ojigi à l'Ecole de Trégranteur - Emilie et Stéphane

CONTACT : 06 63 98 36 57

VIE LOCALE

CCAS

CONCOURS DE BELOTE AU PROFIT DU CCAS : 34 équipes se sont affrontées à la salle du parc. L'intégralité des gains a été reversée au CCAS de la commune afin, entre autres, de financer le repas annuel des personnes de plus de 70 ans, les colis de Noël pour les personnes en structure et diverses aides aux familles en difficulté de Guégon.

Un grand merci à l'association VIGILANCE pour son coup de main amical ainsi qu'à la générosité des sponsors pour les différents lots offerts et destinés aux gagnants.

70 - Bulletin municipal 2024





Encore et toujours le plaisir d'écouter Mia pour les petites et grandes oreilles ! Mia est bénévole à la médiathèque de Josselin, et propose une à deux fois dans l'année des séances **LECTURES** pour les 0-3 ans et leurs accompagnants dans les médiathèques du réseau. Sur le thème de la pluie, elle est venue à Guégon en ce mois de novembre.

L'**ATELIER «JEUX D'AIGUILLES»** fait la part belle au tricot, à la broderie, au crochet et à la transmission des savoirs.

VIE DES ASSOCIATIONS

FNACA

Extrait du **MESSAGE** lu pour le 106ème anniversaire de l'Armistice 1918 :

«C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du «cessez-le-feu». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « périls en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les Morts pour la France ».(...)



Ripailles et Terroir

Créée en février 2023, l'association «Ripailles et Terroir» a à cœur de mettre en valeur notre patrimoine culinaire traditionnel et de le partager. Pour cela, elle a en projet de nombreuses idées qui se concrétiseront petit à petit sur le territoire de la commune mais aussi sur toute la région. Ces projets sont autour de la gastronomie et de son histoire même fort lointaine. Ils intégreront également notre environnement naturel ainsi que des acteurs locaux (producteurs, artisans, artistes,...).

Bref de bons moments à partager avec tous en perspective. A ce propos, nous prévoyons d'ores et déjà, pour les **7 et 8 mai 2025 UNE SOIREE MUSICO-GASTRONOMIQUE** et un sympathique petit **MARCHE local** le lendemain.



APEL-OGECE Ecole Saint Gildas



Bilan positif pour l'année 2023/2024 ! Malgré une faible affluence à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** les membres sont concernés et investis. Merci à eux, ainsi qu'à tous les parents mobilisés sur les manifestations, à l'équipe pédagogique qui facilite nos démarches et à l'équipe de la mairie également. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !!

A noter : les membres sortants du bureau, Séverine VALOIS et Florence MALABOEUF ont été remerciées pour leurs années d'investissement au sein de l'APEL.

L'équipe APEL

Avel Nevez - Da Wekon



On a joué le jeu à **LASOIRÉE DEGUISEE** organisée conjointement avec les associations Avel Nevez et Da Wekon.

Nouveauté de cette 2ème édition : un repas qui a connu un réel succès avec plus de 120 convives.

L'ambiance était au rendez-vous !

Merci à tous les participants et bénévoles, à la Popotte Roulante pour le repas et à Thibault pour la musique.

Sauvegarde du Patrimoine



Affluence au **3ème SALON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE** avec plus de 1 200 entrées sur 2 jours. Tous les bénéfices récoltés seront investis à la restauration de notre beau patrimoine local.

ESG Foot-Basket



Equipe A



Equipe B



U6-U7



U8-U9



U10-U11



U12-U13 A



U12-U13 B



U12-U13 C



U14



Séniors A



Séniors B



Séniors Masculins



U9



U11



U13



U15 Masculins



U18 Filles

TRAVAUX



La clôture de la cour de l'école maternelle était devenue dangereuse. Celle-ci a été refaite pour un montant de 4 422 € HT.

La tempête Ciaran a provoqué des dégâts à la salle des sports (fenêtres, parquets). Le montant des travaux a été évalué à 73 400 € HT. L'assurance a pris en charge ce montant, franchise déduite.



VIE SCOLAIRE

Bilan du ramassage scolaire 2023-2024

TRANSPORTEUR	NB ELÈVES	COUT GLOBAL	PARTICIPATION FAMILLES	PARTICIPATION DEPARTEMENT	RESTE À CHARGE
TAXI BROCELIANDE	2	3 659.70 €	244 €	9 137.33 €	8 080.49 €
ACADYSS	14	15 508.12 €	1706 €		
Totaux	16	19 167.82 €	1 950 €		

Bilan de la garderie scolaire 2023-2024

Trimestres	CARTE TRIMESTRIELLE			CARNET OCCASIONNEL (10 tickets)			TICKET OCCASIONNEL			TOTAL
	Nombre	Tarif	Total	Nombre	Tarif	Total	Nombre	Tarif	Total	
1er trimestre	84	51,00 €	4 284,00 €	14	32,00 €	448,00 €	4	3,20 €	12.80 €	4 744.80 €
2ème trimestre	80	51,00 €	4 080,00 €	10	32,00 €	320,00 €	0	3,20 €	0 €	4 400 €
3ème trimestre	69	51,00 €	3 519,00 €	3	32,00 €	96,00 €	17	3,20 €	54.40 €	3 669.40 €
Totaux	233	51,00 €	11 883,00 €	27	32,00 €	864,00 €	21	3,20 €	67.20 €	12 814.20 €

Les tickets occasionnels sont valables jusqu'à la fin septembre de l'année suivante.

Ecole Privée Saint-Gildas

MOT DE LA DIRECTRICE

En cette année 2024, 164 élèves ont fait leur rentrée à l'école St Gildas, répartis en 7 classes dont 2 classes bilingues français/breton. Nous avons été labellisés « Eco Ecole » pour la 7ème année et avons conservé notre niveau « Or ». L'école pratique une pédagogie dite « flexible » pour s'adapter au mieux aux besoins des élèves et leur permettre d'avancer avec envie dans leurs apprentissages. Grâce à nos associations, nous pouvons bénéficier de matériel de qualité pour permettre aux élèves d'apprendre dans de très bonnes conditions.

L'association Familles Rurales intervient également tous les soirs à l'école, faisant ainsi bénéficier les élèves d'une « aide aux devoirs » individualisée. Nous remercions chacun des bénévoles pour leur engagement auprès des élèves.

Pour l'année 2024/2025, nous développerons plusieurs projets :

- Voyage scolaire pour les CM1/ CM2
- En partenariat avec des intervenants locaux et grâce au PEL de Ploermel Communauté, de nombreuses animations tant sportives que culturelles sont proposées aux élèves
- Activités en lien avec notre thème d'année : Le voyage (Vendée Globe, découverte des monuments du monde, ouverture sur le monde notamment par la pratique de l'anglais dès la maternelle...
- Une kermesse et un arbre de Noël avec spectacle des enfants

L'école est également le lieu privilégié pour développer le « vivre ensemble ». L'équipe pédagogique met donc tout en œuvre pour permettre aux élèves de mieux vivre ensemble: conseils de coopération, élèves médiateurs sur la cour, matinées mélangées, ...

Si vous avez envie de nous suivre plus particulièrement, un site internet de l'école est régulièrement mis à jour, n'hésitez donc pas à le consulter : <http://guegonstgildas.toutmonannee.com>

Au nom de toute l'équipe éducative, des élèves et de leurs familles, je remercie très sincèrement toutes les personnes qui oeuvrent pour permettre à chacun de bénéficier d'un enseignement de qualité, plein de projets et de rencontres, et tout cela dans des locaux et un environnement accueillant et agréable. Je pense tout particulièrement aux bénévoles des associations de l'école (APEL, OGEC et AEP), mais également à la municipalité, aux bénévoles de l'association Familles Rurales et à tous ceux qui offrent de leur temps pour notre école.

Sans vous l'école ne pourrait vivre, alors merci à chacun pour votre participation aux manifestations proposées par l'école et pour votre accueil à chaque sollicitation des enfants pour les ventes de tickets de tombola, saucissons, brioches et autres...

Solenn ADAM, chef d'établissement

Coordonnées de l'école

Chef d'établissement : Solenn ADAM, en décharge administrative de direction le vendredi
adresse : 13 rue Saint Cado – 56120 GUEGON
Téléphone : 02 97 22 39 80
Mail : eco56.stgi.guegon@e-c.bzh

Les inscriptions sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à nous contacter pour visiter l'école !





Mardi 12 décembre, les élèves se sont retrouvés, pour des **ATELIERS DE NOËL** : petits et grands ont collaboré pour fabriquer une mascotte des jeux olympiques "Phryge" ainsi que des cartes de vœux.



En décembre, nous avons organisé une **COLLECTE DE JOUETS** au bénéfice de la Croix-Rouge . Des bénévoles sont venus à l'école présenter leur association et récupérer nos dons.



Pour éveiller nos élèves à l'équilibre alimentaire, nous avons organisé tout au long de l'année des **ATELIERS DE CUISINE**, pour les élèves de maternelle et pour les CP-CE1.



Du 8 au 12 janvier, les CM1-CM2 sont allés en **CLASSE DE NEIGE** à Sixt-Fer-à-Cheval. Ils ont pu découvrir le ski, partir à l'aventure avec des chiens de traîneau, découvrir la faune locale. Une très belle expérience !



Avant les vacances de février, nous avons organisé un petit **FEST-DEIZ** à l'école. Petits et grands se sont dépensés lors de danses bretonnes pour enfants.



Vendredi 22 mars, en collaboration avec les Boucles Guégonnaises, nous avons organisé une matinée sur le thème du **CYCLISME**. Arts visuels, parcours de sécurité routière, géographie, vélo connecté... : une matinée ludique qui a ravi petits et grands !



Vendredi 19 avril, nous avons défilé pour notre **CARNAVAL** dans les rues de Guégon, sur le thème des sports ! Nous avons présenté une chorégraphie à un public venu nombreux, avant de rentrer à l'école où nous attendait un bon goûter offert par l'APEL !





Mardi 2 avril, dans le cadre de la semaine des jeux olympiques et paralympiques, nous avons vécu une belle **JOURNÉE OLYMPIQUE** : témoignage de Xavier CASTEL et de Alexis BELLANGER, ateliers sportifs, passage de notre flamme olympique...



Dans le cadre de l'éducation à la **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**, les élèves de GS CP CE1 CE2 ont bénéficié le 11 juin de l'intervention de 2 clowns, de l'Observatoire départemental de la sécurité routière. Ils leur ont présenté les dangers de la route : les enfants, devant une situation fictive de danger, devaient expliquer à Fifi, clown étourdi, la conduite à tenir.



Le 25 juin, les maternelles et les CP se sont rendus à La Land aux Lutins, un **PARC D'ATTRACTION** en pleine nature, à Landaul. Nous avons profité d'une belle journée ensoleillée pour profiter des infrastructures du parc : parcabout, toboggans, tyroliennes, véhicules à pédales... Un jeu de piste leur a permis de collaborer en petites équipes.



Les élèves de CM2 bénéficient de 5 séances de **KAYAK**, financées par Ploërmel Communauté. Ils ont pu expérimenter les kayaks simples et les kayaks doubles.



Vendredi 18 octobre, les élèves, comme tous les élèves des écoles catholiques du secteur de Josselin, se sont associés à **LA JOSSELINEAISE**. C'est un total de 2638 € qui a été récolté par l'ensemble des écoles du réseau, dont 529 € par notre école. Merci pour votre générosité !



Vendredi 11 octobre, nous sommes allés élire nos **DÉLÉGUÉS** à la mairie. Nous avons été reçus par Marie-Noëlle AMIOT, Maire, et Corinne PERRE, Adjointe aux affaires scolaires.



Passage de la flamme olympique à Josselin

Ecole Publique Suzanne BOURQUIN

MOT DE LA DIRECTRICE

L'école est organisée sur 2 sites durant les travaux de construction de la nouvelle école.

Le 2 septembre, les élèves d'élémentaire ont découvert leurs nouveaux locaux. L'équipe pédagogique a aménagé l'espace pour que les élèves se sentent bien et puissent travailler sereinement. Les retours des enfants et des familles sont très positifs. Les 186 élèves de l'école sont répartis dans 12 classes. Ils bénéficient ainsi de bonnes conditions de travail avec des groupes de maximum 21 élèves. Les GS, CP et CE1 sont en classes dédoublées. Ces dispositifs permettent de favoriser les apprentissages fondamentaux.

Différents projets ont été proposés aux élèves depuis la rentrée : une rentrée sportive pour plusieurs classes avec des séances de canoé-Kayak sur le canal pour les CM2, des séances de gymnastique pour les CP et les CE2, la découverte de sports paralympiques (Boccia, Goal Ball) pour les CE1 et de la motricité chaque matin en maternelle dans une salle équipée.

Plusieurs classes font tomber les murs pour faire école dehors : des activités sportives et artistiques, la découverte de la nature et des jeux coopératifs sont proposés.

Cette année encore une classe de CE1 part à la découverte du monde et de sa diversité. Un projet de correspondance scolaire vient de commencer. Les élèves vont également suivre le Vendée globe. Les CE2 sont allés lire des histoires aux personnes âgées de l'EHPAD de Josselin. D'autres rencontres seront organisées dans l'année. Les CE2 participent également à un concours de nouvelles.

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à la dictée ELA.

Les classes de CE1 et de CM1/CM2 ont réalisé du land art. Les élèves ont pu exploiter les végétaux du Bois d'amour pour créer des œuvres éphémères.

Les classes de maternelle ont débuté les activités musique avec Lou Chargois, intervenante d'éveil à la musique.

Toutes les classes ont participé à La Grande Lessive : des fils tendus devant l'école, des pinces à linge, de la couleur avec les œuvres accrochées par les élèves.

Dans les mois à venir, les élèves vivront des projets culturels autour de la littérature, du cinéma et de la poterie. Le ciné philo permettra aux élèves d'échanger autour de différents thèmes et de confronter les points de vue. Tous les élèves de l'école participeront au printemps des poètes en mars. Des sorties seront également organisées.

Rozenn BAUTHAMY

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE :

Ecole maternelle : 12, rue des Saulniers à Josselin

Ecole élémentaire : 21, rue Saint Jacques à Josselin

Téléphone : 02 30 19 01 21

Mail : ec.0560293p@ac-rennes.fr

Sites internet pour découvrir tous les projets
mis en place au quotidien dans les classes

<https://ecolepubliqjosselin.toutemonecole.fr/>



Amicale laïque de Guégon



L'Amicale laïque de Guégon a renouvelé son bureau et redéfini ses statuts lors de son **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**. A travers l'organisation des manifestations culturelles, l'association entend poursuivre son soutien aux activités à destination des élèves des établissements publics (primaire, collège, lycée) résidant sur la commune de Guégon. Ci-contre, l'équipe de l'amicale de gauche à droite: Céline (membre active), Christelle (secrétaire), Mathilde (présidente), David (trésorier), Eric (membre actif).

Cette année encore, les fonds récoltés par l'association ont permis de financer l'intervention d'un musicien professionnel de l'association Eveil à la musique pour les élèves de maternelle.

Le réseau des amicales laïques du syndicat scolaire du pays de Josselin (Guégon, Josselin, Lanouée, La Croix Hélléan, Guillac) finance en effet chaque année des sorties culturelles, sportives et pédagogiques, ainsi que des voyages scolaires à destination des élèves du groupe Suzanne Bourquin et du Collège Max Jacob. Nous remercions tous les membres des associations ainsi que tous les parents bénévoles, pour leur investissement !

Nous démarrons cette année avec enthousiasme en lançant un événement spécial : un concours de talents ouvert à tout artiste amateur à partir de 10 ans, enfant ou adulte, quel que soit son domaine de prédilection. Cet événement est organisé en partenariat avec des associations du territoire. L'évènement est ouvert à toutes et tous, nous vous y attendons nombreux pour découvrir et soutenir les artistes du territoire !

QUE SONT-ILS(ELLES) DEvenu(E)S ?

Argent de Poche 2019

EWEN LE BARBIER

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Ewen. J'ai 21 ans.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis le dispositif, j'ai effectué un bac professionnel en mécanique automobile, ce qui était extrêmement intéressant mais c'était un domaine dans lequel je ne me voyais pas faire ma vie professionnelle.



Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Je suis actuellement en BTS NDRC, en tant que commercial dans le milieu automobile.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Oui, c'est une belle opportunité pour les jeunes, premièrement pour se faire de l'argent de poche mais également pour faire comprendre que le travail paie et que nous n'avons rien sans rien, une belle façon de dire que tout travail mérite salaire. Ça participe également à l'entretien de la commune ce qui est une bonne chose.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Oui, totalement. C'est une très bonne expérience !

THEO GUIHUR

Peux-tu te présenter stp ?

Je m'appelle Théo, j'ai 22 ans et j'habite Guégon.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis ma participation au dispositif Argent de Poche, j'ai obtenu un Bac S en 2020, j'ai ensuite poursuivi mes études et j'ai obtenu un BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client à Pontivy et une Licence en Marketing à l'UBS de Vannes.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Depuis Septembre 2023, je suis en Master Marketing en alternance à l'ESG de Rennes. J'effectue mon alternance au sein de l'entreprise Daunat. J'aimerais par la suite être Responsable Grand Compte ou Category Manager.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Le dispositif Argent de Poche nous permet, en tant que mineurs, de faire nos premiers pas dans le monde du travail. On y découvre des métiers, le travail en équipe ou en autonomie, tout en gagnant un peu d'argent.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Je conseille sans aucun doute ce dispositif, c'est une première expérience professionnelle très enrichissante.

Des idées pour des opérations futures ?

Je ne sais pas si c'est possible, mais il serait intéressant d'ouvrir le dispositif aux commerçants Guégonnais afin de découvrir d'autres métiers.



OPHELIE HAYS



Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Ophélie et j'ai 23 ans.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis ma participation au dispositif Argent de Poche, j'ai obtenu mon baccalauréat ES. J'ai ensuite intégré une licence en Economie et Gestion à l'IAE Bretagne Sud (Vannes). J'y ai obtenu ma licence.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Je suis actuellement en dernière année de Master Gestion des Ressources Humaines en alternance à l'IAE Bretagne Sud. J'ai pour ambition d'occuper un poste dans le domaine des RH lorsque je serai diplômée.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Oui, il permet de découvrir le monde du travail et d'avoir une première expérience professionnelle à indiquer sur son CV. Le dispositif permet aussi de gagner de l'argent à un âge où il est souvent compliqué de trouver un job d'été.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Oui, je conseille vivement ce dispositif aux jeunes. C'est une expérience qui permet de découvrir un métier et plus globalement, la fonction publique territoriale.

CHARLOTTE CROUZIL

Peux-tu te présenter s'il-te-plaît ?

Je m'appelle Charlotte, j'ai 22 ans. J'ai aménagé avec ma maman sur la commune de Guégon en 2016.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis ma participation, j'ai continué mes études sur Angers, Rennes et désormais Vannes.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Actuellement, je suis en alternance dans une entreprise basée à Vannes pour être diplômée d'un Master dans les ressources humaines. Bien que je vive à Vannes, cela me fait du bien de venir à Guégon pour la tranquillité et la verdure.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

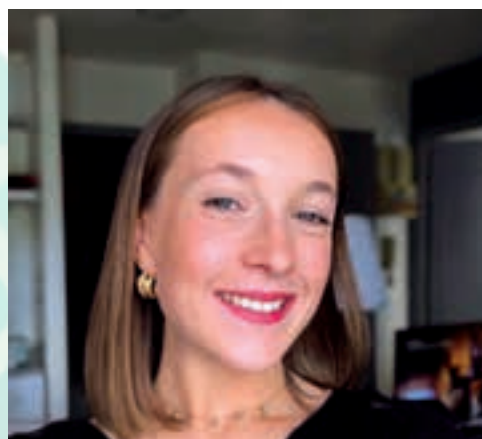
Oui complètement ! Cela permet de mettre un pied dans le monde du travail, mais aussi de développer les compétences du monde du travail comme la rigueur et la curiosité.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

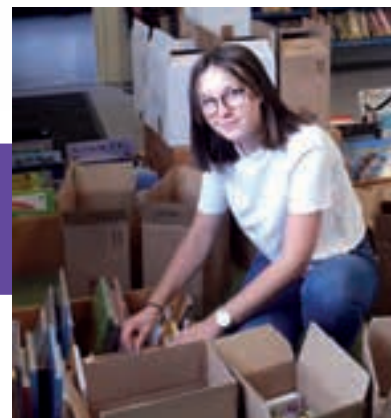
Bien sûr. C'est compliqué à moins de 18 ans de trouver un emploi et surtout de s'y rendre lorsque l'on est à la campagne sans être dépendant de ses parents. Le dispositif permet de rester actif durant les vacances et de rencontrer de nouvelles personnes.

Des idées pour des opérations futures ?

Cela pourrait être intéressant d'ouvrir ce dispositif à d'autres structures dans la mesure du possible par exemple dans l'épicerie ou la future MAM pour permettre aussi aux jeunes de trouver leur voie.



ANNEE
2019



QUE SONT-ILS(ELLES) DEvenu(E)S ?

Service intergénérationnel 2019

MANON LE BOLU

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Manon, j'ai 22 ans.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

J'ai obtenu mon bac pro SAPAT (Service A la Personne et Au Territoire), ensuite j'ai été en école d'aide-soignante à Pontivy, où j'ai pu obtenir mon diplôme d'aide-soignante.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Je suis aide-soignante à l'hôpital de Ploërmel, auprès des personnes âgées.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Je conseille fortement ce dispositif aux jeunes, car c'est une expérience très enrichissante et bienveillante. J'ai fait de très belles rencontres durant ce dispositif.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Oui, sans aucun doute, c'est une très belle expérience.

Des idées pour des opérations futures ?

Elargir vers d'autres métiers, ou vers d'autres populations.



AMANDINE BAUCHE

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Amandine, j'ai 21 ans. Je me considère comme une personne dynamique, joyeuse, déterminée et souriante.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis ma participation au dispositif j'ai obtenu mon Bac SAPAT en 2020. Ayant toujours rêvé d'être animatrice, j'ai poursuivi dans cette branche. J'ai réalisé une prépa sport et animation qui m'a confirmé dans mon choix professionnel. J'ai poursuivi avec un BPJEPS APT que j'ai obtenu en 2022.

N'ayant pas trouvé de poste, je me suis dirigée dans le secteur de l'interim. Pendant 9 mois j'ai travaillé à Mix Buffet.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Je suis actuellement animatrice enfance-jeunesse à Drefféac en Loire-Atlantique depuis août 2023. Je suis aussi responsable de la catégorie U12-13 au Groupement des Jeunes du Pays de Josselin.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Cela m'a permis d'avoir un premier contact auprès de personnes âgées. Il m'a aussi permis de grandir et de prendre en maturité. Cela m'a également apporté une expérience professionnelle en perspective.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Je conseille ce dispositif aux jeunes car il apporte une expérience de vie personnelle comme professionnelle. C'est une expérience enrichissante et pleine de vie.



UNE GUEGONNAISE A L'HONNEUR

Lucie GUIGUE : une traileuse Guégonnaise

Pouvez-vous vous présenter ? D'où venez-vous ?

Je m'appelle Lucie Guigue, j'ai 32 ans.

Je suis née dans l'Isère, à Vienne, tout près de Lyon. Mes parents et moi avons déménagé dans la baie du Mont Saint Michel quand j'avais 15 ans. Je suis installée dans le Morbihan depuis une dizaine d'années.

Que faites-vous dans la vie ?

Je suis contrôleur de gestion pour la branche œuf du groupe Eureden. Je m'occupe plus particulièrement de « l'amont », c'est-à-dire ce qui touche aux apports des adhérents/éleveurs auprès de la coopérative Eureden et de Nutrêa, qui sont deux entités distinctes au sein du groupe. Dans mon périmètre, j'ai aussi en charge la société mère et une société de négoce d'œufs.

Concrètement, je m'occupe des contrôles et analyses des résultats mensuels et annuels, je participe également à la construction des budgets, business plan et diverses études pour lesquelles il y a besoin de chiffrage.



A quel âge avez-vous commencé à faire de la course à pied, du trail ?

J'ai commencé plutôt tard, vers 22 ans. J'ai été sur mes premiers trails en 2016 où j'avais des résultats encourageants (et même les premiers podiums !). J'ai poursuivi ma pratique avec l'envie d'allonger les distances car l'endurance est une qualité plus forte chez moi que la vitesse.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce sport ?

J'aime passer de longues heures dans la nature, découvrir de nouveaux paysages, voir des animaux sauvages. Durant mon enfance et adolescence je passais une bonne partie de mes vacances d'été à faire de la randonnée en montagne avec mes parents, j'ai toujours aimé cela. J'aime l'effort sportif et dans un beau cadre naturel c'est encore mieux !

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

J'ai toujours été dynamique et pleine d'énergie. Je crois que ça a pas mal fatigué mes parents à certains moments ! Le trail me permet de réunir le plaisir d'être dehors par tous les temps, de me dépenser, de dépasser mes limites car j'aime le challenge. L'aspect santé et bien-être général fait partie des bienfaits que me procure le trail et le sport en général. J'ai été élevée avec les valeurs du sport qui, à mon sens, sont une bonne école de la vie : on apprend à respecter des règles (notamment en compétition), à respecter ses adversaires et l'autorité, à accepter de vivre des bons et mauvais moments. C'est basique mais ça se perd ...

Quels sont vos résultats ?

J'ai eu des dernières saisons accomplies, surtout depuis 2022 où en 2 ans j'ai gagné de belles courses comme le Menestrel (54 km), l'Aber wrac'h (57 km), le trail des légendes de Brocéliande (52 km), le trail du bout du monde (57 km), et une 3e place au trail de Guerlédan (65 km). J'ai également pris la 6e place féminine de la 6000D en 2022 (67 km) qui est une célèbre course dans les Alpes (La Plagne).

En 2023, j'ai remporté le challenge breton Ouest Trail Tour qui m'a permis de participer au trail de Madère en Avril dernier où je termine 10ème féminine et 2e française sur le 85km. Cette première course internationale fait suite à ma victoire au TKB de Pontivy (66 km) en Mars.

Quel est votre prochain challenge ?

Cette année j'ai fait le choix de faire moins de courses pour m'entraîner plus, avec seulement 4 courses cochées comme «objectif». Le TKB et Madère donc, puis un trail en Suisse le 6/07 qui a malheureusement été annulé à cause de la météo mais que j'ai transformé en week-end de rando, suivi d'une traversée de Brocéliande en solo (60 km) le week-end suivant.

Ma prochaine course sera du côté de Millau en Octobre sur le célèbre trail des Templiers, qui est une course mythique, puisque c'est une des courses de trail pionnière de la discipline en France.

Pratiquez-vous un autre sport ?

Oui, je pratique l'équitation depuis mes 10 ans (j'ai deux chevaux). Je fais aussi du vélo de route qui fait partie intégrante de mon entraînement course à pied. Par contre, je ne fais pas de compétitions dans ces disciplines, car cela serait trop chronophage en plus des trails.

Avez-vous d'autres passions ?

Les chevaux et la nature en général mais aussi l'agriculture, passion assouvie auprès de mon conjoint, qui est exploitant agricole sur la commune. Chez nous on ne s'ennuie pas !

ASSOCIATIONS A L'HONNEUR



Association VIGILANCE

Peux-tu te présenter s'il te plaît ? Je m'appelle Frédéric MARTINET, j'ai 49 ans, je suis marié et père de deux enfants.

Que fais-tu dans vie ? Dans ma vie professionnelle, je suis inspecteur technique au sein du groupe BOSCH Electroménager.

Quelles sont tes passions, loisirs ? J'aime les sports de combats et les arts martiaux, ainsi que la musique et le bricolage. Je pratique le Kendo depuis 9 ans (l'art du sabre japonais à Guégon avec le SAKURA KAN), la Boxe Anglaise et un peu le Muay thai depuis 2 ans (à Plumelec avec Les Gants Méléciens).

Depuis quand l'association existe-t-elle ? L'association VIGILANCE a été créée par ma femme et moi-même en Janvier 2020 pour pratiquer la Self défense. Nous avons eu une année intéressante et ensuite n'ayant pas beaucoup d'adhérents, nous avons basculé sur des cours de renforcement musculaire et cardio.

Depuis quand es-tu président ? Je suis Président de l'association depuis le début de sa création.

Combien y a-t-il d'adhérents et comment s'organise l'association ? L'association est composée de :

- > Secrétaire : Charlène TUAL
- > Trésorière : Solange MARTINET
- > 2 coaches : Sandrine LOMBARD et moi-même.

Nous sommes tous bénévoles amateurs, aimant le partage et la convivialité. VIGILANCE comptabilise à ce jour 52 adhérents dont 17 pour la défense personnelle (bureau compris).

Y a-t-il des compétitions ? Au vu de notre activité, nous ne faisons pas de compétitions. Cela reste du loisir, de la remise en forme et du bien-être. Nous avons un super groupe !

Quels sont les objectifs et projets à venir ?

- Continuer à développer les cours de renforcement musculaire, cardio et défense personnelle.

CONTACT : 06.50.53.16.35



Association SAKURA KAN

Depuis quand l'association existe-t-elle ? Septembre 2018

Depuis quand es-tu président ? Septembre 2020

Peux-tu te présenter ? Je m'appelle Michel IAFRATE, j'ai 68 ans, retraité et bénévole actif. Passionné de Kendo et plus globalement d'arts martiaux. Outre mon engagement au sein l'association SAKURA KAN de Kendo, je suis aussi président du cinéma LE BEAUMANOIR de Josselin.

Combien y a-t-il d'adhérents et comment s'organise l'association ? Nous sommes 13 adhérents, avec 1 entraînement semaine (le mardi), 3 stages : 2 journées à Guégon, 3 jours à Dinard. L'entraînement se passe avec tous les adhérents, confirmés et débutants.

Y a-t-il des compétitions ? Oui, pour ceux qui le souhaitent : Championnat et Open de Bretagne, en individuel et en équipe.

Quels sont les objectifs ? Nous pratiquons un Kendo loisirs, chacun reste décisionnaire de sa progression. Le seul objectif est la progression de chacun à son rythme.

Y a-t-il des événements marquants passés ou à venir ? En janvier 2022, nous avons eu deux 1er DAN, ce qui a été une belle réussite pour notre club et le stage de Dinard qui a lieu depuis deux ans, en janvier. Ce stage se déroule sur 3 jours et permet une immersion totale. Nous réitérerons l'opération en janvier 2025.

CONTACT : 06.13.72.15.80



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

PRESIDENT.E.S

APEL ECOLE ST GILDAS	Aïda CHAXELLE	02.97.22.39.80	apel.stgildas.guegon@gmail.com
OGECE ECOLE ST GILDAS	Gabriel PEDRONO	02.97.22.39.80	
LES P'TITS POUSETS	Bérénice RIVIERE	06.95.25.65.39	ptitpoucetsguegon@gmail.com
MAM PAS S'AGE	Karine DESERT	06.98.78.24.69	mampassage@gmail.com
AMICALE LAIQUE	Mathilde URIEN	06.77.36.21.61	amicaleguegon@gmail.com
ATELIER DU PERE NOEL	Julien LE BRETON	06.23.64.44.18	atelierduperenoeleguegon@gmail.com
ASSO. MOTOCROSS GUEGON	Yoann HAYS	06.23.49.39.31	amguegonnaise@gmail.com
ASSOCIATION PYUNDAI	Norbert HUG	07.71.05.04.61	alexandrastone61@gmail.com
ESG – FOOT/BASKET	esgbasketguegon@outlook.com		56.523229@footbretagne.org
BADMINTON GUEGONNAIS	Maëlle GILLET	07.83.78.13.35	maellegillet14@orange.fr
TWIRLING CLUB GUEGON	Cristina FAUCHEUX Co-pdte M-A FAUCHEUX	07.85.51.03.30 06.98.98.23.45	twirling.club.guegon@orange.fr marie-andree.f@orange.fr
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	François LORIC	07.69.12.56.76	raquette.guegonnaise@laposte.net
LES CAVALIERS DE LA VALLEE L'OUST	Thierry LORANT	06.73.58.84.41	nicole.lorant0030@orange.fr
ACCA SOCIETE DE CHASSE	Pierre LE GOVIC	06.85.03.90.66	pierre.legovic56@gmail.com
COMITE DES FETES TREGREANT	Florent DESIGNE Co-pdt Félix SAMSON	06.86.27.63.04 07.69.70.99.66	florent.designe@gmail.com flex.samson@hotmail.fr
COMITE DES FETES COET-BUGAT	Daniel MOUNIER	06.01.94.15.79	mounierdaniel@orange.fr
COMITE DES FETES GUEGON	Xavier CASTEL	06.37.66.60.85	xavier.castel@boclesguegonnaises.fr
THEATRE DA WEKON	Virginie MARET	06.60.42.48.55	maret.pedrono@hotmail.fr
FNACA	Joseph VIANNAIS	02.97.22.25.27	
CLUB DES AINES	Agnès MARIVIN	02.97.73.02.00	michel.marivin@orange.fr
MUSIQUE A MONGRENIER	Pierre FLOCH	02.97.22.21.56	floch.cathpier@wanadoo.fr
CROIX ET CALVAIRES DE BRETAGNE	Pierre FLOCH	02.97.22.21.56	floch.cathpier@wanadoo.fr
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	Robert DANET	06.18.80.15.33	r.danet@guegon.fr
SAKURA KAN GUEGON	Michel IAFRATE	06.13.72.15.80	contact@kendo-guegon.fr
VIGILANCE	Frédéric MARTINET	06.50.53.16.35	frederic.martinet5@orange.fr
FAMILLES RURALES GUEGON	Marylène LEMESLE	06.88.75.27.23	marylene.lemesle@gmail.com
AVEL NEVEZ	Thomas DUBOT	06.15.48.37.39	avelnevez56@gmail.com
CAFE DE L'AUDIENCE	Mickaël BEDART	06.73.46.75.22	cafe.audience@gmail.com
SABRE LASER GUEGONNAIS	Julien AUROUX	06.02.00.73.42	julien.auroux@outlook.com
GRAINES D'EMPATHIE & CO	Clarisse CHAPDELAINE	06.72.05.81.17	contact.cchapdelaine@gmail.com
RIPAILLES ET TERROIR	Danielle PAILLIER	06.07.96.63.22	baradozglaz56@gmail.com

COMMEMORATION DES 80 ANS DU DRAME DE BOCCABOIS

Le devoir de mémoire est une responsabilité collective qui consiste à se souvenir des événements tragiques du passé, tels que les guerres, les génocides et les injustices, afin d'honorer les victimes et d'éviter que de tels drames ne se répètent.

Ce devoir implique de reconnaître la souffrance des victimes, de comprendre les causes des tragédies et de transmettre cette mémoire aux générations futures pour qu'elles puissent en tirer des leçons.

Il est aussi essentiel pour combattre le déni, le silence et la banalisation, tout en contribuant à la construction d'un avenir basé sur la paix, la justice et le respect des droits humains.

Le devoir de mémoire est ainsi un acte de vigilance et de solidarité pour garantir un monde plus juste.

DISCOURS DE MADAME LE MAIRE LE 20 JUIN 2024

Il y a 80 ans, en juin 1944, le IIIème Reich, qui devait durer 1000 ans, s'effondrait de toute part.

Les Soviétiques sont à l'offensive sur le front de l'Est, les Alliés débarquent en Normandie, après avoir débarqué en Afrique du Nord en novembre 1942, puis en Sicile en juillet 1943.

Afin d'aider les forces de l'opération Overlord à prendre pied sur le continent, en ralentissant le déplacement des forces allemandes de Bretagne vers les lieux du débarquement, un soulèvement de la Résistance a lieu dans le Morbihan, connu aujourd'hui sous le nom de Maquis de Saint Marcel.

Dès février 1943, le terrain dénommé sous le code «Baleine», situé près de Saint Marcel, sert de lieu de parachutage d'armes à l'initiative du Bureau Central de Renseignements et d'Action depuis Londres.

Les forces de la Résistance qui s'uniront en février 1944 sous le nom de FFI s'y regroupent, auxquelles se joindront quelques parachutistes du SAS français. Ce maquis comptera jusqu'à 3 500 hommes.

Les Allemands l'attaquent du 18 au 20 juin 1944. A la suite de cette attaque violente, les Résistants et Militaires rescapés doivent fuir en se dispersant.

C'est dans ce contexte que vont survenir les événements tragiques de Boccaboïs en Guégon, qui coûteront la vie au Lieutenant Roger de La Grandière, au Sergent Jean Plouchard, ainsi qu'à trois civils : Constant Le Guennec, Joseph Le Coq et Jean Bertho.

Les opérations lancées en juin 1944 ont eu un coût élevé en vies humaines et en destructions de toutes sortes, mais elles ont permis à la France, et à l'Europe, de retrouver la liberté et d'éradiquer le nazisme.

Le sacrifice de ceux qui sont morts, militaires ou civils, n'a pas été vain, il a permis de vaincre la barbarie. Ils sont morts pour la France, pour que l'on puisse continuer à dire « Vive la France » en toute liberté. A nous aujourd'hui d'être dignes de leur sacrifice et de perpétuer leur mémoire.



COMMEMORATION DES 80 ANS DU DRAME DE BOCCABOIS





COMMEMORATION DES 80 ANS DU DRAME DE BOCCABOIS

EXTRAIT DU RECUEIL «Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon» (pages 8 et 9)

«Des évènements tragiques nous réunissent aujourd'hui dans le même souvenir.

Il y a 80 ans, le 20 juin 1944, se sont déroulés sur le territoire de notre Commune à quelques centaines de mètres d'ici, les faits suivants :

Vers 6 heures du matin, un groupe de parachutistes S.A.S. sous les ordres du lieutenant Roger de la GRANDIERE et du lieutenant de CAMARET arrivent au Moulin de Rocsa. Ils ont pour mission de se rendre à PONTIVY pour se mettre à la disposition du lieutenant DEPLANTE. Le lieutenant de CAMARET étant blessé, le groupe décide de rejoindre le village de Boccaboïs, situés à quelques centaines de mètres de là, où ils sont accueillis par un fermier du village, Monsieur Julien MOUNIER, qui les reçoit dans sa maison. Pendant qu'ils se restaurent, on offre un lit au lieutenant de CAMARET qui souffre d'élancements dans le bras, et on décide d'appeler un médecin à son chevet.

Le voisin, Monsieur Constant LE GUENNEC, qui doit se rendre au Bourg de GUEGON pour assister à un enterrement, se charge de téléphoner à un docteur de JOSSELIN qui promet de venir vers midi.

Après l'enterrement, Monsieur LE GUENNEC achète de la viande pour le déjeuner de tous ces convives inattendus, et revient au village de Boccaboïs. Entre-temps, les allemands ont été alertés.

Trois cent soldats, cantonnés à JOSSELIN, se dirigent en camion vers Trégranteur.

Au passage, ils abattent, à la sortie du Bourg de GUEGON, le jeune Jean BERTHO, un garçon de 14 ans, qui se rendait à bicyclette au village de la Ville Guimard, pour porter à manger à son grand-père.

Sur la route de Trégranteur, les allemands mettent pied à terre, et un groupe de soldats monte au village du Bot. A leur approche, trois habitants de ce village, les deux frères NAYL et Joseph LE COQ s'enfuient, mais Joseph LE COQ s'aperçoit qu'il a oublié ses papiers, il retourne les chercher. Les allemands l'abattent d'une rafale de mitraillette.

Pendant ce temps, les frères NAYL, ignorant la présence des parachutistes à Boccaboïs, accourent à ce village pour prévenir de l'arrivée des allemands.

Chez la famille MOUNIER, c'est alors le branle-bas.

Le lieutenant de la GRANDIERE ordonne que tous sortent de la maison, et recommande à ses hôtes d'effacer toutes traces de leur passage.

Ils vont donc voir au grenier où les parachutistes se sont reposés, puis s'affolent en constatant qu'il est resté des sacs et des vêtements, et jettent le tout dans un fossé recouvert d'orties.

Les soldats allemands arrivent, et découvrent les sacs mal cachés par les orties.

Juste à ce moment, arrive Constant LE GUENNEC avec ses provisions.

Tous les habitants présents dans les deux fermes sont rassemblés et alignés au mur. Comme aucun ne veut rien dire, Constant LE GUENNEC, père de 5 enfants, est aussitôt abattu.

En quittant le village de Boccaboïs, les parachutistes se sont dirigés vers le village de Penroc, passant tous par le même sentier encore détrempé des pluies de la veille. Ils ont laissé des traces bien visibles qu'un soldat allemand remarque. Il s'avance sur le sentier, il est abattu.

Les allemands se déploient immédiatement pour cerner les parachutistes. Le lieutenant de la GRANDIERE divise alors ses hommes en deux groupes.

Pendant que le lieutenant de CAMARET peut se sauver avec six hommes et se réfugier au village du Val-aux-Houx, le lieutenant de la GRANDIERE remonte vers le nord à travers un champ de seigle avec six autres parachutistes.

Un feu d'enfer se déchaîne sur eux et les poursuit.

Le lieutenant de la GRANDIERE semble ignorer le danger.

Brusquement, il porte une main à sa poitrine et tombe, tout en ordonnant à ses compagnons par un signe de main «Partez».

Le sergent Jean PLOUCHARD, qui veut absolument tenter de sauver son lieutenant (qu'il croit seulement blessé), s'avance et vide son chargeur. Puis, pendant que ces cinq compagnons sont capturés, il s'embusque à l'angle de deux taillis, protégés de trois côtés par des fourrés impénétrables. Il va tenir l'ennemi en respect pendant plusieurs heures et jusqu'à épuisement de ses munitions.

Le lendemain, on retrouvera un tas de douilles de cartouches de fusil-mitrailleur près du corps du jeune sergent, tué d'une balle en pleine poitrine.

Il sera établi qu'avant d'être atteint, le sergent PLOUCHARD avait abattu plus d'une douzaine d'allemands.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui devant ce monument, pour témoigner aux cinq victimes et à leur famille notre admiration et notre reconnaissance, et leur assurer la pérennité de nos sentiments.

Gardons le souvenir de celles et ceux qui sont morts pour défendre notre liberté, et expliquons à nos enfants leur sacrifice.

Gardons le souvenir de celles et ceux qu'on a déportés et torturés, et expliquons à nos enfants leur souffrance.

Expliquons-leur enfin que la plus grande valeur de l'homme, qui est ancrée au plus profond de chacun, est celle qu'on nomme «Liberté».

COMMEMORATION DES 80 ANS DU DRAME DE BOCCABOIS



Famille du Lieutenant De La Grandière



Famille de Constant Le Guennec



Famille de Jean Bertho



INFORMATIONS DIVERSES

Associations extérieures

YOGA - BIEN-NAITRE YOGI

Lundi : 12h-13h10 ou 17h30-18h40 ou 19h-20h10

Contact : Cindy ROBINO

biennaitreyogi@gmail.com

Professeur à contacter : Pauline COHIC (06.52.88.41.09)

Salle des Sports

QI QONG EQUILIBRES

Lundi : 17h15 - 18h50 (salle des sports)

Contact : Nathaël MOREAU au 0609310802 ou

contact@equilibres.fr

LES BOULES ANGLAISES

Dimanche : 13h30 - 16h30 / Lundi : 09h - 12h / 13h30 - 16h

Contact : Terry SMITH à guegonsmbc@orange.fr

Salle des sports

LA FLECHE JOSSELIENNE

Mardi : 20h30 - 22h / Jeudi : 20h30 - 22h

Contact : Yannick BARRET: 06.06.42.15.21 ou

yannick.barret@orange.fr

Salle du Halgouët

BROCELIANDE YOGA ET MEDITATION

Mardi : 18h00 - 19h30 (salle des sports)

Contact : Alain LECLERC 06.15.38.24.07

JUDO PLAISIR 56

Mercredi de 10h - 12h (salle des sports)

Contact : Georges BOLDIN à georges.boldin@yahoo.fr

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

SERVICE D'AIDE A DOMICILE DE L'ADMR

Une offre de services très large :

Ménage – Repassage pour tout public en régime prestataire ou mandataire

Accompagnement des personnes âgées ou handicapées dépendantes avec aides aux actes essentiels de la vie courante (repas, déplacements, transferts, toilette, habillage, courses, aide administrative) en collaboration avec les cabinets d'IDE et du SSIAD si nécessaire et l'Espace Autonomie Santé de Malestroit

Garde d'enfants à domicile en horaire atypique ou non

Aide aux familles à l'occasion d'un évènement spécifique (grossesse, maladie, décès, naissance ...)

Portage de repas à domicile (menu 6 composantes + pain) ; livraison possible pour tous les jours de la semaine

Télé assistance Filien avec de nombreuses options : détecteur de chutes, géo localisation ...

Des services de proximité :

>Des intervenants locaux : 50 salariés habitant sur le territoire

>Une équipe de bénévoles à l'échelle de la commune à l'écoute des personnes aidées pour assurer le suivi des interventions, évaluer les besoins

>2 agents administratifs au Rocher Bleu 21 bis rue St Jacques JOSSELIN au 02 97 73 94 23 / josselin@admr56.com

Toutes nos prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%.

Contacts pour la commune :

Agnès EON au 02 97 22 25 29

Jean-Paul CARAFRAY au 06 83 41 61 98

Convention Mutuelle Communale

La question des inégalités face à la santé dans l'accès aux droits et le recours aux soins est un sujet majeur.

C'est pourquoi la municipalité a signé une convention avec AXA et GROUPAMA afin de vous proposer une offre personnalisée de complémentaire qui s'adapte à toutes les situations.

Il s'agit de donner l'accès à une couverture santé au plus grand nombre, en mettant à disposition des habitants des offres et services avantageux sur la protection santé.

- Des offres simples, modulables, personnalisées et adaptables,
- La garantie d'un bon remboursement pour les dépenses courantes et pour les frais les plus onéreux,
- Des tarifs avantageux.

Vous êtes intéressé(e) ?

Contacts :

GROUPAMA Josselin au 02.97.22.21.84

AXA (Emilie EVAIN) au 07.67.47.42.89



Ploërmel Communauté : la Redevance Déchets, c'est pour bientôt !

La Redevance Déchets est le futur mode de financement de la collecte et du traitement de vos déchets. Au même titre que l'eau ou l'électricité, vous contribuerez bientôt au service selon votre « consommation », à savoir selon la quantité de déchets que vous jetez dans votre poubelle grise, dans votre poubelle jaune et en déchèterie. L'objectif : parvenir à réduire individuellement et collectivement notre production de déchets.



De nouveaux équipements, avec un système de puce électronique, seront mis en place dès 2025 :

- Pour les maisons : des bacs individuels;
- Pour les appartements : des bacs collectifs;
- En centres-villes historiques, à Ploërmel et Josselin : des bornes d'apport collectif avec une carte d'accès.

Le calendrier du projet

- 2025 : Distribution des bacs pucés ainsi que des cartes d'accès aux déchèteries et aux bornes;
- 2025 - 2026 : Période de test durant laquelle vous pourrez suivre votre production et adopter les bons gestes;
- 2026 : Envoi d'une simulation de facture basée sur votre utilisation du service pendant la période de test;
- 2027 : Démarrage de la comptabilisation réelle de votre production de déchets.

www.ploermelcommunaute.bzh/dechets

Un nouvel espace sur notre site internet !

Afin de vous accompagner, au mieux, dans ce changement, l'espace « Déchets » du site de Ploërmel Communauté a fait peau neuve ! Vous y trouverez des informations complètes, pratiques et actualisées concernant la Redevance Déchets, le tri, la réduction, les déchèteries, etc. Jetez-y un coup d'œil !

Réduire vos déchets facilement, c'est possible !

Découvrez, en 2 minutes, des actions concrètes à tester et à adopter dans votre vie quotidienne pour apprendre à moins jeter et ainsi être prêts lors de la mise en place de la Redevance Déchets !



Le Mot de la Minorité

En cette fin de 2024, nous nous apercevons que la qualité des locaux commerciaux évoqué dans notre précédent édit n'est pas suffisante pour maintenir un commerce de boulangerie dans notre commune. L'historique des relations entre la municipalité actuelle et les commerçants précédents n'y est peut-être pas étranger... Espérons que 2025 sera l'année de la stabilité retrouvée. La municipalité est très enthousiaste dès qu'elle évoque le nombre de médecins présents sur notre commune et nous ne le remettons pas en cause. Néanmoins, l'obtention d'un rendez-vous par les habitants de notre commune est parfois long et compliqué et ne correspond pas à cette flatteuse communication.

Le projet du nouveau PLU déjà démarré depuis plus de 2 ans n'a pas été validé par le représentant de l'Etat en septembre dernier. On nous explique notamment que la consommation foncière de notre commune pour de nouvelles constructions est déjà trop élevée pour la période 2021-2031. Ce calcul est fait en fonction de la surface consommée entre 2011 et 2020 qui doit être réduite de moitié. Il est alors surprenant que l'acquisition foncière de 1.186 Ha, rue Eugène Dréano, votée en décembre 2021, nous ait été présentée comme urgente et devant être réalisée avant la mise en place du nouveau PLU !

Nous restons vigilants sur le compte administratif et nous avons interpellé le conseil municipal sur l'excédent de fonctionnement qui a baissé de près de 200 000 euros en 2023.

Pour information, « le mot de la minorité » doit être transmis avant le 5 novembre !

Espérons que celui-ci ne sera pas l'inspiration à l'édition de Madame Le Maire !

Nous vous souhaitons une très belle année 2025.

J-M DUBOT, M. VIANNAIS, B. LE BRAZIDEC, N. BOUCHER
contact@unissonsnoussetgardonslecap.info

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

CAFÉ

Bar-Tabac-Presse-PMU « Le Reflex »
Salon de thé «Ojigi»

12, rue du 20 juin 1944
Ancienne école de Trégranteur

02.97.72.11.79
06.63.98.36.57

HÉBERGEMENTS – CAMPING

Domaine de Kerelly
Gîtes flottants Ti War an Dour

Le Bas de la Lande
Base du Rouvray

02 97 22 22 20-domainedekerrelly@yahoo.com
07 64 09 12 06-contact@tiwarandour.bzh

ALIMENTATION

Supérette « Proxi »
« Ma Ptit'Epicerie »
Biscuiterie LE DREAN S.A.
Crêpes-Galettes CARO

1, Place des Jardins d'Antan
Livraison à domicile
PA Caradec Nord
La Pointe

0297744434-proxi.guegon56@gmail.com
06 08 85 00 98-maptitepicerie@orange.fr
02 97 73 90 00-info@ledrean.com
02 97 75 34 55-creperie.caro@orange.fr

LA SANTE

MAISON DE SANTE (entrée 1) - 11, rue des Rosiers

MEDECINS GENERALISTES

Dr LICHE, Dr PICCARDI, Dr BEMELMANS, Dr BROUILLET, Dr FERRY

02 97 75 61 76

SAGE-FEMME

LE BLANC Amélie

07 74 02 09 01

KINÉSITHÉRAPEUTE

ROUSSIEZ Vincent

07 67 65 10 16

CABINET INFIRMIER DE GUÉGON

02 97 75 41 94 - ciguegon@gmail.com

MAISON DE SANTE (entrée 2) - 6, rue des Frères Merlet

PÉDICURE-PODOLOGUE

RISSE Morgane

02 97 73 87 53

OSTÉOPATHE

VUCKOVIC Vanja

07 67 32 64 73

ORTHOPHONISTE

Julia BOEUF

07 83 50 02 16

PSYCHOLOGUE

DARBANDI Pascale

06 68 90 57 63

KINESIOLOGUE

HEURTEBIS Laurence

06 13 89 31 37

CABINET INFIRMIER DU CENTRE

4, rue 20 juin 1944

02 97 72 67 94

scm.infirmieresducentredeguegon@orange.fr

PHARMACIE-ORTHOPÉDIE

5, rue du 20 juin 1944

02 97 22 36 92

DENTISTES

SERDEAN-VERDE-MURESAN Mara
SRAER Vlad

3 rue du Ponty

02 97 93 82 93

SOPHROLOGUES

PONTGELARD Claudine

06 98 61 27 05

CHAPDELAINE Clarisse - GRAINES d'EMPATHIE & Co

06 72 05 81 17 - contact.cchapdelaine@gmail.com

PSYCHOPRATICIENNE

SANCHEZ Laurie

7 rue Lt de la Grandière

06 27 52 79 77

NATUROPATHE-REFLEXOLOGUE

NELSON Marie-Annick

Morhan

06 59 34 20 79

HYPNOTHERAPEUTE

LANDELLE Frédérique

10 rue des Jonquilles

06 75 49 60 62

BIEN-ETRE

BOISSEAU Lydie - GARNIER Thierry

A ZEN HARMONIE

07 75 74 90 91 - 06 31 24 90 66



STATION-SERVICE

AVIA BRETECHE

Les Quatre-Vents

02 51 36 60 11 - contact@breteche.fr

TRAVAUX EN BATIMENT

SANITAIRE-CHAUFFAGE

SARL DENIS

10, rue Joseph Le Coq

06 77 85 34 10-denissanitchauffage@orange.fr

GOUTTIÈRES ALUMINIUM

Jacques Commerce Consulting

PA Caradec

02 97 70 25 14

MENUISERIE-PVC-CHARPENTE

SARL LE GENDRE Pierrick

1, La Pointe

06 15 43 40 43-pierrick.le-gendre@orange.fr

Construction PENARD

PA Caradec

02 97 75 65 40-penardconstructions@orange.fr

SARL DELALANDE

PA Caradec Nord

02 97 75 38 31-secretariat@menuiserie-delalande.fr

Couverture EMERAUD

PA Caradec

06 09 38 37 96-emeraud.emmanuel@orange.fr

LM Couverture

12b La Croix Blanche

06 83 58 32 56-contact@lmcouverture.com

Les Couvreur-Zingueur Bretons (LCZB)

Mesle

06 50 99 76 90

yannick@les-couvreur-zingueur-bretons.com

02 97 73 91 37-guegon@burban-palettes.com

BURBAN PALETTES – RECYCLAGE

PA Caradec Nord

MAÇONNERIE

SARL GOUGEON

9, Coët Méan

06 81 27 16 76

MATERIAUX

QUEGUINER Matériaux

PA Caradec Nord

02 97 22 23 80-celia.lozevis@queguiner.fr

PEINTURE

ROSELIER Lionel

ZA La Bourdonnaye – LANOUEE

06 88 31 40 53

AMC RAVALEMENT

24 ZA DE Caradec Sud

06 25 94 59 61-carlos.amcravalement@gmail.com

W REMOVE

06 36 94 44 22 - pat.34w@orange.fr

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

F-Technic Construct

7, la Croix Blanche

06 59 75 76 03-flodragusin@yahoo.fr

AGRICULTURE

TRAVAUX AGRICOLES

BELLAMY SARL

Le Bois Gicquel

07 72 26 27 36

DREANO Philippe

La Ville Beuve

06 09 73 82 44

TRAVAUX FORESTIERS

Arbryx Sylviculture

Le Goulivard

06 02 36 01 50-arbryx.sylviculture@hotmail.com

APICULTEURS

Les Ruchers Delamarche

Guilleron

02 56 61 14 01

Les Ruchers de Bretagne

27, Penroc

ruchers-delamarche@ruchers-delamarche.com

02 97 73 94 86-lesruchersdebretagne@orange.fr

VENTE À LA FERME

Ferme« Graines de Vie »

Maubusson

07 49 47 55 48-fermegrainesdevie@gmail.com

Les Ateliers Damasio

La Ville Ruaud

06 37 01 37 92-ateliers.damaz@gmail.com

DIVERS

CARTONNERIE SMURFIT KAPPA

PA Caradec Nord

02 97 73 68 68

COUTURIÈRE AGNÈS BREIZH

2 r. O. de Clisson-JOSSELIN

06 77 11 33 20

DIVERS

COIFFURE

Salon de coiffure « Imagine »
Coiffeuse à dom. « Belle au naturel »

7, rue du 20 juin 1944
7 Boccaboïs

02 97 75 67 16
07 80 43 74 53-aida.chaxelle@orange.fr

LIVRAISON FUEL

Les Combustibles Guégonnais
PICAUD Fioul

ZA La Croix Blanche
PA Caradec

02 97 42 24 82
02 97 22 25 95

DÉSINSECTISEUR-ÉLAGEUR GMS

Coët Bugat

06 03 88 63 03-breizhnic04@gmail.com

ECOLE DE DANSE ROBIN Edith

La Ville Daniel

02 97 22 30 54-edithrobin@orange.fr

AMÉNAGEMENTS, TERRASSEMENTS, TOUS TRAVAUX EXTÉRIEURS

Société TAD (Travaux d'Accès Difficile)
C'MOY" Paysage
CADORET Yann Paysagiste
CARLE Antoine Paysagiste
LES JARDINS DE CLAN
JUSTIN COUP DE MAIN
HATP 56 (Travaux publics)

Les Touches
5 Le Bot
Bogué

06 87 66 73 39-contact@service-tad.com
06 89 13 49 20-c.moypaysage@orange.fr
02 97 75 46 19
06 50 05 50 13-lesjardinsdantoine@hotmail.com
06 81 40 70 56-lesjardinsdeclan@gmail.com
07 86 03 81 85-contact@justin-coupdomain.com
06 31 93 76 72-hatp56120@gmail.com

MÉTALLURGIE

ROUXEL MÉTAL
METAL SESSION & ONE CULT KUSTOMS

La Ville Ville

06 30 92 77 87-rouxelmetal@outlook.fr
07 60 97 59 97

ENCADREMENTS DUBOURG Jean-Yves

PA Caradec Nord

02 97 93 37 38
direction@dubourg-encadrements.fr

PASTELLISTE COURTINE Anne

Boccaboïs

06 12 84 36 72
anne.courtine.pastelliste@gmail.com
bonjour@rachelz-graphisme.com

RACHEL Z GRAPHISME

PHOTOGRAPHES

ELUERE Pauline
Trésors d'Emotions
Facebook Man.photographie
ROTUREAU Lucile

06 72 20 29 16 - pauline.eluere@free.fr
06 84 62 85 75 - maelle.renaud@yahoo.fr
06 13 69 01 07-manonguillo36@gmail.com
06 21 92 15 24 - l.rotureau@hotmail.fr

SIGNALÉTIQUE SMBA

ZA La Croix Blanche

06 80 81 99 82

BREIZH MOTO PIECES VILLIOT Cédric

17 rue Saint Cado

06 38 73 38 82-breizhmotopieces56@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS

HATP56

06 31 93 76 72-hatp56120@@gmail.com

PEINTURE PERSONNALISÉE 2 ROUES

PAF Design

La Châtaigneraie

06 61 36 42 00-pafservices56@gmail.com

TRAITEMENT FONGICIDE-INSECTICIDE DU BÂTI

L'Agence du Bois

4 La Ville Daniel

07 67 15 38 78-contact@lagencedu bois.fr

HERBORISTE SOINS NATURELS

La Maison Mandragore

14, La Ville David es Caro

07 84 97 75 89-contact@biopiq.fr

SOINS ENERGETIQUES

L'être à l'endroit - OTT Pascale

07 65 77 03 25-letrealendroit@gmail.com

ARTISANAT DIVERS

Ojigi

2 rue de l'Audience

06 63 98 36 57-@ojigishop

PRESBYTERE

Prêtre EKUE Elpidio

5 place de l'Eglise

09 63 56 75 79